
Sommaire

1^{ère} partie - Rapport de gestion

LISTE DES ABREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	5
CONSEIL COMMUNAL	6
MUNICIPALITE.....	18
ADMINISTRATIONS GENERALE	
Généralités.....	20
Archives.....	26
Personnel communal	28
Manifestations populaires	32
Commission "Prilly animation".....	33
Bibliothèque communale.....	34
Energie & Environnement.....	37
OFFICE DE LA POPULATION.....	42
SERVICE INFORMATIQUE.....	45
FINANCES	47
DOMAINES & BATIMENTS	
Bâtiments communaux.....	49
Piscines, forêts, vignes et divers	50
Bâtiments scolaires.....	51
Sociétés immobilières.....	51
Gestion des déchets.....	51
TRAVAUX & VOIRIE	
Routes.....	53
Etudes et réalisations diverses	53
Activités et prestations diverses.....	55
Matériel.....	56
Egouts, ruisseaux	56
URBANISME & CONSTRUCTIONS	
Autorisations de construire et d'utiliser.....	57
Autorisations et prestations diverses.....	59
Constructions communales	61
Constructions privées.....	61
Urbanisme.....	62

Sommaire

PETITE ENFANCE

Accueil familial (accueillantes en milieu familial)	68
Fondation des Acacias	69

JEUNESSE

Travail social de proximité	73
Centre de loisirs - Carrefour-Sud	76
Direction de l'établissement primaire	78
Colonies de vacances	83

SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET SECOURS	84
--	----

CONCLUSIONS	87
--------------------------	----

2^{ÈME} partie - Relations intercommunales

Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL).....	90
ARASPE (Sécurité sociale)	90
Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"	91
Bureau Intermunicipal	93
Direction de l'Etablissement secondaire (ASIGOS)	94
Fondation Primeroche.....	96
Lausanne Région - Secteur Ouest.....	97
Protection civile Lausanne-Nord.....	97
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol)	98

Liste des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales
ACAS	Agence communale d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AIT	Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne - Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association d'aide et de soins à domicile
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
Badac	Banque de données des cantons et villes suisses
BHNS	Bus à haut niveau de service
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CIN - CYP	Cycle initial - Cycle primaire
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale "station d'épuration des eaux usées de Vidy"
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVEA	Centre de vie infantine des Acacias
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
G2i	Système de gestion de l'Office de la population
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
JSP	Jeunes sapeurs pompiers
LAA	Loir sur l'assurance accidents
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LPAS	Loi sur la prévoyance et l'aide sociale
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics

Liste des abréviations

MACIT	Missions d'action citoyenne
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts
MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFT	Office fédéral des transports
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PM	Pour mémoire
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Schéma directeur de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement du territoire
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels
SIT	Service d'information du territoire
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

Introduction

PREAVIS N° 10 - 2012

1^{ERE} PARTIE

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITE DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR SA GESTION DE L'EXERCICE 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi cantonale du 28 février 1956 sur les communes (article 93 c),
- du Règlement du Conseil communal du 1^{er} juillet 2006,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2011.

Conseil communal

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 30 juin 2011 (législature 2006-2011)

1	ALLOI Elvio	RAD	39	KHEMISSA Samira	SOC
2	APARICIO Isabelle	POP	40	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	SOC
3	BELLON André	RAD	41	KURT Ihsan	SOC
4	BIANCHI Catherine	RAD	42	KWAKYE Charles	SOC
5	BI-BANDENDA Bilongo Jean-Claude	SOC	43	LASSERRE ROUILLER Colette	LIB
6	BIRNER Stéphane	RAD	44	LINDER Pierre-Alain	LIB
7	BORER Georges	RAD	45	LOPERIOL Jérôme	SOC
8	BOURQUIN BUCHI Anne	SOC	46	LOPES Antonia	SOC
9	BÜHLMANN David	VER	47	MATTIA Maurizio	VER
10	BÜHLMANN Gérard	RAD	48	MEIENHOFER Werner	SOC
11	BURDET Christian	SOC	49	MONNEY Johanna	VER
12	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	SOC	50	MRAZEK Jan	VER
13	CONNE Madeline	SOC	51	NEF Madeleine	POP
14	CORDEY Gaston	RAD	52	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	SOC
15	CRETEGNY Philippe	LIB	53	NYDEGGER Verena	UDC
16	CROT Marcel	SOC	54	OESCH Madeleine	SOC
17	CUSIN Sylvie	SOC	55	PARISOD David	RAD
18	DAVID Samuel	LIB	56	PEREZ Manuel	SOC
19	DEBONNEVILLE Rachel	SOC	57	PESARESI Gabriella	VER
20	DEBRIT Laurent	PDC	58	POLETTI Saskia	RAD
21	DEILLON Fabien	UDC	59	POLIER Pierre	POP
22	DEILLON-VERNER Monika	UDC	60	RANNO Cadia	SOC
23	DELESSERT Pascal	RAD	61	RICHARD Francis	RAD
24	DEPRAZ Gérald	RAD	62	RIEHLING Stéphane	RAD
25	DESMEULES Isaline	POP	63	ROMERA José Luis	SOC
26	DI NATALE Jean-Baptiste	PDC	64	ROSSET Jean-Pierre	SOC
27	DUPERTUIS Jean-Pierre	RAD	65	ROTA Aldo	UDC
28	EBERHARD TARBANGDO Pierrette	POP	66	SALAZ Marinette	RAD
29	FERNANDES José	RAD	67	SARTORELLI Luigi	PDC
30	GENET Nicole	SOC	68	SAUGY Roger	SOC
31	GIRARD Daniel	RAD	69	SIMON Olivier	RAD
32	GOLAY Bernard	POP	70	SOLLIARD Gaston	SOC
33	HENCHOZ Eric	VER	71	STURM Nicole	RAD
34	HENZELIN Bertrand	PDC	72	TROTTI Javier	RAD
35	HURNI Claude-Pascal	RAD	73	TROVATELLI Ferdinand	LIB
36	ISOZ Isabelle	SOC	74	VERGARA Olga	SOC
37	JANIN Mathilde	PDC	75	WEIBEL Marie-Claire	UDC
38	KAPPELER Christian	RAD			

Secrétaire : DUPUIS Isabelle
Huissier : ROSSAT Jacky

Conseil communal

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2011 (législature 2011-2016)

1	APARICIO Isabelle	POP	39	MACHADO Antonio	UDC
2	BEUQUE Amélie	VER	40	MATTIA Maurizio	VER
3	BI-BANDENDA Bilongo Jean-Claude	SOC	41	MEIENHOFER Werner	SOC
4	BIRRER Stéphane	PLR	42	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
5	BORER Georges	PLR	43	MONNEY Johanna	VER
6	BOULAZ David	VER	44	MRAZEK Jan	VER
7	BÜHLMANN Gérard	PLR	45	NEF Madeleine	POP
8	BURDET Christian	SOC	46	NGIJOL Lucien	POP
9	BURGENER Fritz	PLR	47	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	SOC
10	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	SOC	48	OESCH Madeleine	SOC
11	CLOT Jean-Marc	UDC	49	PARISOD David	PLR
12	CONNE Madeline	SOC	50	PEREZ Manuel	SOC
13	CORDEY Gaston	PLR	51	PFEIFFER JUNOD Ruth	VER
14	CRETEGNY Philippe	PLR	52	PILET Olivier	SOC
15	CROT Marcel	SOC	53	POLETTI Saskia	PLR
16	CUSIN Sylvie	SOC	54	POLIER Jamila	UDC
17	DAVID Samuel	PLR	55	POULY Laurent	PLR
18	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	56	QUINTON Victoria	UDC
19	DEILLON-VERNER Monika	UDC	57	RANNO Cadia	SOC
20	DELESSERT Pascal	PLR	58	RICHARD Francis	PLR
21	DEPRAZ Gérald	PLR	59	ROMERA José Luis	SOC
22	DI NATALE Jean-Baptiste	PDC	60	ROTA Aldo	UDC
23	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	61	ROTHWELL Timothy	PLR
24	FAUTH Nadia	PLR	62	RUSCONI Alberto	SOC
25	FERNANDES José	PLR	63	RUSSBACH Magali	VER
26	GENET Nicole	SOC	64	SALAZ Marinette	PLR
27	GENIER Maurice	PLR	65	SARTORELLI Luigi	PDC
28	GIRARD Daniel	PLR	66	SAUGY Roger	SOC
29	GOMES FERREIRA Fernando	UDC	67	SCHROFF Philippe	PLR
30	GONCALVES GOMES Olga	SOC	68	SEPPEY Marianne	PDC
31	HENCHOZ Eric	VER	69	SOLLIARD Gaston	SOC
32	ISOZ Isabelle	SOC	70	STAUFFER David	PDC
33	KHEMISSA Samira	SOC	71	STURM Nicole	PLR
34	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	SOC	72	TARBANGDO Pierrette	POP
35	KURT Ihsan	SOC	73	TROTTI Javier	PLR
36	LASSERRE ROUILLER Colette	PLR	74	TROVATELLI Ferdinand	PLR
37	LOPERIOL Jérôme	SOC	75	WEIBEL Marie-Claire	UDC
38	LOPES Antonia	SOC			

Secrétaire : DUPUIS Isabelle
Huissier : ROSSAT Jacky

Conseil communal

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Présidente : Mme Isabelle Isoz
1^{er} Vice-président : M. Fabien Deillon
2^{ème} Vice-présidente : Mme Gabriella Pesaresi
Scrutatrices : Mme Mathilde Janin
Mme Madeleine Nef
Scrutateurs : Mme Colette Lasserre Rouiller
suppléants M. Georges Borer

Du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012

Président : M. Fabien Deillon
1^{er} Vice-président : M. Samuel David
2^{ème} Vice-président : M. David Boulaz
Scrutateurs : Mme Madeleine Oesch
M. Georges Borer
Scrutatrices : Mme Pierrette Tarbandgo
suppléantes Mme Marianne Seppey

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2011

En 2011, le Conseil communal a tenu 9 séances (6 en 2010) au cours desquelles la Municipalité a présenté 27 préavis et 5 rapports (16 préavis et 2 rapports en 2010).

Séance du 14 février 2011

- Adoption du préavis municipal n° 1-2011 sollicitant l'octroi d'un crédit-cadre de CHF 676'500.- couvrant l'évolution de l'informatique communale de 2011 à 2016;
- Adoption du préavis municipal n° 2-2011 sollicitant un crédit d'ouvrage de CHF 8'216'000.- pour le réaménagement complet de la route de Broye, le remplacement des collecteurs d'eaux usées et la mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye et répondant au postulat, déposé le 22 octobre 2007, de M. Gérald Dépraz «Pour une étude globale des axes de circulation du secteur de Broye»;
- Adoption du préavis municipal n° 3-2011 sollicitant un crédit de CHF 1'300'000.- relatif à la rénovation des installations techniques de chauffage et de ventilation de la piscine de Fontadel;
- Adoption du préavis municipal n° 4-2011 sollicitant un crédit d'étude de CHF 200'000.- pour la participation de la Commune de Prilly au financement du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL).

Séance du 28 mars 2011

- Adoption du préavis n° 5-2011 relatif à l'adhésion de la Commune de Prilly au Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, ainsi qu'à l'autorisation d'établir un contrat de prestations avec ledit groupement;
- Adoption du rapport municipal n° 2-2011 et classement du postulat n° PO 1-2010 de Mme Colette Lasserre Rouillier «Pour un prix de l'électricité raisonnable à Prilly».

Séance du 9 mai 2011

- Adoption du préavis municipal n° 6-2011 sollicitant un crédit d'investissement de CHF 4'000'000.- destiné à la création de la société CADQUEST SA pour le développement du réseau du chauffage à distance sur le territoire des communes de Renens et Prilly, ainsi que l'octroi d'un cautionnement solidaire pour un montant maximum de CHF 3'700'000.-;
- Adoption du préavis municipal n° 7-2011 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit-cadre de CHF 2'670'000.- destiné à l'entretien, à la rénovation et à la maintenance des immeubles du patrimoine communal pour la législature 2011-2016;
- Adoption du préavis municipal n° 8-2011 demandant la ratification d'une nouvelle convention entre les Communes de Lausanne, Prilly et Renens concernant le Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM).

Conseil communal

Séance du 6 juin 2011

- Adoption du préavis municipal n° 9-2011 sollicitant l'octroi d'un crédit-cadre de CHF 200'000.- destiné au remplacement des candélabres pour la législature 2011-2016;
- Adoption du préavis municipal n° 10-2011 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 3'500'000.- destiné à la démolition et reconstruction du bâtiment du restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys et répondant partiellement au postulat n° PO 8-2008 de Mme Eliane Carnevale «Pour un rafraîchissement de la piscine de la Fleur-de-Lys»;
- Adoption du préavis municipal n° 11-2011 sollicitant l'octroi d'un crédit d'étude de CHF 630'000.- TTC destiné au financement du projet d'ouvrage (part prillérane) de l'axe fort "Bus à haut niveau de service (BHNS)" prévu dans le cadre du PALM;
- Adoption du préavis municipal n° 12-2011 relatif à la mise en place d'une aide individuelle au logement et répondant au postulat n° PO 6-2008 de M. Jean- Pierre Rosset & Consorts «Pour étudier et faire un rapport sur les effets et les moyens nécessaires pour créer et développer l'aide au logement dans notre Commune»;
- Adoption du préavis municipal n° 13-2011 demandant un crédit de CHF 37'800.- TTC pour un mandat d'accompagnement dans l'élaboration d'un "objectif logement", participation cantonale déduite, et répondant partiellement aux postulats n° PO 10-2010 de Mme Patrizia Clivaz Luchez & Consorts «Demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly» et n° PO 11-2010 de Mme Isabelle Aparicio & Consorts «Pour des logements subventionnés à Prilly».

Séance d'assermentation et installation des autorités communales du 14 juin 2011

- Assermentation du Conseil communal;
- Assermentation de la Municipalité;
- Election du Président du Conseil communal;
- Election de la Secrétaire pour la législature 2011-2016;
- Election du 1^{er} Vice-président pour la 1^{ère} année de la législature 2011-2016;
- Election du 2^{ème} Vice-président pour la 1^{ère} année de la législature 2011-2016;
- Election de deux scrutateurs pour la 1^{ère} année de la législature 2011-2016;
- Election de deux scrutateurs suppléants pour la 1^{ère} année de la législature 2011-2016;
- Election du Secrétaire suppléant pour la 1^{ère} année de la législature 2011-2016;
- Nomination d'un huissier pour la législature 2011-2016;
- Election des commissions permanentes pour la législature 2011-2016;
- Election des représentants du Conseil communal dans les associations de communes (ASIGOS, AIT, AJENOL, POLOUEST).

Séance du 27 juin 2011

- Adoption du préavis municipal n° 14-2011 soumettant les comptes de la STEP pour l'exercice 2010;
- Adoption du préavis municipal n° 16-2011 soumettant le rapport municipal sur la gestion de l'administration pour l'exercice 2010;
- Adoption du préavis municipal n° 15-2011 soumettant les comptes communaux pour l'exercice 2010;
- Adoption du préavis municipal n° 17-2011 relatif à la réorganisation territoriale de l'Association régionale de l'action sociale Prilly-Echallens (ARASPE) avec les modifications de l'article 15 des statuts de ladite association;
- Refus du rapport municipal n° 1-2011 répondant au postulat n° PO 4-2010 de M. Samuel David «demandant à la Municipalité de garantir des mesures liées à la sécurité à long terme en faveur de la population prillérane».

Conseil communal

Séance du 12 septembre 2011

- Assermentation de Mme Colette Lasserre-Roullier et de MM. Gaston Solliard, Luigi Sartorelli et Fritz Burgener, excusés lors de la séance d'installation des Autorités;
- Election à l'AIT de M. Bertrand Henzelin, Conseiller municipal, conformément aux statuts de cette association;
- Adoption du préavis municipal no 18-2011 concernant l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de plaider;
- Adoption du préavis municipal no 19-2011 relatif à l'octroi d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières;
- Adoption du préavis municipal no 20-2011 relatif à la compétence financière de la Municipalité pour la législature 2011-2016;
- Adoption du préavis municipal n° 21-2011 relatif à l'autorisation générale de statuer sur les acquisitions de participations dans les sociétés commerciales pour la législature 2011-2016;
- Adoption du rapport municipal n° 4-2011 et classement du postulat N° PO 3-2009 de M. Aldo Rota «Contribution partagée à l'aide et prévention de la jeunesse».

Séance du 14 novembre 2011

- Election à la Commission de gestion de M. Werner Meienhofer;
- Election à la Commission des finances de Mme Sylvie Krattinger;
- Adoption du préavis municipal n° 22-2011 sollicitant l'octroi d'un crédit d'études de CHF 390'000.- pour divers projets d'aménagement sur le territoire prilléran;
- Adoption du préavis municipal n° 23-2011 amendé relatif à l'adoption d'un nouveau règlement sur l'aide sociale complémentaire communale;
- Adoption du rapport municipal n° 5-2011 répondant partiellement au postulat N° 3-2010 de M. Roger Saugy «demandant un rapport sur les possibilités qu'il y aurait d'engager des civilistes dans l'Administration ou dans les institutions dont elle est partie».

Séance du 5 décembre 2011

- Adoption du préavis municipal n° 24-2011 soumettant le budget de la STEP pour l'exercice 2012;
- Adoption du préavis municipal n° 25-2011 amendé soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2012;
- Adoption du préavis municipal n° 26-2011 relatif à la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016.

Séance du 12 décembre 2011

- Acceptation du préavis municipal n° 27-2011 relatif à l'adoption de la convention d'entente intercommunale scolaire en matière d'enseignement primaire, ainsi qu'à l'adoption du règlement du Conseil de l'établissement scolaire primaire de Prilly et du Règlement du Conseil de l'établissement scolaire secondaire de Prilly
- Pris acte du rapport municipal intermédiaire présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2010.

Conseil communal

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2011

19.02.2007	M. Jean-Pierre Rosset	Postulat : "Carrefour Fleur-de-Lys : dangerosité sur la jonction Rte de Neuchâtel/Ch. de la Fleur-de-Lys".
19.11.2007	Mmes Vanessa Benitez Santoli et Tomika Hegedüs-Connor	Postulat demandant une étude sur les besoins liés à la petite enfance des 0-12 ans, en particulier sur les lieux d'accueil (extrafamilial et extrascolaire) de la Commune de Prilly.
29.09.2008	M. Stéphane Birrer	PO 3-2008 : "Pour une dynamisation du centre de Prilly".
29.09.2008	M. André Bellon	PO 4-2008 : "Pour un plan d'action communal en faveur du sport".
08.12.2008	M. Samuel David	PO 7-2008 : "Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit."
08.12.2008	Mme Eliane Carnevale	PO 8-2008 : "Pour un rafraîchissement de la piscine de la Fleur-de-Lys".
08.06.2009	M. Bertrand Henzelin	PO 4-2009 : "Pourquoi Prilly ne reste pas dans la PCi Lausanne-Nord ?".
28.09.2009	Mme Saskia Poletti	M 1-2009 demandant la création d'une véritable UAPE adaptée aux besoins et aux ressources de la Commune de Prilly.
28.09.2009	M. Fabien Deillon	PO 5-2009 : "L'accueil des petits, une solution au sein de la famille".
26.04.2010	Mme Geneviève Nosedà Guignard	PO 2-2010 demandant à la Municipalité d'étudier et de faire rapport pour une "Amélioration des services de la Bibliothèque municipale de Prilly".
26.04.2010	M. Roger Saugy	PO 3-2010 demandant à la Municipalité un rapport sur les possibilités qu'il y aurait d'engager des civilistes dans l'administration ou dans les institutions dont elle est partie.
28.06.2010	M. Samuel David	PO 4-2010 demandant à la Municipalité de garantir des mesures liées à la sécurité à long terme en faveur de la population prillérane.
28.06.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 5-2010 pour un soutien de la Commune de Prilly au projet pilote "Mentorat Emploi Migrations" de l'EPER (Entraide protestante suisse) pour l'insertion professionnelle des migrantes et migrants avec des qualifications professionnelles.
28.06.2010	Mme Johanna Monney et consorts	PO 6-2010 : "Pour un service de vélos en libre service à Prilly".
27.09.2010	Mme Isabelle Isoz	PO 7-2010 demandant le développement des possibilités d'accueil pour la petite enfance à Prilly.
27.09.2010	MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek	PO 8-2010 : "Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain".

Conseil communal

08.11.2010	Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts	PO 10-2010 demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly.
06.12.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 11-2010 : "Pour des logements subventionnés à Prilly".
28.03.2011	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 12-2010 demandant l'étude de l'ouverture d'un local de partage et convivialité à Prilly-Centre".
28.03.2011	Mme Anne Bourquin Büchi et consorts	PO 1-2011 : "Afin de soutenir une économie de proximité et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit".
28.03.2011	M. Maurizio Mattia	PO 2-2011 : "Pour la mise en œuvre d'un programme d'investissements dans le solaire photovoltaïque et la micro-hydraulique au sein de la commune afin de produire chaque année 1'000'000 de kWh d'électricité renouvelable à l'horizon 2016".
09.05.2011	Mme Sylvie Cusin et consorts	M 1-2011 : "Défauts constatés sur le pavillon scolaire de Sous-Mont et mesures prises par la Municipalité".
12.09.2011	M. Stéphane Birrer et consorts	M 2-2011 demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.

Etat des études

Postulat de M. Jean-Pierre Rosset

La solution du passage à niveau, acceptée par toutes les parties, qui avait abouti à un projet final transmis à l'OFT durant l'année 2010-2011, a été bloquée par la Direction du LEB. De ce fait, l'OFT n'ayant pu se déterminer de manière finale, la Municipalité de Prilly s'est ralliée à la proposition pour un passage en dénivelé. Une commission regroupant toutes les parties a repris le dossier, dans le courant du 4^{ème} trimestre 2011, afin de l'adapter à cette nouvelle orientation. En l'état du dossier, la Municipalité sera attentive à ce que la réalisation de ce dénivelé tienne compte de toutes les exigences prilléranses permettant d'éviter sur la rte de Broye un deuxième "Chasseur".

Postulat de Mmes Vanessa Benitez Santoli et Tomika Hegedüs-Connor

Ce postulat a fait l'objet d'une réponse partielle, le 24 novembre 2008, quant à l'étude des besoins liés à la petite enfance des 0-12 ans. Il a également fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2009, 2010 et 2011, et d'un état des lieux des structures créées et possibilités d'accueil actuelles à Prilly dans le rapport intermédiaire 2011. La Municipalité y répondra, ainsi qu'au postulat PO 5-2009, à la motion M 1-2009 et au postulat PO 7-2010, en présentant au Conseil, dans le courant de la législature 2011-2016, diverses propositions par voie de préavis, adaptées tant aux besoins identifiés qu'aux moyens financiers de la Commune.

Postulat PO 3-2008 de M. Stéphane Birrer

Ce postulat a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2009, 2010 et 2011. Un mandat a été confié à un bureau spécialisé dans les concepts de circulation de manière à ce qu'il étudie divers aspects du centre-ville. Suite à ces résultats, les ateliers participatifs promis au travers du préavis N° 2-2010 devraient être organisés dans le courant du printemps 2012. Le reste (études, projet d'ouvrage) suivra parallèlement aux travaux de réfection du Centre commercial.

Conseil communal

Postulat PO 4-2008 de M. André Bellon

Il sera répondu à ce postulat, qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2009, 2010 et 2011, dans le courant de l'année 2012.

Postulat PO 7-2008 de M. Samuel David

Il sera répondu à ce postulat, qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2009, 2010 et 2011. Après l'étude générale sur l'Ouest lausannois et le rapport qui en est sorti en 2010, les études purement communales seront lancées en 2012, ceci en liaison avec la révision du PGA (plan général d'affectation) actuellement en cours.

Postulat PO 8-2008 de Mme Eliane Carnevale

Les travaux de démolition et de reconstruction du restaurant de la piscine, selon préavis N° 10-2011, ont commencé comme prévu le 20 septembre 2011. La réouverture du nouveau café-restaurant est programmée pour le début de la saison 2012 de la piscine. Quant à la réfection totale des bassins et des installations techniques, elle fera l'objet d'un préavis qui sera présenté au printemps 2012, tout comme le préavis séparé portant sur le projet de rénovation des bâtiments de service (caisse, vestiaires, sanitaires, dépôts).

Postulat PO 4-2009 de M. Bertrand Henzelin

Il sera répondu à ce postulat dans le courant 2012, par le biais d'un préavis soumettant la convention d'adhésion de Prilly à l'ORPC Ouest lausannois.

Motion M 1-2009 de Mme Saskia Poletti

Cette motion a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2010, et d'un état des lieux des structures créées et possibilités d'accueil actuelles à Prilly dans le rapport intermédiaire 2011. La Municipalité y répondra, ainsi qu'au postulat, déposé le 19.11.2007, de Mmes les ex-Conseillères V. Benitez Santoli et T. Hegedüs-Connor, au postulat PO 5-2009 et au postulat PO 7-2010, en présentant au Conseil, dans le courant de la législature 2011-2016, diverses propositions par voie de préavis, adaptées tant aux besoins identifiés qu'aux moyens financiers de la Commune.

Postulat PO 5-2009 de M. Fabien Deillon

Ce postulat a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2010, et d'un état des lieux des structures créées et possibilités d'accueil actuelles à Prilly dans le rapport intermédiaire 2011. La Municipalité y répondra, ainsi qu'au postulat, déposé le 19.11.2007, de Mmes les ex-Conseillères V. Benitez Santoli et T. Hegedüs-Connor, à la motion M 1-2009 et au postulat PO 7-2010, en présentant au Conseil, dans le courant de la législature 2011-2016, diverses propositions par voie de préavis, adaptées tant aux besoins identifiés qu'aux moyens financiers de la Commune.

Postulat PO 2-2010 de Mme Geneviève Nosedà Guignard

Compte tenu d'une probable et prochaine réorganisation de la Bibliothèque, la Municipalité proposera au Conseil un rapport répondant à ce postulat dans le courant de l'année 2012.

Postulat PO 4-2010 de M. Samuel David

En date du 27 juin 2011, le Conseil communal de Prilly a refusé la réponse municipale à ce postulat. Au vu de faits nouveaux, la Municipalité sera en mesure de présenter un nouveau rapport dans le courant du printemps 2012.

Postulat PO 3-2010 de M. Roger Saugy

Il a été répondu partiellement à ce postulat au travers du rapport municipal n° 5-2011, confirmant l'engagement d'un civiliste. Suite à cette expérience, la Municipalité décidera si elle reconduira ce genre d'engagement et en informera le Conseil communal par le biais d'un nouveau rapport.

Postulat PO 5-2010 de Mme Isabelle Aparicio et consorts

Ce postulat aura trouvé réponse lors de la séance du Conseil du 26 mars 2012.

Conseil communal

Postulat PO 6-2010 de Mme Johanna Monney et consorts

La mise en place de stations VLS pose encore différents problèmes non résolus, tant sur le territoire communal que dans les communes voisines. La complexité «en étages» de la Ville de Prilly ne simplifie pas le dossier. Différents projets sont à l'étude, qui tiennent compte de l'ouverture de la nouvelle gare de Prilly-Malley ainsi que des projets liés au SDOL.

Postulat PO 7-2010 de Mme Isabelle Isoz

Ce postulat a fait l'objet d'un rapport intermédiaire en 2010, et d'un état des lieux des structures créées et possibilités d'accueil actuelles à Prilly dans le rapport intermédiaire 2011. La Municipalité y répondra, ainsi qu'au postulat, déposé le 19.11.2007, de Mmes les ex-Conseillères V. Benitez Santoli et T. Hegedüs-Connor, à la motion M 1-2009 et au postulat PO 5-2009, en présentant au Conseil, dans le courant de la législature 2011-2016, diverses propositions par voie de préavis, adaptées tant aux besoins identifiés qu'aux moyens financiers de la Commune.

Postulat PO 8-2010 de MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek

La Municipalité lancera une étude de ce concept "biodiversité en milieu urbain". Une réponse à ce postulat devrait pouvoir être donnée en 2013.

Postulat PO 10-2010 de Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts et

Postulat PO 11-2010 de Mme Isabelle Aparicio et consorts

Par son préavis N° 13-2011, la Municipalité a annoncé son intention de procéder à l'élaboration d'un «Objectif logement» pour la Ville de Prilly, répondant ainsi à la volonté de mettre en place une véritable politique foncière et de logement. Sur la base du projet élaboré par une société externe, la première phase consistant en l'analyse de la situation sur Prilly sera lancée dans le courant du 1^{er} semestre 2012.

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2011 seront traités en principe dans le courant de 2012-2013 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2012.

Suite donnée aux vœux et observations de la Commission de gestion

Sur la base des réponses de la Municipalité dans son document daté du 16 juin 2011, seuls les points nécessitant une suite ou une précision à donner sont repris ci-après :

Vœu N° 1 (ensemble des dicastères)

Lorsque la Commission de gestion demande des listes, des tableaux remplis ou tout autre document, elle souhaite qu'à l'avenir ceux-ci soit transmis tels que demandés.

Réponse

La Municipalité fournira bien entendu les renseignements demandés pour autant que les tableaux soient établis selon un schéma prédéfini conforme aux standards en matière d'appels d'offres ou de marchés publics. Il n'est pas possible de transposer sans autre des documents officiels dans un tableau d'une autre provenance.

Suite donnée

La Municipalité essaiera, autant que faire ce peut, de répondre par des documents dont la teneur et la présentation soient les plus proches des vœux de la Commission de gestion, tout en étant consciente qu'à l'impossible, nul n'est tenu ...

Vœu N° 3 (Urbanisme)

Les projets SDOL, SDNL, devraient faire l'objet d'une planification à 5 ans, donnant ainsi une meilleure visibilité aux projets pour le Conseil, aussi bien en termes de budgets que sur le déroulement des projets. Une commission permanente pourrait également être mise sur pied.

Réponse

Un important outil informatique va être mis à disposition des communes permettant une vue globale et prospective des projets. Concernant la commission permanente, au vu de l'énorme diversité de matière et des degrés d'avancement très aléatoires des différents chantiers du SDOL et du SDNL, la Municipalité n'envisage pas de mettre en place une commission consultative. Par contre, on peut penser que le Bureau du Conseil communal pourrait nommer les mêmes commissaires pour les futurs crédits d'étude et d'ouvrage communaux à venir.

Conseil communal

Suite donnée

Une commission ad hoc a été nommée en vue de la constitution éventuelle d'une commission permanente pour traiter les objets liés au SDOL et au SDNL. Une présentation au Conseil communal des conclusions de cette commission est prévue dans le courant du 1^{er} trimestre 2012.

Vœu N° 18 (*Petite enfance et protection de la jeunesse*)

Réactualiser le site Internet de l'AJENOL : les données y figurant sont encore celles de 2009.

Réponse

Le site de l'AJENOL est régulièrement mis à jour. Actuellement il n'y manque que les données relatives à l'accueil de jour parascolaire à la Fourmi-Bleue et à Cheseaux. Elles y seront incorporées prochainement.

Suite donnée

Le site de l'AJENOL est à jour; les informations y figurant, à l'heure de la rédaction du rapport de gestion, concernent l'année 2012.

Vœu N° 22 (*Bourse*)

Si un investissement doit être reporté afin de faire face à un imprévu, en informer le conseil communal.

Réponse

En fonction de l'importance et de l'impact du report de l'investissement, la Municipalité décidera d'informer le Conseil communal.

Suite donnée

Si un investissement doit être reporté afin de faire face à un imprévu, la Municipalité informera le Conseil communal.

Vœu N° 24 (*Bourse*)

La commission de gestion propose qu'à l'avenir les activités de président, de caissier et de rapporteur soient réparties entre différents membres du Fonds de soutien.

Réponse

Selon la convention du 15 novembre 1988 créant le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la Région lausannoise, la gestion administrative est assumée par la Commune de Prilly de même que la comptabilité. Un nouveau Comité de gestion sera élu pour la législature 2011-2016 avec une nouvelle répartition des tâches. Une révision de la convention sera proposée à l'assemblée générale de juin 2011.

Suite donnée

Un nouveau Comité de gestion a été nommé lors de l'Assemblée générale du 14 juin 2011. Il est composé entre autres de Mme C. Wyssa (Bussigny), Présidente, Mme G. Hochstrasser (Romanel-sur-Lausanne), Vice-présidente, et M. B. Henzelin, Trésorier. En tant que siège, Prilly conserve la charge du secrétariat de cet organisme.

Conseil communal

Votations et élections 2011

13 février

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'810

Initiative populaire du 23 février 2009 "Pour la protection face à la violence des armes"

Taux de participation : 44.56 %

13 mars

Elections communales

Electeurs inscrits : 7'756

Elections du Conseil communal et de la Municipalité 1^{er} tour

Taux de participation : 31.51 %

3 avril

Elections communales

Electeurs inscrits : 7'739

Election de la Municipalité 2^{ème} tour

Taux de participation : 27.29 %

15 mai

Votation cantonale

Electeurs inscrits : 5'793

Préavis du canton à l'étape 1 du plan sectoriel "Dépôts en couches géologiques profondes" concernant le stockage des déchets nucléaires

Taux de participation : 36.66 %

Initiative populaire "Pour le droit à un salaire minimum"

Taux de participation : 36.66 %

Loi du 23 novembre 2010 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam)

Taux de participation : 36.66 %

4 septembre

Votation cantonale

Electeurs inscrits : 5'784

Initiative populaire "Vivre et voter ici - Droits politiques des étrangères et des étrangers sur le plan cantonal"

Taux de participation : 38.04 %

Initiative parlementaire constitutionnelle demandant une modification de l'article 144, alinéa 3 de la Constitution du Canton de Vaud (mode d'élection des conseils communaux dans les communes de 3'000 habitants et plus)

Taux de participation : 37.81 %

- Initiative populaire "Ecole 2010 : sauver l'école"

- Contre-projet du Grand Conseil : loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO)

Taux de participation : 38.00 %

23 octobre

Elections fédérales

Electeurs inscrits : 5'788

Elections du Conseil national et du Conseil des Etats 1^{er} tour

Taux de participation : 39.40 %

Conseil communal

13 novembre Elections fédérales

Electeurs inscrits : 5'783

Election du Conseil des Etats 2^{ème} tour

Taux de participation : 36.04 %

27 novembre Election cantonale

Electeurs inscrits : 5'781

Election complémentaire du Conseil d'Etat 1^{er} tour

Taux de participation : 29.74 %

18 décembre Election cantonale

Electeurs inscrits : 5'790

Election complémentaire du Conseil d'Etat 2^{ème} tour

Taux de participation : 26.94 %

Municipalité

Répartition des sections jusqu'au 30 juin 2011

- | | |
|--|--|
| 1. Administration générale - Office de la population - Informatique - Urbanisme et Constructions - Relations extérieures | M. Alain Gillièron
Suppléant : M. Rémy Pidoux |
| 2. Finances - Protection civile - SDIS - Affaires culturelles et sportives | M. Rémy Pidoux
Suppléant : M. Etienne Lasserre |
| 3. Travaux publics/Voirie - Services industriels - Ecoles - Paroisses - Naturalisations | M. Michel Pellegrinelli
Suppléant : M. Pierre-Alain Luy |
| 4. Services sociaux - Police - Service d'accueil petite enfance | M. Etienne Lasserre
Suppléant : M. Alain Gillièron |
| 5. Domaines - Bâtiments communaux - Gérances - Déchets - Piscines | M. Pierre-Alain Luy
Suppléant : M. Michel Pellegrinelli |
| Vice-présidence : | M. Pierre-Alain Luy |

Répartition des sections dès le 1^{er} juillet 2011

- | | |
|--|---|
| 1. Administration générale - Office de la population - Informatique - Urbanisme et Constructions - Relations extérieures | M. Alain Gillièron
Suppléant : M. Michel Pellegrinelli |
| 2. Finances - Police - SDIS - Protection civile - Affaires culturelles et sportives | M. Bertrand Henzelin
Suppléant : M. Olivier Simon |
| 3. Travaux publics/Voirie - Parcs et promenades - Services industriels - Naturalisations - Paroisses | M. Michel Pellegrinelli
Suppléant : M. Alain Gillièron |
| 4. Petite enfance - Jeunesse - Affaires sociales | Mme Anne Bourquin-Büchi
Suppléant : M. Bertrand Henzelin |
| 5. Domaines/Bâtiments - Energie/Environnement - Déchets - Piscines - SI communales | M. Olivier Simon
Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi |
| Vice-présidence : | M. Michel Pellegrinelli |

Depuis le 1^{er} juillet 2010 et jusqu'au 30 juin 2011, la Municipalité a tenu 43 séances ordinaires et extraordinaires (44 en 2009-2010).

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011, elle a siégé à 18 reprises.

Elle a organisé :

- la cérémonie d'assermentation et d'installation des nouvelles autorités, le 14 juin;
- l'inauguration du Château de Prilly et nouveau bâtiment communal, incluant celle du nouvel espace d'expositions par la présentation des œuvres de 9 artistes prillérans, le 8 octobre.

Elle a accueilli à Prilly ou participé à l'organisation de :

- l'assemblée annuelle de l'Association vaudoise du personnel de l'Etat civil, le 7 mai;
- la cérémonie officielle et des animations liées à la remise du Prix Wakker aux 9 communes partenaires du SDOL, le 18 juin;
- la 14^{ème} World Gymnaestrada, au travers notamment de l'hébergement de plusieurs délégations dans les collèges du Grand-Pré et de l'Union, du 7 au 18 juillet;
- l'assemblée générale de Lausanne Région, le 21 septembre.

Municipalité

Elle a en outre assisté :

- au banquet de l'Abbaye de Prilly, le 20 juin;
- à l'assemblée constitutive du Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge, le 31 août;
- à l'inauguration du nouveau magasin Migros de Prilly Centre, le 8 septembre;
- aux diverses manifestations qu'elle organise annuellement, ainsi qu'à celles des groupements, associations et sociétés locales diverses, de même qu'à leurs soirées annuelles.

L'inspection traditionnelle du Préfet, M. Etienne Roy, a eu lieu le 10 octobre 2011.

Message du Syndic :

Petit Quiz en guise d'introduction ! A vous de phosphorer ...

1291, fondation de ...
1531, invasion du...
1931, présentation du ...
1971, votation sur ...
1991, commémoration des
2001, destruction des
2011, inauguration du....

Que des millésimes à marquer d'une pierre blanche ou ... noire !

Pour la Municipalité de Prilly, 2011 a été dense et foisonnante de projets et réalisations de toutes natures. Le retour de l'administration au Château rénové et modernisé est sans doute l'événement majeur de cette année chronophage pour le moins animée.

2011 a aussi été le moment de renouveler l'équipe municipale. Que MM. Pierre-Alain Luy, Rémy Pidoux et Etienne Lasserre, Municipaux sortants, soient sincèrement et chaleureusement remerciés de leur investissement et leur travail au bénéfice de la Commune. Bienvenue à Mme Anne Bourquin-Büchi et MM. Olivier Simon et Bertrand Henzelin, Municipale et Municipaux entrants, qui prennent le relais pour recomposer l'Exécutif prilléran. Gageons qu'ils ne vont pas s'ennuyer, car si on a bien apprécié 2011 en matière de situations particulières, projets ambitieux et autres problématiques complexes, eh bien, on peut être certain que les années 2012 et suivantes seront à la hauteur !



Inauguration du Château et du nouveau bâtiment administratif

Administration générale

GENERALITES

Abonnements CFF

Comme en 2010, 5 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans, au prix de CHF 40.- l'abonnement dès le 1^{er} janvier 2011 (CHF 35.- auparavant), ce en raison de l'augmentation annoncée de 15.6 % des tarifs CFF. Il en résulte que sur les 1'825 cartes disponibles, 1'624 ont été vendues et 8 utilisées pour les besoins des services communaux ($1'624 \text{ s}/1'825 = 88.98 \%$; en 2010 : $1'760 \text{ s}/1'980 = 88.89 \%$). Il est à noter que 18 billets pour janvier 2012 ont été délivrés en décembre. En outre, comme en 2010, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet, soit un total de 11 billets.

CIGM

Sept jours sur sept, de 08h00 à 23h00, les patinoires offrent en saison des surfaces pour pratiquer sports, loisirs, détente, socialisation ou entretenir sa forme.

L'offre proposée aux utilisateurs a été enrichie de différents produits tels que «Je fête mon anniversaire à la patinoire», «Mon dimanche en patins», «Ma fondue patins aux pieds», complétés par une offre spéciale pour les seniors.

Différents canaux de communication sont utilisés pour faire connaître ces animations : par le biais du site internet www.espacemalley.ch constamment tenu à jour, par des insertions régulières dans le Prill'hérault ainsi que par des articles sur la page "Facebook" de la patinoire.

Parallèlement et en complément des nombreux matchs de hockey, diverses manifestations ont eu lieu en 2011 : les soirées nationales et les galas de la Gymnaestrada en juillet, les spectacles de Laurent Gerra et «Il était une fois Joe Dassin», un festival lusitanien, un concert unique en Europe avec le célèbre rappeur américain «50 Cent», sans oublier Art On Ice ainsi que différentes soirées d'entreprise pour n'en citer que quelques-unes.

Au niveau de la couverture du déficit du CIGM d'exploitation, les Conseils communaux de Prilly, Lausanne et Renens ont accepté chacun un préavis définissant un nouveau mode de répartition dudit déficit. A relever que, cette année encore, un grand nombre de Communes de Lausanne Région ont reconnu l'importance du CIGM dans l'offre régionale et accepté de le soutenir financièrement.

Bien que l'état général des installations soit bon, il est évident que les attentes des personnes qui produisent des spectacles (sportifs ou culturels) ainsi que celles des spectateurs ont profondément évolué depuis les premiers jours d'exploitation du centre intercommunal. Une réflexion a été mise en route courant 2011 afin d'évaluer la manière la plus appropriée de faire évoluer le site en terme de confort et de sécurité.

Cinétoile

L'année 2011 a de nouveau mis en exergue le Ciné Festival, qui a battu tous les records de fréquentation. D'autre part, sur le plan technique et face à l'incontournable nécessité, la Direction de Cinétoile a dû prendre la décision de changer l'ensemble du matériel de projection de ses 6 salles en passant du 35 mm au numérique.

Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

Les membres de cette commission se sont réunis à 6 reprises durant l'année 2011. Son Comité a élaboré une charte de la politique d'intégration, ainsi qu'un règlement, qui ont été ratifiés et signés par la Municipalité de Prilly en date du 7 novembre 2011. Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet communal, dans la rubrique "Intégration".

Anciennement Commission consultative et d'intégration Suisses-Etrangers de Prilly, elle s'intitule désormais Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP), dont la présidence est assurée par M. Ishan Kurt, en remplacement de Mme Isabelle Aparicio.

Administration générale

Commission du Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables

Ensuite de l'entrée en vigueur, le 29 octobre 2007, du règlement du Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, une commission consultative, composée de cinq membres, a été créée afin de conseiller, promouvoir le fonds et statuer sur les demandes.

En 2011, cette commission a siégé à cinq reprises. Elle a reçu 18 demandes de subventions liées aux constructions et 23 demandes pour des vélos électriques. Le montant des subventions attribuées durant cette année représente un total de CHF 288'895.-.

Le règlement du Fonds, le tableau des rétributions annuelles, ainsi que tous les formulaires utiles à une demande de subvention sont disponibles sur le site Internet communal dans la rubrique "Energie".

Commissions permanentes - Comités

La nouvelle législature, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2011, a entraîné de nombreuses modifications dans la composition des commissions, comités et délégations de la compétence tant du législatif que de l'exécutif.

En raison de la réforme cantonale de la PCi, l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lausanne-Nord, dont le siège était à Prilly, a cessé son activité au 31 décembre 2011.

Quant aux commissions "municipales" diverses, les modifications suivantes ont été enregistrées :

- au sein de la Commission du Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, M. Willy Détraz a remplacé M. Peter Fahrni, en qualité consultant externe;
- la démission de M. Philippe Coquerand, en tant que membre de la Commission de "Fêtons Prilly", lequel n'a pas été remplacé dès l'instant où elle compte toujours un représentant du Service des travaux en la personne de M. Pérez;
- les démissions de Mmes Fernande Amiguet et Christa Baur de la Commission d'animation, qui n'ont malheureusement pas encore pu être remplacées faute de "volontaires";
- au sein de la Commission du Four à pain, les démissions de Mme et M. Jeannine et Jean-Paul Bärswyl et de Mme et M. Jacqueline et Charly Flaction, dont les postes sont toujours vacants.

Communication - Nouveau logo communal

Issu d'un concours lancé auprès de trois sociétés de communication, le nouveau logo communal a été dévoilé au public lors de l'inauguration du Château. S'en est suivi un travail de longue haleine pour adapter les nombreux documents que compte l'Administration. Par ailleurs, une charte graphique a été éditée, véritable "bible" destinée à garantir une identité visuelle cohérente dans toutes les créations graphiques des services communaux et participer ainsi à la construction de l'image de la Ville de Prilly.

Dons divers

Les différents comptes disponibles ont permis de verser :

- CHF 1'000.- à l'Association Vivere pour son action contre le trafic d'êtres humains;
- CHF 500.- à l'Association d'artistes Stratosensu pour l'édition de "4 artistes, un livre";
- CHF 1'000.- de subvention annuelle au Musée Encre & Plomb, selon décision du Bureau Intermunicipal des Syndics de l'Ouest lausannois;
- CHF 500.- à l'Arboretum pour l'organisation de l'exposition "L'Arboretum en fleurs 2012";
- CHF 500.- pour le repas de soutien du Lausanne Ville-Prilly Basket;
- CHF 500.- correspondant au soutien annuel de la Course "A travers Prilly";

Administration générale

- CHF 1'000.- pour le Chœur Jubilate;
- CHF 4'000.- au titre de soutien supplémentaire au HC Prilly en raison des difficultés financières auxquelles ce club doit faire face;
- CHF 1'500.- au Badminton Lausanne Association pour l'organisation du championnat suisse juniors, d'une part, et
- CHF 1'930.- pour celle du Tournoi du circuit européen Head Lausanne Youth, d'autre part;
- CHF 500.- pour le repas de soutien du FC Prilly-Sports;
- CHF 1'600.- environ pour le coût du cinéma à Prilly du Passeport vacances;
- CHF 1'600.- au titre de soutien exceptionnel à la Fondation Eben-Hézer par la mise à disposition de la Grande Salle à prix préférentiel et la non-facturation des frais d'électricité et de conciergerie;
- CHF 2'500.- à l'Association Woming (Women-Moving) dans le cadre de l'exposition "Elles dépassent les bornes";
- CHF 800.- pour l'action "petits chocolats" du Kiwanis Club Prilly, friandises proposées au public à la réception de l'Administration communale;
- CHF 4'000.- de don additionnel à la subvention ordinaire annuelle de CHF 3'000.- octroyée à la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) au titre de soutien à l'Association solidarité avec les villages du Bénin pour un projet de système électro-solaire d'adduction et de distribution d'eau potable;
- CHF 5'390.- pour la soupe populaire (Fondation Mère Sofia), par la prise en charge des frais d'eau et d'électricité de l'abri PC de Prilly-Centre, dont la cuisine est utilisée pour la confection des repas;
- CHF 5'230.- répartis entre des jeunes exerçant une activité sportive ou autre non enseignée à Prilly, pour récompenser des sportifs méritants ou ayant participé à une manifestation sportive d'envergure.

Par ailleurs, hormis les frais inhérents à l'inauguration du Château et bâtiment administratif, un seul soutien a été accordé en 2011 par le biais du compte "Manifestations exceptionnelles", à savoir : CHF 1'000.- pour le Festival suisse des chœurs d'enfants. Par ailleurs, un montant de CHF 4'000.-, sur les CHF 10'000.- prévus au budget 2011, a été versé dans le Fonds "Manifestations exceptionnelles" au titre d'alimentation dudit fonds.

Quant au Fonds "Manifestations exceptionnelles" lui-même, il a permis de financer les différentes prestations fournies par la Ville de Prilly lors de la Gymnaestrada, pour un montant total arrondi de CHF 21'500.-.

Fonds d'aide à l'économie

Aucune aide n'a été attribuée en 2011 par le biais de ce fonds.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Géré par Prilly, ce fonds a récolté CHF 799'549.- en 2011 (CHF 764'618.- en 2010), dont une contribution de la Commune maintenue à CHF 90'000.-.

En 2011, 22 communes constituaient le fonds. Deux communes, à titre «d'invitées», paient une contribution, sans avoir signé la convention.

Morrens qui fait partie des communes membres n'a toujours pas reconduit son soutien financier, sans pour autant avoir donné sa démission.

Lors de l'assemblée générale du 14 juin 2011, il a été décidé de maintenir les subventions habituelles au Théâtre de Vidy-Lausanne ainsi qu'à l'Opéra de Lausanne et d'attribuer un complément à l'Orchestre de chambre de Lausanne et au Béjart Ballet Lausanne pour rétablir un certain équilibre.

Administration générale

Fonds divers et internes

Indépendamment des dons effectués par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées par le biais des fonds divers et internes :

- CHF 1'870.- destinés au repas de Noël des aînés de l'EMS Primerocroche, ainsi que CHF 720.- pour couvrir les frais de location d'une place de parc privée en faveur de la Fondation Renée Delafontaine, Section La Cordée, par le biais du Fonds "Thibaut-Mimran";
- du Fonds "Ingeborg Schultze", CHF 3'780.- à l'Association Les Pyroâmes au titre de soutien pour les 7 représentations du spectacle musical "L'auto jaune" qui se sont tenues à l'Aula du collège de l'Union;
- CHF 5'000.- ont été prélevés du Fonds des lotos, en complément des frais prévus au budget, pour la soirée de la "Fête nationale", le 31 juillet; en outre, au vu du résultat final des lotos 2011, la Municipalité a compensé le déficit enregistré par un prélèvement de CHF 15'000.- sur ce fonds.

La Lanterne Magique

Lors de la saison 2010-2011, l'antenne de Prilly a affiché un effectif de 241 enfants (259 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation. Une 10^{ème} projection a été proposée le samedi 10 décembre pour fêter le 10^{ème} anniversaire du club; organisée par nos partenaires de Cinétoile, les enfants et leurs parents, invités pour l'occasion, ont pu apprécier, en avant-première, le film "Happy Feet 2", tout comme la collation qui leur a été servie tant à l'accueil qu'à la fin du spectacle.

LEB - Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

Les oppositions à la mise à l'enquête ont pu être levées en toute fin de l'année 2011 concernant la station de croisement d'Union-Prilly. Les travaux devraient débuter au printemps 2012 et durer jusqu'à la fin de l'année 2012.

Quant au carrefour de la Fleur-de-Lys, la Municipalité s'est ralliée, contrainte et forcée, à la solution en dénivelé que souhaitait la Direction du LEB. Par conséquent, diverses études complémentaires ont été nécessaires afin de redéfinir le projet et permettre de recalculer les coûts inhérents. La répartition financière entre les différentes parties concernées doit encore être discutée.

Par rapport à 2010, la progression du trafic "voyageurs" a augmenté de 2,4 %, représentant un peu moins de 3'000'000 d'usagers.

Mur de grimpe

Situé dans les structures ASIGOS du Collège de l'Union, le mur de grimpe est géré administrativement par le Secrétariat municipal, lequel met sur pied des cours à la carte pour des groupes ainsi que des initiations pour des écoles extérieures à Prilly ou autres associations. Pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire pour grimper, le mur est ouvert les mercredis soirs et samedis matins, excepté durant les vacances scolaires ou lors de cours organisés. Dans le cadre du passeport vacances, l'activité du mur de grimpe a une nouvelle fois été proposée cette année et a suscité un réel intérêt de la part des enfants. D'après les statistiques de l'APVRL (Association pour le passeport vacances de la région lausannoise) au total quelque 323 demandes ont été enregistrées pour les deux demi-journées mises à disposition en juillet et août.

Naturalisations

En 2011, 29 personnes ont demandé à bénéficier d'une procédure facilitée, évitant ainsi une audition devant le délégué municipal et la Commission de naturalisation, qui s'est par ailleurs réunie à 18 reprises.

Administration générale

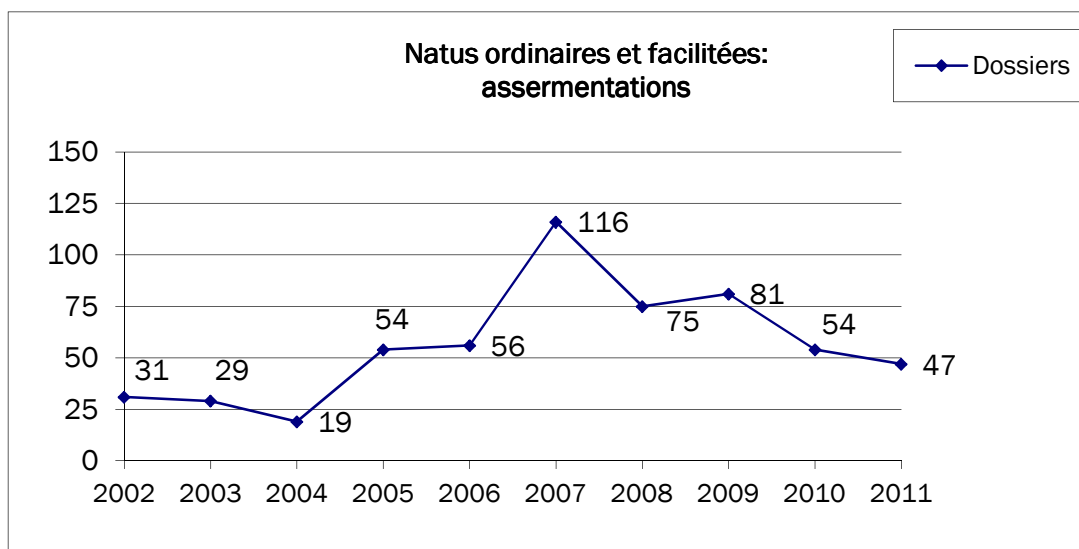
Ces bénéficiaires, ainsi que parfois leur(s) enfant(s), étaient :

- de jeunes étrangers nés en Suisse;
- de jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (nés à l'étranger mais ayant accompli 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse), avec parent(s) détenteur(s) d'un permis B ou C.

A ces candidats s'ajoutent ceux devant être auditionnés, à savoir 56 personnes entendues en 2011 (56 également en 2010).

En définitive, en 2011, 71 candidats ont obtenu la naturalisation suisse par décision du Conseil d'Etat (74 en 2010).

Tableau comparatif pour les années 2002-2011



NB : un dossier "procédure ordinaire" comprend 1.9 personnes en moyenne, contre 1.2 pour les "procédures facilitées".

Noces d'or ou de diamant

Cette année, 40 couples ont reçu le traditionnel colis comprenant l'un ou l'autre des ouvrages sur Prilly, le tome 1 pour 50 ans et le tome 2 pour 60 ans de mariage, ainsi qu'une bouteille de Grand-Vigne. 29 d'entre eux célébraient leurs noces d'or (50 ans) et 11 leurs noces de diamant (60 ans).

Nonagénaires - Centenaire

En 2011, 26 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (16 en 2010) à l'occasion de leur nonantième anniversaire; aucune n'a opté pour le fauteuil et 12 n'ont pas voulu de cérémonie (6 en 2010).

En outre, une centenaire a été fêtée cette année, au cours d'une réception organisée par le Préfet et à laquelle la Municipalité a été associée.

Paroisse protestante de Prilly-Jouxens

Après 27 années d'activité comme organiste titulaire du temple de St-Etienne, M. Olivier Diserens a pris sa retraite à fin août 2011; Mme Corinne de Jong Gonçalves, au bénéfice d'un diplôme de concert, lui a succédé à ce poste dès le 1^{er} octobre 2011.

Dans le cadre d'une réorganisation régionale faisant suite à la mise en place des nouvelles lois cantonales, le Pasteur Etienne RoCHAT a quitté, au 31 décembre 2011, la Paroisse de Prilly-Jouxens pour la région de Cheseaux.

Administration générale

Passeport Vacances

En 2011, lors de la 32^{ème} édition, la Ville de Prilly a vendu aux enfants prillérans, nés du 1^{er} juillet 1995 au 30 juin 2002, le même nombre de passeport vacances que l'année dernière, soit au total 47. Il a été proposé 15 activités, offertes en majeure partie par les organisateurs. Après négociations, l'offre Mobilis a été revue à la baisse, ce qui a ramené le prix d'un passeport «traditionnel» à CHF 45.- au lieu de CHF 50.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le «Farniente» au lieu de CHF 35.-. Le coût réel d'un passeport, avec le don de la Loterie romande, revient à CHF 88.37 pour le «traditionnel» et CHF 25.- pour le «Farniente». Avec ce passeport, les participants peuvent bénéficier, en plus des activités, de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile. Pour l'offre cinéma, la Commune de Prilly poursuit sa participation au financement des entrées enregistrées dans les salles Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée. Cette année, il a été comptabilisé 808 entrées, ce qui représente une baisse de 14 % par rapport à 2010.

Quartiers solidaires

En 2011, le secteur Nord de la commune a vu la création officielle de l'Association de quartier Prilly-Nord lui permettant de devenir autonome. De plus, les bonnes relations de la Municipalité avec la Direction de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) a permis à cette association de bénéficier d'un local de rencontre situé à l'avenue de la Rapille 4. Celui-ci est en cours d'aménagement et sera tout soudain opérationnel. La Commune prend en charge le loyer mensuel (CHF 500.-) et la couverture d'assurance responsabilité civile.

De même, l'opération «Quartiers solidaires Prilly-Centre» suit son cours. Plusieurs assemblées bien fournies et autres forums ont été organisés et, en lien avec les travaux de rénovation de Prilly-Centre, un local devrait bientôt pouvoir accueillir cette structure et permettre de créer un lieu de rencontre intergénérationnel.

TL - Transports publics de la région lausannoise

Avec un maintien de l'offre existante sur le territoire communal et un matériel roulant toujours plus moderne, l'année 2011 a permis de poursuivre le plan de développement 2014 des transports publics de la région lausannoise, tout en planifiant la création de l'interface de Malley, qui verra dans les 10 prochaines années le tram, le RER, le M1 et les lignes 17, 18, 32, 33 et 9 réunis dans un rayon de 150 m. Le «rez de chaussée prilléran» sera donc sans aucun doute l'étage de notre ville le plus équipé en matière de transports en commun. D'autre part, la fusion des sociétés TL, M1 et LO a été également mise en œuvre et devrait être réalisée au printemps 2012. A relever enfin, un important conflit employeur-employé qui a nécessité bon nombre de réunions, conférences de presse et prises de position de part et d'autre. On ne peut que souhaiter voir cette procédure conclue en 2012 !

Vaud Fribourg TV SA «La Télé»

«La Télé», se porte bien ! L'audience 2011 a progressé de 11 % par rapport à 2010, soit un peu plus de 70'000 spectateurs et spectatrices par jour. Par mois, environ 40'000 visiteurs uniques consultent son site Internet et un millier consulte quotidiennement son application pour le téléphone mobile.

Les nouvelles, les sports, la culture, les débats et la politique sont la base de la programmation. Certaines émissions de divertissement sponsorisées ont réalisé un très bon résultat d'audience. Une boucle de production journalière de deux heures trente est rediffusée sept fois dans les 24 heures qui suivent le direct. «La Télé» produit et diffuse des émissions qui sont, souvent, rachetées par les télévisions régionales.

Administration générale

Si les revenus commerciaux (production d'émissions à l'interne et sponsoring d'émission) ont fortement augmenté, les revenus publicitaires ont peu progressé, notamment dans le dernier semestre. La raison principale en est la nouvelle offre publicitaire de TF1 (fenêtre suisse), à laquelle de nombreux annonceurs nationaux se sont intéressés, cette chaîne obtenant un grand taux d'écoute dans la région. Toutefois, l'OFCOM a pris la décision, fin 2011, de modifier la règle qui consiste à obliger les télévisions régionales à générer un franc de revenu commercial pour un franc de redevance, sécurisant ainsi le montant de cette dernière à CHF 3.2 millions.

ARCHIVES

L'Archiviste a poursuivi son travail dans les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery, avec un taux d'activité 70 %, qui se répartit comme suit : Prilly, 45 % - Ecublens, 20 % - Jouxens-Mézery, 5 %. Par ailleurs, un auxiliaire a été engagé à Prilly à 80 % pour une durée limitée à 6 mois, de mai à octobre 2011.

Depuis le 1^{er} février 2011, l'Archiviste est également responsable de la prise en charge des archives de l'ARASPE, selon une convention établie avec la direction de cette association.

Réglementation

De nouvelles directives municipales, adoptées par la Municipalité le 28 mars 2011, sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2011. Elles définissent la mission et les grandes lignes de la politique de gestion des Archives, ainsi que l'accès à ces dernières.

Locaux

L'emménagement de l'Administration communale dans les locaux rénovés et reconstruits du Château incluait les Archives : sises au sous-sol du nouveau bâtiment administratif, elles sont constituées d'un bureau accueillant deux postes de travail et un poste de consultation, et d'un local de conservation attenant.

Mais cette opération a aussi signifié :

- près de 700 cartons déménagés, pour 385 ml d'archives désormais disponibles au Château;
- plus de 150 cartons déplacés à Jolimont, soit près de 80 ml d'archives.

Aujourd'hui, les Archives de la Ville de Prilly ont deux dépôts :

- celui du Château abrite des fonds de l'Administration générale, des Finances, des Domaines et Bâtiments, de l'Urbanisme et Constructions, des Travaux, de l'Office de la population, de la Municipalité et du Conseil Communal;
- celui de Jolimont, où se trouvent les archives des Affaires sociales, de la Direction des écoles primaires, de la Police (période communale), le fonds photographique, des fonds de sociétés locales, ainsi que quelques séries qui seront peu à peu transférées au Château; elles sont issues de l'Administration générale, des Domaines et Bâtiments (piscines), des Finances ou encore de l'Office de la population.

La place disponible pour les archives dans ces deux dépôts est d'environ 440 ml, soit 300 ml dans la partie «ouverte», 107 ml dans la partie «fermée» et 33 ml dans l'espace réservé aux grands formats pour ce qui est du Château, et 120 ml à Jolimont. Au total, il reste donc environ 560 ml pour l'accroissement des prochaines années.

A noter que les archives de l'ARASPE sont conservées dans un local du PSS Grand-Pré. La Direction des écoles primaires conserve ses archives intermédiaires à Plantinel, puis verse ses archives définitives à Jolimont.

Administration générale

Activités

- A l'occasion du déménagement, un tri a été effectué dans les archives des Finances, de l'Office de la population et de la Direction des écoles primaires; il a engendré des éliminations et des versements aux Archives.
- Afin d'améliorer les liens entre les Archives et les services de l'Administration, l'Archiviste a demandé la nomination d'un/e «répondant/e archives» dans chaque service; ils ont suivi une formation de 2 heures environ, à la suite de laquelle une «feuille de route» a été créée avec les différents services, qui détermine notamment la fréquence et la modalité des versements aux Archives, ainsi que celle de la mise à jour des plans de classement existants.
- Le projet de mise à jour des inventaires selon la norme internationale de description ISAD(G), initié en 2010, s'est poursuivi en 2011. Cette tâche exige une totale restructuration des notices descriptives par niveau et un énorme travail de réécriture des différents champs de description. Elle n'a pas été achevée en 2011, mais les notices de plusieurs fonds ont été mises à jour. C'est l'une des principales tâches auxquelles le Stagiaire s'est attelé. Ce travail n'est pas encore visible, mais le deviendra lors de la mise en œuvre du projet Panorama en 2012-2013.
- Le nombre de recherches externes a augmenté en 2011 (8 en 2010, plus de 15 en 2011). Suite à plusieurs remarques faites en leur temps par M. Schertenleib, l'Archiviste a demandé et obtenu confirmation du Musée romain de Vidy que la copie de la tête de jeune-homme, sise à Castelmont, correspond à une sculpture découverte dans la région de Vidy et non sur le territoire prilléran. Le texte de la plaquette placée sous la statue a été modifié en conséquence.

Par ailleurs, les Archives ont retracé l'historique de l'Administration communale sur les 120 dernières années dans le cadre de la mise à jour des inventaires. Les informations y relatives seront publiées lors de la publication des inventaires ISAD(G) sur internet.
- Suivi et prise en charge partielle des tableaux appartenant à la Commune : les tableaux qui ne sont pas suspendus dans les locaux de l'Administration sont désormais conservés dans le dépôt d'archives du Château.

Activités externes

L'Archiviste a pris part à une dizaine de séances organisées par les Archives Cantonales vaudoises dans le cadre du projet de mise à jour du Panorama des Archives communales vaudoises. L'objectif de ce groupe de travail était de proposer aux communes un logiciel qui leur permette de saisir leurs inventaires d'archives en ligne et de les publier sur un site commun. Le groupe de travail a choisi un logiciel libre élaboré sous la houlette du Comité international des archivistes, le logiciel ICA-AtoM. Préféré au logiciel propriétaire de la société suisse ScopeSolutions, il présente plusieurs avantages :

- il intègre les normes de description archivistique existantes à ce jour et constitue ainsi un outil très professionnel, qui évolue rapidement grâce à un groupe d'utilisateurs très actif;
- il est relativement facile d'usage, notamment en matière de recherches, et ne nécessite aucune installation sur les postes des communes qui participeront au projet;
- en tant que logiciel libre, il ne présente pas des coûts de licence onéreux.

Les Archives de la Ville de Prilly ont largement participé aux tests des logiciels discutés et contribué ainsi au choix d'ICA-AtoM, qui devrait être mis à disposition des communes à partir de 2012-2013.

En tant que présidente du groupe des Archivistes de villes et communes suisses, l'Archiviste a organisé, en collaboration avec M. Michael Blatter (Archives de Sursee) une journée de travail le 4 novembre 2011 à Lausanne, sur le thème des «Archives financières». Cette journée a attiré une quarantaine d'archivistes de toute la Suisse et rencontré un grand succès, grâce notamment à la diversité des orateurs.

Administration générale

PERSONNEL COMMUNAL

Effectif

Hormis des remplacements pour départs à la retraite ou autres, 2 renforcements ont eu lieu cette année. On compte donc 7 départs et 9 arrivées, y compris les apprentis. Le détail de l'effectif au 31 décembre 2010 comparé à celui au 31 décembre 2011 figure dans le tableau récapitulatif en pages suivantes.

Ces mutations se résument comme suit :

Départs

Bianka Agostini
Administration générale
Secrétaire municipale adjointe
Bernard Schmutz (retraite)
Responsable du Centre de loisirs
Valeria De Sousa Rebelo
Administration générale - Apprentie

Levi Gozo
Administration générale - Apprenti
Semira Huseinovic
Administration générale - Apprentie
Anthony Tamagni
Administration générale - Apprenti
Olivier Diserens (retraite)
Organiste titulaire Temple de St-Etienne

Engagements

Christine Keberlé Joyet
Administration générale
Secrétaire municipale adjointe
Elise Glatt
Travaux (50 %) / Urbanisme (50 %)
Collaboratrice technique
Gerardo Tirelli
Domaines - Concierge responsable adjoint
Théo Femminis
Administration générale - Apprenti

Diogo Fortunato Paiva
Administration générale - Apprenti
Jade Monnier
Administration générale - Apprentie
Cristina Vasquez Maldonado
Administration générale - Apprentie
Stéphane Köhntopp
Centre de loisirs - Animateur
Corinne De Jong Gonçalves
Organiste titulaire Temple de St-Etienne

Absences pour cause de maladie ou d'accident

En raison de l'implémentation d'un nouveau système de gestion du temps de travail (avec timbrage), lequel est encore en phase de consolidation, il n'a pas été possible d'extraire des statistiques fiables en matière de nombre de jours d'absences pour cause de maladie ou d'accident.

Appréciation – Progrès

Prévue tous les deux ans, aucune campagne généralisée de ces entretiens n'a été effectuée en 2011 en raison du renouvellement des Autorités, à l'exception du Service des travaux qui les effectue chaque année. La prochaine aura lieu en 2012.

Formation

Le budget attribué a permis :

- d'assurer les frais de formation des apprentis (matériel, cours interentreprises, finances cantonale et d'examens, cours de répétition pour préparation aux examens, équipement de travail, éventuelle participation au voyage d'étude);
- d'offrir des cours en relation étroite avec l'activité, soit 146 ½ jours de formation "à la carte", pour un montant global de quelque CHF 30'500.-;
- de poursuivre le financement des frais en vue de l'obtention du permis poids lourds pour un collaborateur du Service de la Voirie, formation qui s'est achevée avec succès.

Administration générale

Concernant les places d'apprentissage, au 1^{er} août 2011 les changements sont les suivants : engagement de deux apprentis employés de commerce, en remplacement de trois sortants, ainsi que d'une apprentie agente en information documentaire (AID) et d'un deuxième apprenti horticulteur, option paysagisme. Au 31 décembre 2011, l'effectif se composait de :

- 4 apprentis employés de commerce;
- 1 apprenti informaticien;
- 2 apprentis horticulteurs, option paysagisme;
- 1 apprenti agent d'exploitation, option bâtiment;
- 1 apprentie agente en information documentaire (AID).

Jubilaires - Retraités

Le 21 novembre, la Municipalité n'a reçu que les retraités de l'année, accompagnés de leurs conjoints, aucun collaborateur n'ayant comptabilisé 25 ans d'activité en 2011. Il s'agit des personnes suivantes :

- M. Bernard Schmutz, Responsable du Centre de loisirs et
- M. Olivier Diserens, Organiste titulaire du temple de St-Etienne.

De plus, elle a marqué :

Les 10 ans d'activité de

- M. Pierre-André Majeux, Service des domaines/Conciergerie,
- Mme Anne-Marie Piguët, Service de l'urbanisme et constructions,
- Mme Nathalie Roulin, Administration générale/Greffe municipal,
- Mme Martine Pichonnaz, Administration générale/Greffe municipal,
- M. Serge Murisier, Service des domaines/Conciergerie,
- Mme Martine Barraud, Service des domaines/Secrétariat,
- Mme Barbara Geinoz, Office de la population,
- Mme Claudine Varone, Service des domaines/Plan-Sépey.

Les 20 ans d'activité de

- M. Patrick Hassler, Chef du Service de l'urbanisme et constructions.

Les 30 ans d'activité de

- M. Bernard Schmutz, Responsable du Centre de loisirs.

La Municipalité a également offert une attention à 1 enseignante œuvrant à Prilly depuis 25 ans.

Promotions

Avec effet au 1^{er} janvier 2011 :

- M. François Antonetti, Gérant de piscines;
- M. Laurent Faraone, Gérant de piscines remplaçant;
- Mme Claudine Varone, Intendante cuisine de Plan-Sépey;
- M. Almicar De Almeida, Ouvrier A;
- M. Daniel Gambazza, Responsable du Travail social de proximité.

Avec effet au 1^{er} juillet 2011 :

- M. Bernard-Alain Estoppey, Responsable du Centre de loisirs.

Sécurité et Santé au Travail

Hormis l'habituelle vaccination contre la grippe ordinaire offerte aux collaborateurs, aux Accueillantes en milieu familial, ainsi qu'au personnel des crèches et garderies de la Fondation des Acacias, couplée à une action proposant une alternative naturelle de renforcement des défenses immunitaires, aucune autre action particulière n'a été menée en 2011.

Administration générale

Effectif du personnel communal

(ne comporte pas le personnel auxiliaire ou surnuméraire)

	Prévu au budget 2011 en ETP	2011			2010			Ecart
		A temps		Total en ETP *	A temps		Total en ETP *	2010-2011 en ETP *
		plein	partiel		plein	partiel		
<u>Administration générale</u>								
Secrétariat municipal, greffe	4.95	1	5	4.85	1	5	4.80	0.05
Informatique	2.00	2	-	2.00	2	-	2.00	
Contrôle des habitants	3.40	2	2	3.40	2	2	3.40	
Bibliothécaires	1.81	-	3	1.81	-	3	1.81	
<u>Finances</u>								
Comptabilité et bourse	3.20	2	2	3.20	2	2	3.20	
<u>Domaines</u>								
Personnel administratif et technique	4.60	3	2	4.60	3	2	4.60	
Concierges bâtiments administratifs	4.50	4	1	4.50	4	1	4.50	
Concierges gérance Plan-Sépey	2.00	2	-	2.00	2	-	2.00	
Gardiens de piscine	3.00	3	-	3.00	3	-	3.00	
Animateur Plan-Sépey	1.00	1	-	1.00	1	-	1.00	
<u>Travaux</u>								
Service technique	3.50	3.5	-	3.50	3	-	3.00	0.50
Secrétariat	0.80	-	1	0.80	-	1	0.80	
Personnel ouvrier	19.33	19	1	19.33	19	1	19.33	
<u>Urbanisme et constructions</u>								
Service technique	4.10	2.5	2	4.10	2	2	3.60	0.50
Secrétariat	1.00	1	-	1.00	1	-	1.00	
<u>SAPE et Service social de rue</u>								
Personnel administratif	1.30	-	3	1.30	-	3	1.30	
Travailleur social de proximité	1.40	-	2	1.40	-	2	1.30	0.10
Centre de loisirs	1.00	-	2	1.10	-	2	1.00	0.10
<u>Ecoles</u>								
Personnel administratif ou spécialisé	0.60	-	1	0.60	-	1	0.60	
Concierges établiss. Primaire	3.40	3	1	3.40	3	1	3.40	
Concierges établiss. Secondaire	8.80	8	1	8.80	7	1	7.60	1.20
<u>Temples</u>								
Personnel réfectoire St-Etienne	1.60	1	1	1.60	1	1	1.60	
Concierges	1.60	-	2	1.60	-	2	1.60	
Organistes	0.48	-	2	0.47	-	2	0.48	-0.01
	79.37	58	34	79.36	56	34	76.92	2.44

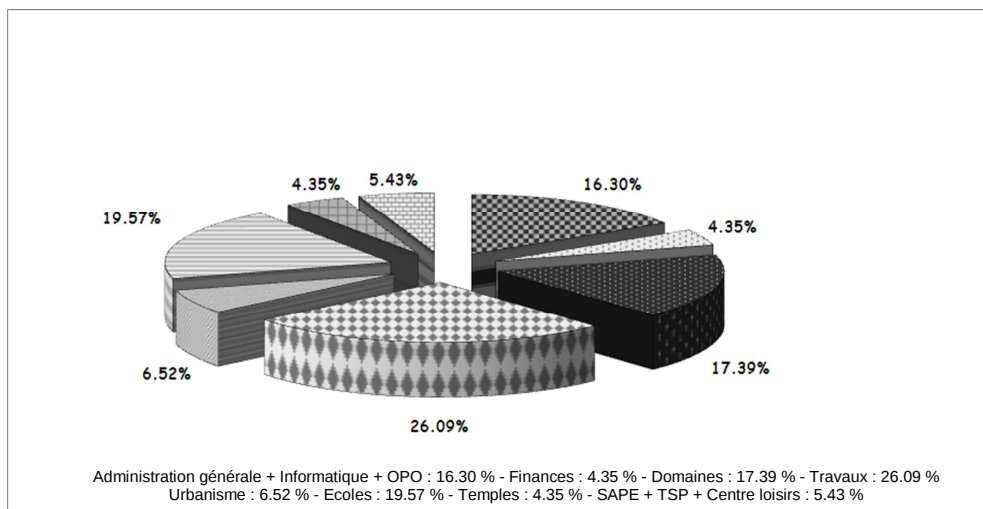
Remarque : l'effectif ne tient pas compte des apprentis, au nombre de 9 à fin 2011

* ETP = effectif temps plein

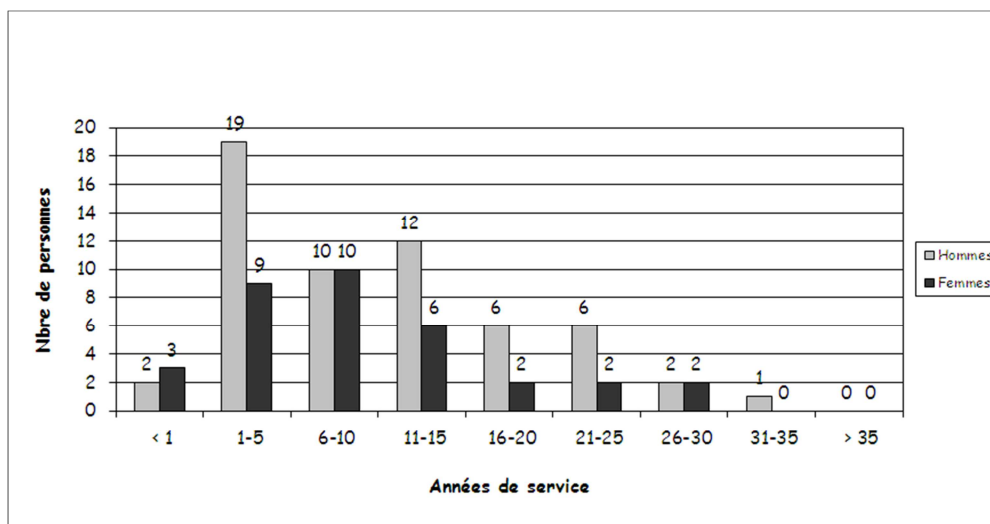
** Les concierges sont rattachés hiérarchiquement au Service des domaines

Administration générale

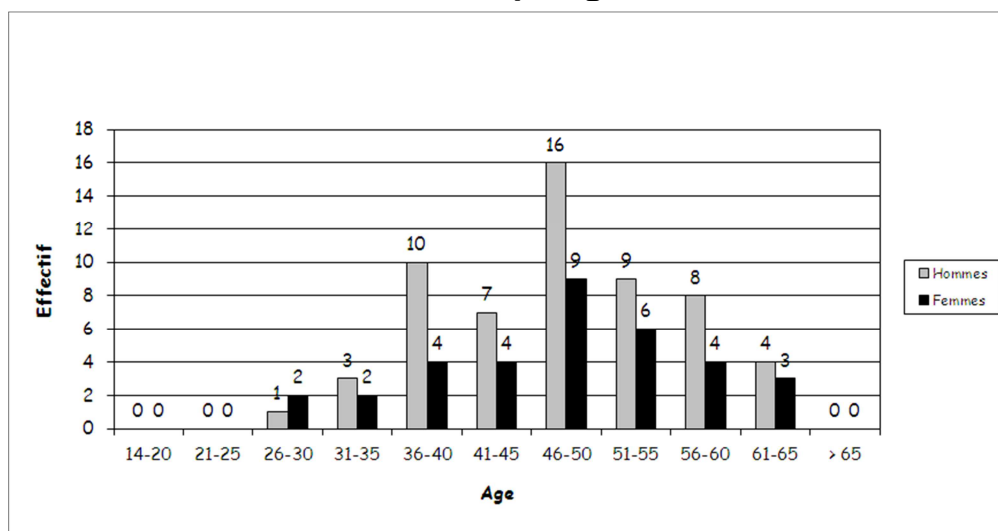
Répartition des effectifs par service



Effectif par ancienneté



Effectif par âge



MANIFESTATIONS POPULAIRES

En raison de l'indisponibilité annoncée de la place du Marché pour cause de travaux de rénovation du Centre commercial Prilly-Centre, la *traditionnelle Fête des Ecoles primaires et Fêtons Prilly* ont été délocalisées à Corminjoz. L'espace s'y prêtant, les animations se sont articulées autour des 4 éléments que sont l'air, l'eau, le feu et la terre, sous le titre évocateur de "Prilly... le 5^{ème} élément". Et pour les célébrer, les divertissements les plus divers : vols captifs en montgolfière, forgeage d'un fer et ferrage d'un cheval à l'ancienne, sculpture sur glace et sur bois, projection d'une "Histoire d'eau" et panneaux de présentation du réseau lausannois, balades à dos de poneys, "La guerre du feu" version SDIS de Prilly, confection de cerfs-volants ou d'avions en papier, qui prirent un brillant envol depuis le podium, lequel a aussi vibré avec la prestation dansée du Centre de loisirs, et puis ... le splendide jardin de Monsieur Philippe Cretegny aux plantations les plus variées, fruit d'un travail de longue haleine, et dont les premières graines furent plantées bien des mois avant d'y voir déambuler de nombreux visiteurs émerveillés. Nous ne saurions bien sûr omettre de mentionner les productions des sociétés locales qui ont ouvert les feux en fin de matinée, que ce soit la Chanson de Prilly, le Liseron, les Bedzules ou encore l'Union instrumentale, ni les buvettes desdites sociétés, qui proposent année après année leurs délicieuses spécialités, et qui ont dû faire preuve de beaucoup de flexibilité lors de cette édition 2011, avec un remaniement complet des emplacements et des contraintes au niveau des installations électriques frôlant l'équilibrisme. Last but not least ..., on ose à peine le dire de peur que le vent ne tourne, hormis la bise quelque peu rafraîchissante du vendredi-soir, la météo fut une fois de plus et tout simplement... sublime !



Jamais deux sans trois... Serait-ce pour satisfaire à ce dicton que la piscine de la Fleur-de-Lys a accueilli cette année encore, le 31 juillet, la *manifestation patriotique du 1^{er} août* ? Que nenni. C'est seulement parce que ce lieu unique ne souffre aucune comparaison ! Et l'affluence de spectateurs toujours plus nombreux le confirme. Aussi, même si le nombre de tables mises à disposition est également croissant, il ne parvient pas à combler les besoins des moins tolérants. Quant à l'Union des Sociétés locales, elle se met en quatre pour servir avec célérité les convives qui se pressent en files à la buvette. Enfin, voici venue l'heure tant attendue du feu d'artifice, dont les effets pyrotechniques ont enflammé un ciel déjà bien étoilé sur des airs de comédies musicales.

COMMISSION "PRILLY ANIMATION"

Les activités proposées en 2011 par Prilly Animation étaient semblables à celles de 2010, avec cependant plusieurs nouveautés marquantes qui sont venues embellir le programme concocté par une équipe aussi réduite qu'enthousiaste.

Ainsi le 7^{ème} vide-greniers, en mai, a pour la première fois débordé hors des murs de la Grande Salle. En raison de l'inscription massive d'exposants (plus de 60), une cantine a été montée dans la cour du Collège du Centre, opération qui sera renouvelée en 2012.

Le marché de Noël a suivi le mouvement et, également en raison de l'affluence d'exposants, la buvette a été installée dans la cour du Château, animation complétée d'un carrousel et d'un vendeur de confiseries, lui conférant ainsi une ambiance encore plus festive. Ce complément était visiblement attendu, car petits et grands sont venus en grand nombre à Castelmont ce premier week-end de décembre.

Toujours dans la lignée des Fêtes de fin d'année : la Chantée de Noël, organisée avec le concours de classes prilléraines. En 2011, cependant, tant l'organisatrice de Prilly Animation que les enseignantes qui en étaient habituellement en charge ont passé la main. C'est ainsi que la formule a évolué et un pool d'enseignantes ont déjà convenu d'effectuer un tournus pour les prochaines éditions, amenant à chaque fois de nouvelles idées. Réjouissant !

En novembre, l'exposition de deux artistes de la région a elle aussi innové, en bénéficiant des nouvelles salles du Château, parfaitement équipées et idéales pour accueillir des œuvres de peintres ou de photographes de toutes dimensions. Le public a favorablement fait la transition avec Castelmont, mais la tenue d'expositions à la salle du Conseil communal pourrait être maintenue en fonction des artistes et le type d'œuvres.

Enfin, le bal disco du printemps et les jeudis musicaux du mois d'août ont remporté le succès habituel, même si des idées pour faire évoluer ces manifestations sont déjà évoquées. Gardons deux stars pour la fin : Joe Dassin, à titre d'hommage, et Alain Morisod ont été les grandes vedettes de l'année. Si le deuxième a naturellement fait le plein, la soirée spéciale Joe Dassin a attiré moins de monde que prévu, ce qui a encouragé la Commission à imaginer un nouveau projet de soirée spectaculaire et colorée pour l'automne 2012.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

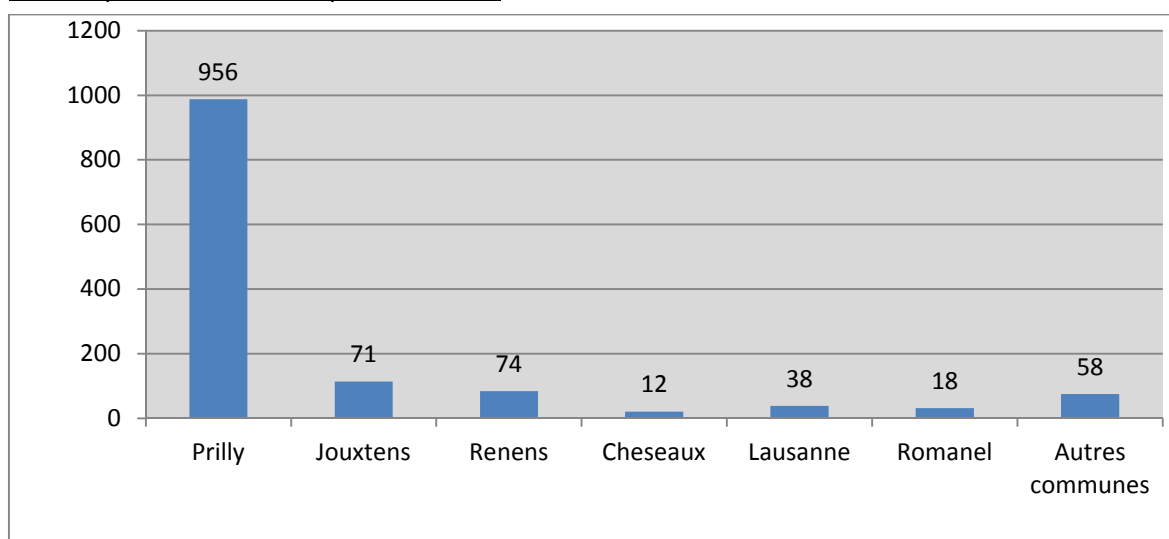
Statistiques des documents

Un total de 210 inscriptions a été enregistré en 2011. 1'676 nouveaux documents ont été acquis. En laissant de côté les dons, c'est un total de 1'575 documents achetés en 2011, auxquels s'ajoute le renouvellement de 31 abonnements de périodiques (505 numéros).

Statistiques des lecteurs

La Bibliothèque dans son ensemble compte 1'227 lecteurs réguliers et a enregistré 11'117 passages de lecteurs réguliers ou occasionnels (926 par mois d'ouverture). Ceux-ci ont emprunté à chaque fois un document au moins. Au total 69'958 documents ont été prêtés aux adultes et aux jeunes lecteurs. En moyenne, 390 documents ont été prêtés chaque jour de prêt (179 jours au total).

Statistiques des lecteurs, par commune



Animations et spectacles

Portage de livres : dès le mois de janvier, un service de portage de livres à domicile a été mis sur pied pour les personnes à mobilité réduite. Ce service a eu moins de succès qu'escompté. Actuellement, trois personnes en profitent régulièrement une fois par mois, et quatre autres y font appel, selon leur besoin. Bien que peu utilisé, ce service donne une image positive de la bibliothèque. Jusqu'au mois de juillet, des élèves de l'Etablissement secondaire ont porté les livres au domicile des lecteurs concernés. Depuis septembre, une collégienne et le personnel de la bibliothèque ont pris la relève.

Sacs juin-juillet : la bibliothèque des adultes a prêté pour les vacances 38 sacs-découverte, contenant chacun 10 documents (romans, beaux livres, BD, et DVD). Cette animation, organisée pour la quatrième année consécutive, a rencontré un vif succès.

Animation hors les murs - Stand piscine, juillet-août : 5 samedis, de 13h00 à 18h00, la bibliothèque, en collaboration avec la ludothèque de Prilly, a tenu un stand à la piscine. 300 documents et 25 jeux ont été mis à disposition du public, en prêt pour la journée. Une jeune bibliothécaire engagée pour l'occasion, assistée par une étudiante ou une collégienne, ont animé cette activité estivale.

Mercredi 12 octobre : la Cie «2 couettes et c'est tout» de Murielle Borel-Pradervand, a présenté aux enfants dès 4 ans, son spectacle de clown «Mousse et le secret des pirates».

Mercredi 2 novembre : la marionnettiste professionnelle Costanza Solari a envoûté les jeunes enfants avec deux histoires inspirées des contes traditionnels.

Administration générale

Vendredi 18 novembre : sous le titre «Il était une fois une verte oliveraie», la traditionnelle soirée de contes a été dédiée à la Palestine. La conteuse Béatrice Leresche et le musicien Redouane Haribe ont captivé une septantaine de participants. Un apéritif convivial au goût de la Palestine a clos cette soirée.

Mercredi 7 décembre : Christine Vachoux de la Cie Théâtre Couleurs d'Ombres a proposé son livre animé en hommage à la forêt du Jura, création originale mettant en scène une histoire pour la période de Noël, à la suite de quoi les enfants ont partagé le traditionnel goûter de fin d'année.

Recettes (adultes + jeunesse)

Cotisations annuelles adultes : CHF 4'075.-. Photocopies : CHF 22.60 Prêt de documents multimédia (cédéroms, CD audio, vidéos et DVD) : CHF 3041.-. Les taxes de retard cumulent un total de : CHF 1'268.- pour 733 courriers envoyés.

Bibliothèque des adultes

Acquisitions

745 documents ont été achetés et 86 reçus en don. Un total de 831 documents. 19 abonnements (périodiques), 387 numéros reçus (hors 24Heures), 84 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia) : 16 romans en anglais, 15 romans en allemand, 23 romans en gros caractères, 30 livres audio.

Répartition des acquisitions

Documentaires		Fiction	
Généralités	3	Romans	199
Psychologie, philosophie	43	Romans en gros caractères	29
Religions	6	Romans policiers	74
Sciences sociales	24	Romans SF, fantastiques et fantasy	9
Sciences pures et naturelles	10	Romans en allemand et anglais	39
Sciences appliquées	40	Poésie + théâtre	2
Arts, architecture, loisirs	29	Bandes dessinées + mangas	101
Littérature	14	DVD	78
Géographie, biographie, histoire	80		
Témoignages, histoires vécues	32		
DVD	9		
CD audio	10		
Total	300	Total	531

Inscriptions

52 nouveaux lecteurs se sont inscrits.

Prêt

19'270 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 107 documents. Les lecteurs réguliers ou occasionnels sont venus 4'625 fois à la Bibliothèque pour emprunter un document au moins. Moyenne mensuelle : 385 passages. Prêt inter bibliothèque : 14 documents ont été demandés en prêt à d'autres bibliothèques pour nos lecteurs.

Propositions d'achat

Les lecteurs ont fait 33 propositions d'achat. 27 ont été acceptées et 6 refusées.

Eliminations

432 livres ont été éliminés.

Administration générale

Bibliothèque des jeunes

Acquisitions et répartition des achats

830 documents ont été acquis par achat et 15 reçus en don. Un total de 845 nouvelles acquisitions, y compris le rachat de livres usés qu'il a fallu remplacer.

212 documentaires et 618 ouvrages de fiction. Le renouvellement de 12 abonnements de périodiques (118 numéros), 25 documents multimédia.

Documentaires		Fiction	
Généralités	15	Bandes dessinées + Mangas	266
Psychologie, philosophie	8	Albums	123
Religions	1	Contes, légendes (+ livres-cd)	23
Sciences sociales	18	Poésie, comptines	1
Sciences pures et naturelles	53	Romans, récits, nouvelles	185
Sciences appliquées	52	CD + DVD	20
Arts, architecture, loisirs	34		
Littérature, langues	9		
Géographie, biographie, histoire	17		
CD + CDR + DVD	5		
Total	212	Total	618

Inscriptions

152 nouvelles inscriptions de lecteurs individuels et 6 de collectivités ont été enregistrées.

Réparations

686 volumes ont dû être éliminés parce qu'ils étaient en mauvais état ou plus d'actualité. Une partie de ces livres a été remplacée lorsque le rachat se justifiait.

369 volumes ont été réparés pour les adultes et les jeunes.

Prêt et fréquentation

50'688 documents ont été prêtés. La moyenne journalière est de 283 documents. Les jeunes lecteurs réguliers et occasionnels sont venus 6'492 fois à la Bibliothèque durant l'année pour emprunter au moins un document (541 visites mensuelles).

Classes

110 classes ont été accueillies en dehors des heures d'ouverture.

CONTES DE PALESTINE

IL ÉTAIT UNE FOIS UNE VERTE OLIVERAIE...



BÉATRICE LERESCHE (VOIX)



REDOUANE HARIBE (OUD)

Administration générale

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Cité de l'énergie

Depuis novembre 2009, la Ville de Prilly est officiellement partenaire en processus pour l'obtention du label «Cité de l'énergie». Deux séances du groupe de travail communal ont lieu chaque année. La première rencontre fixe les objectifs annuels et la deuxième permet un état des lieux de l'avancement du projet et des objectifs du début de l'année.

La Ville de Prilly n'a plus que 2 ans pour obtenir le label et il reste encore un grand travail à accomplir.

Voici le résumé des actions finalisées ou entreprises en 2011 :

Administration générale :

- Le point «Info mobilité» a été finalisé (action 2010).
- La charte environnementale et la directive sur les achats communaux ont été officialisées (actions 2010).
- Le Plan de Mobilité a été lancé en fin d'année et se poursuivra en 2012.
- Les aspects énergétiques et/ou environnementaux sont intégrés, par le biais d'une disposition spéciale, dans la description de poste de tout collaborateur devant respecter les directives en la matière dans son domaine d'activité.

Deux actions n'ont pas pu être menées par le service en 2011, à savoir la mise en place d'une directive pour les manifestations communales et d'un groupe de travail sur la réflexion pour la refonte du site Internet, notamment concernant l'énergie et l'environnement.

Urbanisme et Construction :

- La modification du PGA est en cours.
- Le plan de Mobilité a été lancé en fin d'année et se poursuivra en 2012.
- Le «Standard Bâtiment 2011» et l'objectif «Minergie Eco» pour les nouvelles constructions ont été officialisés.

L'action 2010 concernant la rédaction d'un document de contrôle pour les aspects énergétiques au niveau des demandes de permis de construire n'est pas finalisée. Une étude est en cours dans le cadre du SDOL pour la mise en place de stations vélos en libre service.

Travaux :

- Le personnel du service a suivi les cours Eco-drive (action 2010).
- Le service a suivi la consommation des véhicules communaux (action 2010).
- L'assainissement de l'éclairage public est pratiquement finalisé.
- Des appels d'offres contenant des contraintes environnementales sont dorénavant utilisés selon un modèle lausannois.

La réévaluation des zones 30 km/h, en vue de l'équipement de tronçons supplémentaires (action proposée par la Conseillère «Cité de l'énergie») a été abandonnée suite à la réponse au postulat communal rédigée par le service concerné.

Le projet de régulateurs de tension sur l'éclairage public a été abandonné suite au choix technique de luminaires pris par la Ville de Lausanne.

Domaines et Bâtiments :

- Création de la société CADQUEST SA avec Renens et Lausanne.
- Régulation des bâtiments : mise en place de la télégestion au niveau du bâtiment administratif, du Château, de Castelmont et de la piscine de Fontadel.
- Mise en place d'un régulateur de tension sur l'alimentation générale du Collège du Grand-Pré.

Administration générale

- Application du «Standard bâtiment 2011» dans la construction du nouveau restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys avec un objectif «Minergie Eco», récupération d'eau de pluie, capteurs solaires thermiques et photovoltaïques, récupération de chaleur sur les appareils de production de froid.
- Rénovations techniques de la piscine de Fontadel.
- Achat d'électricité renouvelable certifiée «Nature Made» pour le site de Plan- Sépey.

La thermographie aérienne n'a pas pu être réalisée en 2011. La campagne de communication Display (action 2010) n'a toujours pas vu le jour au niveau des bâtiments communaux. Les certificats énergétiques cantonaux des bâtiments n'ont pas été réalisés sur les bâtiments des sociétés immobilières. Le modèle de contraintes énergétiques dans les contrats de vente ou de droit de superficie n'a pas été rédigé.

Informatique :

- Renouvellement du parc informatique en prenant en considération les contraintes énergétiques les plus élevées sur le matériel informatique (TCO et EnergyStar).
- Postes virtuels plus économes en énergie avec seulement un écran et un boîtier de connexion au serveur.

Le groupe de réflexion sur la refonte du site Internet n'a pas encore été mis sur pied.

Manifestations

La Ville de Prilly a pérennisé l'organisation de plusieurs manifestations liées à l'énergie et à l'environnement en 2011.

Journées du soleil :

Cette manifestation n'a pas pu avoir lieu en avril 2011 mais a été reportée lors de l'inauguration du nouveau site de l'administration communale en octobre passé. La population était invitée à aller découvrir l'installation photovoltaïque sur le toit du nouveau bâtiment administratif.

Coup de balai :

Le «Coup de balai» est une action nationale pour l'entretien et la préservation des espaces publics. Les scouts de Covatannaz ont participé comme chaque année à cette manifestation et ont aidé les volontaires prillérans à nettoyer les berges du ruisseau de Broye, ainsi que la forêt de Montolivet. Une collation a été offerte aux «chasseurs de déchets» sur le nouvel espace picnic des jardins familiaux. Cette agape fut l'occasion de récompenser les gagnants du concours organisé à cette occasion. Une trottinette, un couteau suisse et une lampe de poche Dynamo étaient en jeu. Près de 2 m³ de déchets ont été ramassés lors de la manifestation !

Slow-up «Ecoride» pour la Semaine de la mobilité :

Le Slow-up prilléran s'est déroulé un samedi après-midi sur la route de Cossonay, bloquée au trafic entre le rond-point de Prilly-centre et le terminus du bus n° 9.

L'espace était réservé à la mobilité douce avec de nombreux stands d'animation. Entre les monocycles, les échasses rebondissantes, les courses de kart, les balades en tricycles électriques et autres trottinettes gyroscopiques, il y avait l'embarras du choix.

Une équipe de handibasket s'est également déplacée avec des fauteuils à disposition de la population, qui a pu se mesurer aux spécialistes. Les Scouts de Prilly, en collaboration avec Prilly-Jeunesse, ont offert un parcours d'agilité aux jeunes et moins jeunes cyclistes.

La police de l'Ouest, entre deux stands de ravitaillement, avait installé un simulateur de crash en voiture et un petit parcours d'agilité en lunettes, simulant un état d'ébriété. Certains s'y sont spécialement bien illustrés !

Administration générale

Bike to work :

L'action «Bike to work» a eu lieu pendant tout le mois de juin 2011. 18 personnes de l'administration, à pied ou à vélo, ont participé à l'événement en s'engageant à parcourir au minimum 50 % des trajets «lieu d'habitation-travail» en mobilité douce. Au total, plus de 1'000 kilomètres ont été parcourus sans l'aide de véhicules motorisés.

EnergyDay :

La Ville de Prilly a participé en octobre et novembre à l'événement «EnergyDay», pour une meilleure efficacité énergétique. Un dépliant informatif et une plaque de chocolat à l'effigie du logo «Prilly, partenaire en processus» du label Cité de l'énergie, ont été distribués à tous les habitants de passage à l'administration communale. Un concours et des offres spéciales pour des appareils économes en énergie étaient proposés via le dépliant. Plus de 300 plaques de chocolat ont été distribuées.

Communication

Peu de nouveau projets de communication ont été mis en place en 2011 pour la promotion de l'énergie au sein de la Commune.

Seul un réseau d'affichage communal pour des affiches en format mondial a été mis en place en fin d'année, en collaboration avec la Société Générale d'Affichage. Ce réseau permettra aussi bien à l'administration qu'à des particuliers de diffuser de l'information dans un but non lucratif. Les zones d'affichages se situent autour des trois bâtiments communaux au centre de Prilly, ainsi que le long de la route des Flumeaux. Un emplacement à l'entrée du restaurant de la piscine de la Fleur de Lys devrait voir le jour à la fin des travaux de construction, soit en juin 2012.

Un article lié au projet «Cité de l'énergie» paraît encore à chaque édition du Prill'héraut.

Un plan de communication pour l'énergie a été réalisé via un mandat externe. Ce document devrait peut-être servir dans le futur à la planification des actions de communication liées au projet «Cité de l'énergie».

Concernant la communication interne, la Newsletter «Environnement-Energie» a continué d'être diffusée au sein de l'administration mais à une fréquence un peu plus faible, faute de ressource rédactionnelle.

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, le personnel communal a pu tester, l'espace d'une journée, sa capacité à conduire de manière économe à l'aide d'un simulateur de conduite Eco-drive installé pour l'occasion dans la cour du Château.

Concernant le projet de plan de mobilité, un dépliant présentant la démarche a été distribué au personnel communal cette année.

Formation continue

L'ensemble des collaborateurs concernés au sein du Service des travaux a suivi cette année un cours de conduite Eco-drive au centre TCS de Cossonay. Ils ont pu se rendre compte des économies possibles en carburant en modifiant leur style de conduite.

Dans le cadre de la directive pour les achats écologiques, tout le personnel du Service des Domaines et Bâtiments a suivi une journée de formation sur l'entretien et le nettoyage écologique des bâtiments. Ils ont pu mettre à jour leur connaissance professionnelle concernant les techniques de nettoyage et pu observer l'efficacité (mise en doute) des produits de nettoyage répondant à un éco-label (Euroflower et Nordic Swann).

Administration générale

Economies d'énergie

La Ville de Prilly a continué son travail pour une utilisation plus efficace de l'énergie. Un régulateur de tension a été installé sur l'alimentation principale du Collège du Grand-Pré et permet une économie de 15 % sur la consommation électrique globale du bâtiment. Une mesure similaire suivra début 2012 au collège de l'Union.

Les installations techniques de la piscine couverte de Fontadel ont été remises à neuf avec l'introduction de récupérateurs de chaleur au niveau des ventilations, ainsi que des variateurs de fréquence sur les moteurs de ces mêmes installations. Une économie d'énergie d'au moins 50 % devrait être réalisée.

Procédures

La directive pour les achats communaux et la charte environnementale sont des procédures qui ont été officialisées en 2011. Exemple de suivi de la directive, la Ville de Prilly n'utilise pratiquement plus que du papier recyclé pour l'usage courant. Même les cartes de visites de l'administration ont été réalisées dans cette matière.

Tous les collaborateurs communaux ont signé la charte environnementale, les engageant à faire attention à leur consommation énergétique et à adapter leur façon de travailler pour une meilleure protection de l'environnement.

Energie renouvelable

Depuis début 2011, la Ville de Prilly ne consomme que de l'énergie électrique renouvelable dans le cadre de son abonnement Nativa contracté auprès des Services Industriels. Cette électricité n'est cependant pas encore certifiée via un label.

Par contre dans le cadre de la fourniture électrique par la Romande Energie sur le site de Plan-Sépey, la Ville de Prilly a pris l'option de consommer de l'électricité renouvelable certifiée par le label «Nature Made».

Au niveau de l'énergie thermique, après deux ans de travail fructueux avec les Villes de Lausanne et Renens, Prilly a cofondé la nouvelle société CADQUEST SA.

Ce futur réseau de chauffage à distance est alimenté à plus de 60% par de l'énergie renouvelable. 5 bâtiments prillérans sont d'ores et déjà raccordés sur le réseau de la société. Les zones de Prilly sud, entre Flumeaux et Florissant, et de Prilly Centre pourront, à terme, être raccordées à ce réseau énergétique.

Dans le cadre de la construction du nouveau restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys, des capteurs solaires photovoltaïques et thermiques vont être installés de manière à produire de l'énergie thermique et électrique renouvelable.

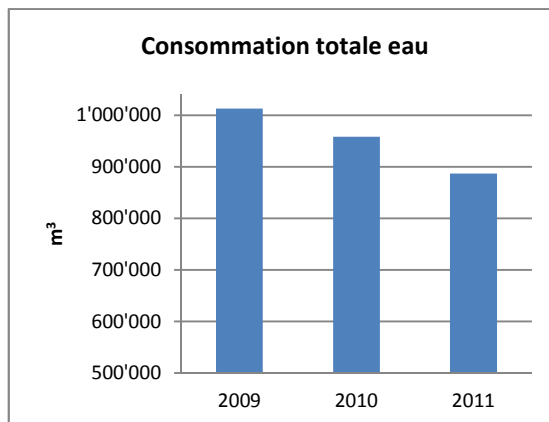
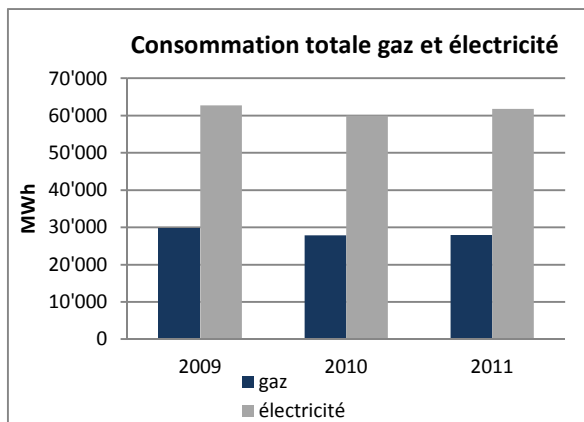
Régulation/télégestion

Le Service des Domaines continue de développer son outil de télégestion des bâtiments communaux. Le Château, Castelmont et le nouveau bâtiment administratif sont télégérés depuis cette année, de même que les installations techniques de la piscine de Fontadel. Cet outil permettra d'optimiser le fonctionnement du chauffage de ces constructions et permettra des économies substantielles d'énergie.

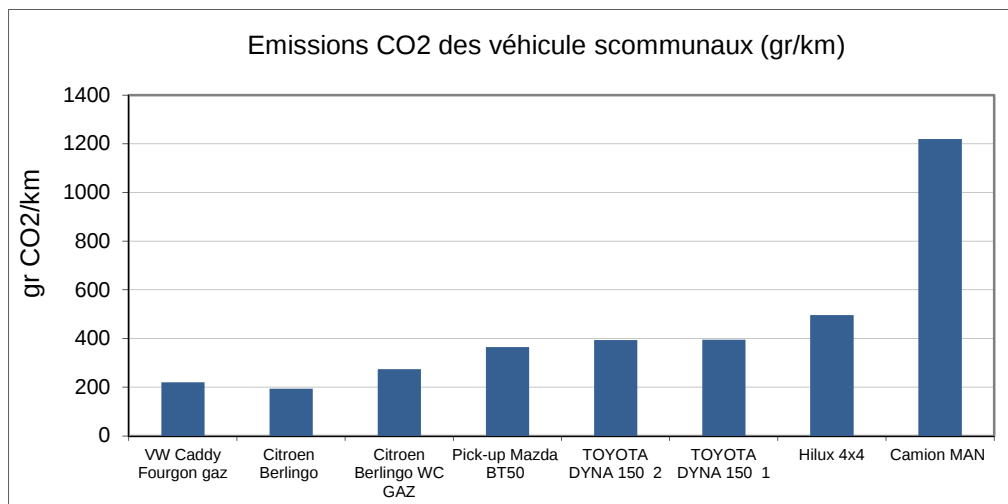
Administration générale

Indicateurs énergétiques

Les deux graphiques ci-dessous représentent les consommations annuelles en électricité, eau et gaz, sur le territoire *prilléran* (selon les *Services industriels lausannois*) :



Emissions en gramme équivalent CO₂ des véhicules communaux :



Office de la population

Activités Principales

- Toutes les mutations concernant l'ensemble de la population de la Commune
- Permis et titres de voyage pour les étrangers
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Attribution des numéros de bâtiment et de logement à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Lettres aux couples fêtant leurs noces d'or, de diamant et de platine
- Biographie des nonagénaires

Données démographiques

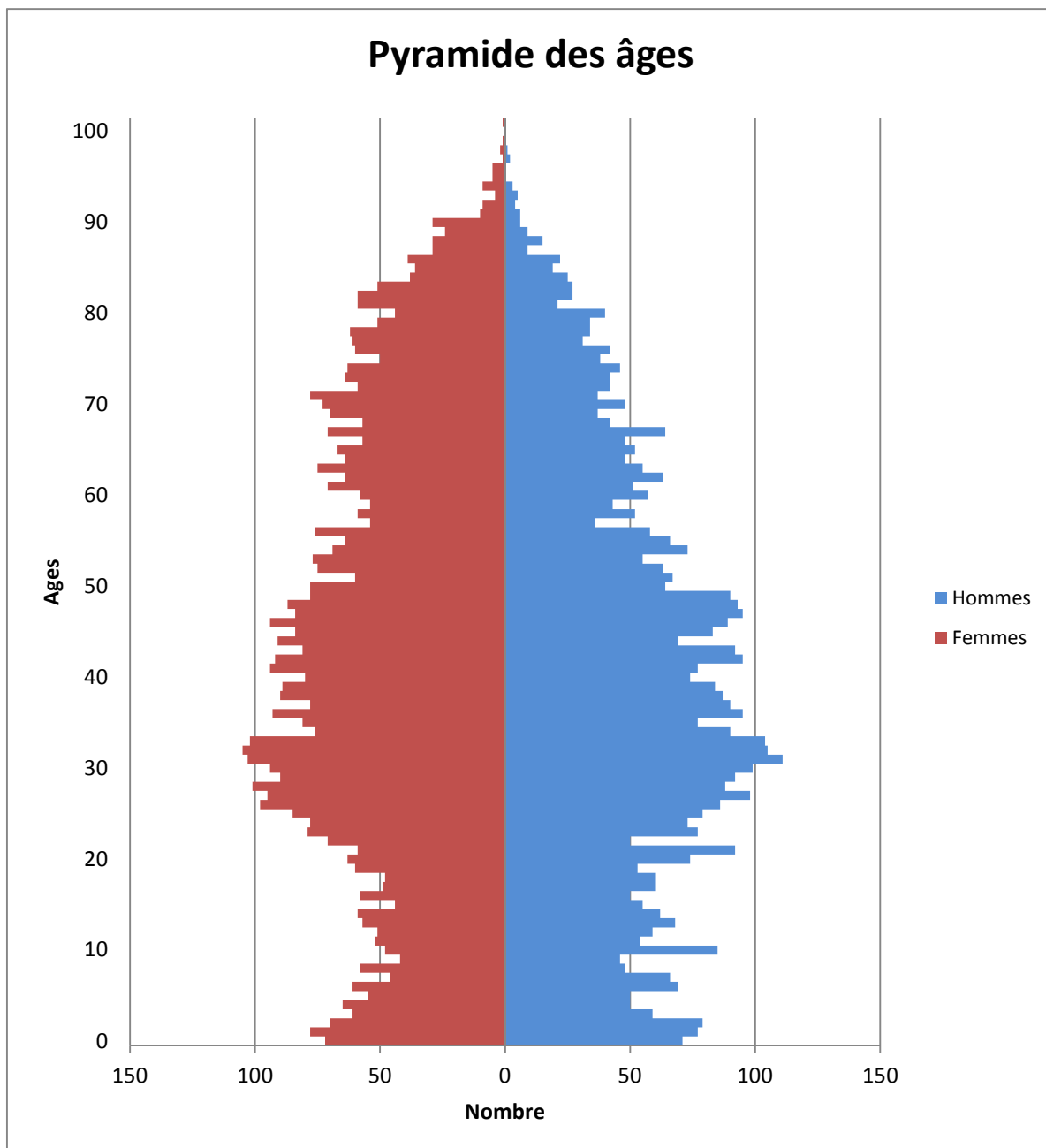
Evolution de la population de Prilly depuis 1910

<u>1910</u>	<u>1920</u>	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2011</u>
2'358	2'411	3'276	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	11'700

Répartition de la population

	2000	2010	2011	
Vaudois	3'893	4'148	4'167	35,6 %
Confédérés	2'996	2'834	2'830	24,2 %
Etrangers	3'865	4'528	4'703	40,2 %
Total population établie	10'754	11'510	11'700	100,0 %
Résidences secondaires	280	270	249	
Total population résidente	11'034	11'780	11'949	

	2010	2011
Hommes	4'534	4554
Femmes	5'126	5231
Garçons de moins de 16 ans	965	997
Filles de moins de 16 ans	885	918
Total	11'510	11'700



Documents d'identité

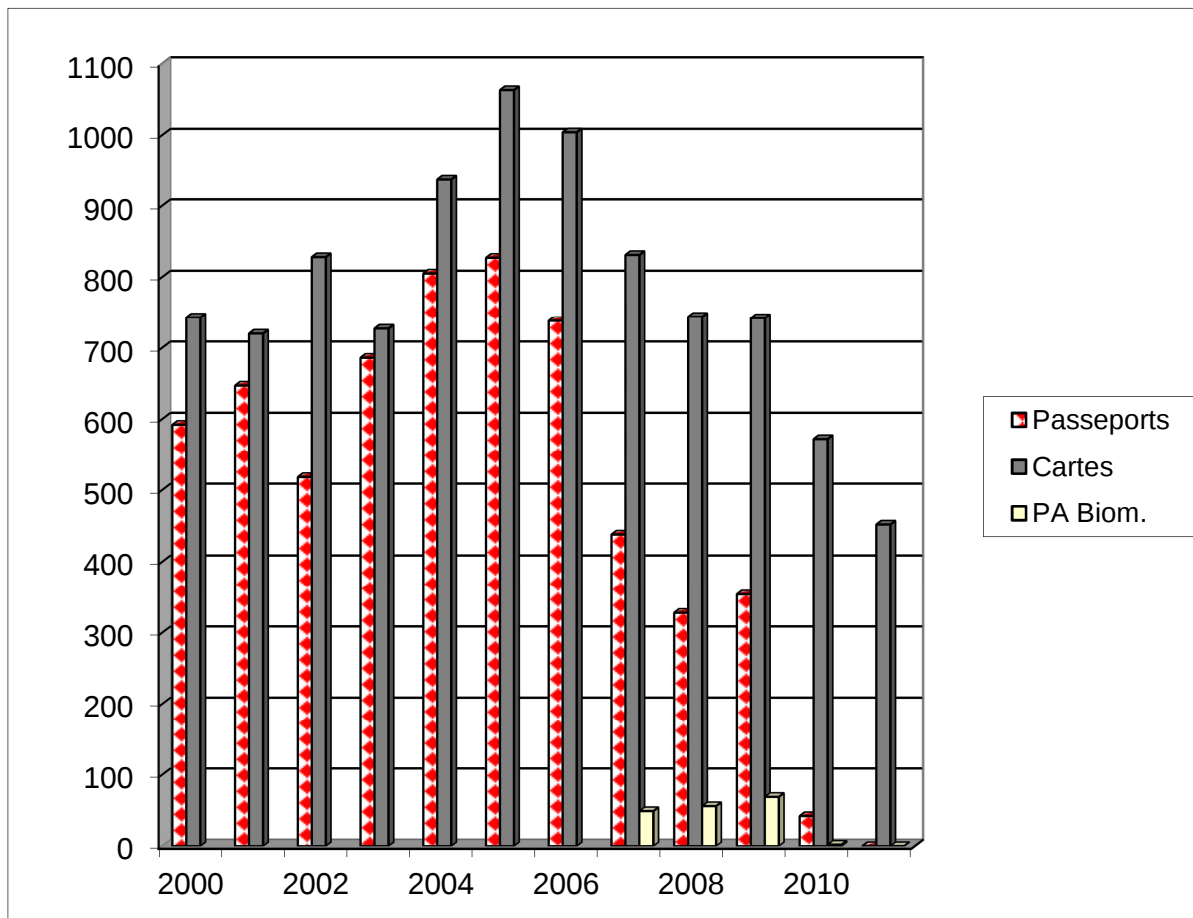
Chiffres 2011

Cartes d'identité	452
Passeports	0

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports et des combinés passeports et cartes d'identité a été repris par le Canton. Il ne reste que les demandes de cartes d'identité seules, qui continuent à être déposées auprès de l'office de la population.

Office de la population

Comparaison 2000-2011



Registre civique

Le bureau a contrôlé les listes de 25 initiatives et référendums (2'147 signatures attestées valables).

Electeurs à fin 2011

Suisses	5'796
Etrangers ayant le droit de vote communal	1'865
Total	7'661

Service informatique

Matériel

L'ensemble du matériel informatique a été renouvelé durant l'année 2011. La virtualisation a fait son apparition et les serveurs physiques sont migrés progressivement vers leurs équivalents virtuels. Ce travail devrait se terminer au début de l'année 2012.

Les postes de travail des collaborateurs de l'Administration ont également été virtualisés partout où cela a été possible. Le traditionnel PC a été changé contre un client léger, qui réduit ainsi fortement sa consommation d'énergie et en simplifie sa gestion.

La sauvegarde du système a été complètement repensée, en y ajoutant bien entendu, la nouvelle infrastructure virtuelle. Un ancien serveur physique a été réutilisé afin d'augmenter la sécurité des données, en délocalisant celles-ci dans le bâtiment de Castelmont.

L'ancien central téléphonique a été définitivement abandonné lors de l'emménagement dans les nouveaux locaux de l'Administration. La téléphonie de la Ville de Prilly est aujourd'hui complètement sur la technologie "voix sur IP".

Logiciels

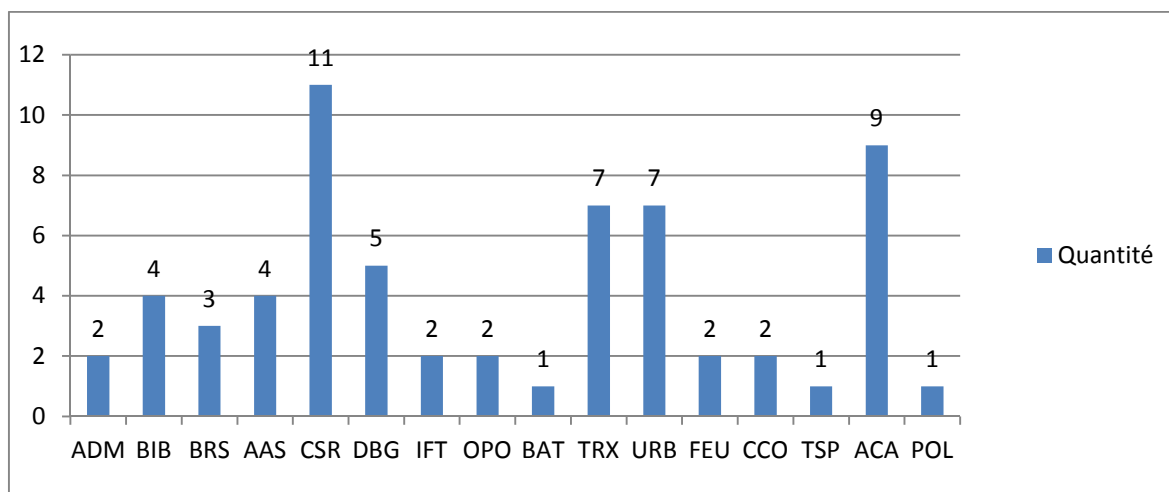
Les systèmes d'exploitation des nouveaux serveurs virtuels ont été migrés vers Windows 2008 R2 serveur. Le serveur de messagerie a également été upgradé vers sa version Exchange 2010.

Le système d'exploitation des postes de travail a subi également une migration vers la version Windows 7 Professionnelle. Quant à la suite bureautique Office 2003, elle a également été remplacée par Office 2010.

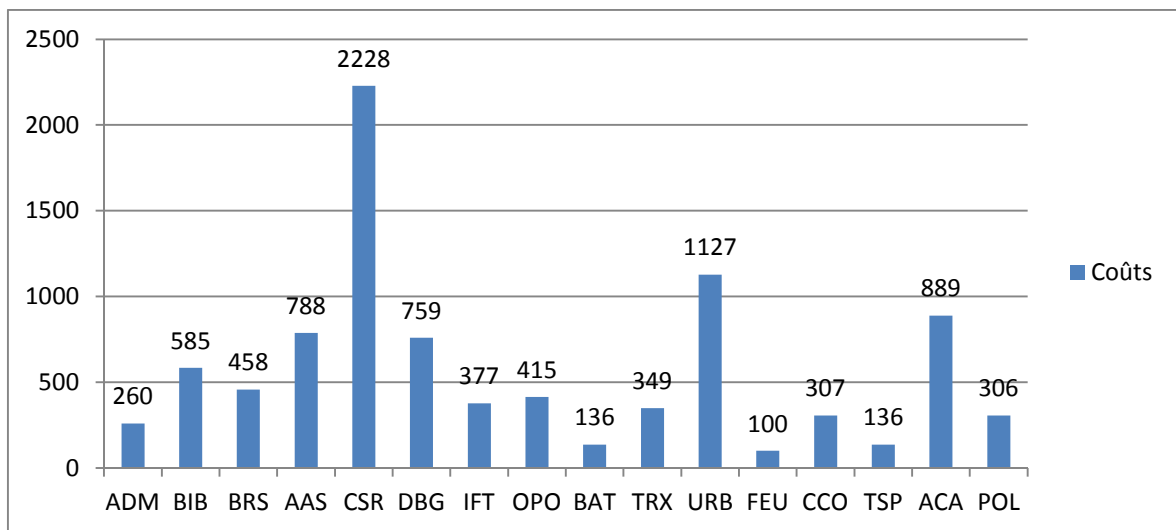
La virtualisation a été réalisée à partir des serveurs VMware vCenter 4.1. et VMware View pour la gestion des postes clients.

Consommables

Durant cette année, 63 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Au niveau des coûts d'impressions, les graphiques ci-dessous renseignent sur les différents services demandeurs.



Service informatique



Dans ces graphiques, il n'est pas tenu compte des toners pour les copieurs réseaux, car les coûts de ces toners sont compris dans les différents contrats de maintenance de ces appareils.

Formation

En raison de la migration de la suite bureautique, une formation sur les principaux logiciels a été proposée à l'ensemble du personnel. Elle s'est déroulée dans une salle du Château, spécialement aménagée à cet effet.

Activités

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue de comptabilités auxiliaires
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements
- Gestion des salaires
- Etablissement de diverses attestations
- Coordination de l'élaboration du budget
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales
- Gestion des diverses facturations communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et arrêté d'imposition

Boucllement des comptes 2010

Les comptes communaux de l'exercice 2010 ont été vérifiés par la fiduciaire Hervest et ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 27 juin 2011.

Boucllement des comptes 2011

Au moment de l'établissement du présent rapport, les comptes ne sont pas encore clôturés. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

Budget 2012

Le Budget 2012 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 5 décembre 2011, après l'amendement de certains postes.

Plan des investissements et plafond d'endettement

La Municipalité a voué une attention particulière au plan d'investissement, ce bien que les finances communales soient saines. Toutefois, aucun emprunt n'a été remboursé en 2011. Un nouvel emprunt de CHF10 millions a été souscrit pour porter la dette totale à CHF 25 millions.

Le nouveau plafond d'emprunt est fixé à CHF 93 millions et celui du cautionnement à CHF 25 millions.

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont régulièrement effectuées par l'Office d'impôt de Lausanne-district. Il résulte de ce processus un flux de liquidités qui permet à la Commune de satisfaire à ses engagements sans que ses crédits bancaires en soient affectés.

Remises d'impôts, domiciles fiscaux

11 demandes de remise (24 en 2010) ont été traitées par l'Office d'impôt. 5 demandes ont été accordées à 100 % et 1 demande à 35 %. 5 demandes ont fait l'objet d'un refus par l'autorité compétente.

L'analyse régulière des dossiers de personnes en séjour a permis d'obtenir la fixation du domicile fiscal à Prilly pour 12 résidents (22 en 2010). Au 31 décembre 2011, la Commune dénombre un total de 115 résidents secondaires dont 2 enfants et 32 retraités.

Finances

Commission des finances

La Commission des finances a siégé à 26 reprises (22 séances en 2010). Sous la présidence de M. Francis Richard, elle s'est consacrée à l'examen des comptes 2010 (10 séances), au budget 2011 (11 séances) au plan d'investissements ainsi qu'aux différents préavis municipaux nécessitant son approbation (5 séances).

Conclusion

Arrivée au terme de l'exercice 2011, la Bourse communale a satisfait aux exigences actuelles en matière de gestion. Dans un bon esprit de collaboration, le personnel s'est acquitté de ses tâches sans complication particulière.

Domaines & Bâtiments

BATIMENTS COMMUNAUX

Les bâtiments communaux ne figurant pas dans ce rapport ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

Le Château

Fin des travaux en avril 2011 et prise de possession des locaux.

Pavillon de Corminjoz

Ensuite du déménagement de l'Administration dans les nouveaux bâtiments du Château, mise à disposition de locaux à la section des Samaritains de Prilly durant les travaux de réhabilitation des locaux ex-PSS au collège du Grand-Pré, ainsi que pour La Fourmi Bleue.

Grande Salle

Réfection de la peinture de la cuisine et l'arrière-cuisine, ainsi que pose d'un nouveau carrelage au sol de l'arrière-cuisine et de la rampe d'accès.

Remplacement de l'éclairage de la cuisine et de l'arrière-cuisine.

Agencement d'un nouveau meuble au droit du passe de la cuisine à la salle du sous-sol.

Achat d'une machine à café professionnelle d'occasion.

Mise en conformité de la sortie de secours en toiture suite aux travaux effectués l'année dernière lors de la création de la crèche-garderie dans le bâtiment du Tilleul.

Renens 22 (locaux voirie)

Installation d'une armoire séchante pour habits dans les vestiaires des collaborateurs du Service des travaux.

Peinture des plafonds et murs de l'atelier ainsi que remplacement de tous les luminaires.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys

Importantes réparations aux clôtures grillagées des terrains de football.

Castelmont

Création d'un accès extérieur donnant accès à une cave à vin.

Remplacement des vitrages cintrés de la bibliothèque.

Avenue du Château 1

Remise en état des locaux du 1^{er} étage après de le départ du Service informatique.

Four à pain

Réfection complète des façades, maçonnerie et peinture.



Domaines & Bâtiments

Grand-Pré ex. PSS

Travaux de réaffectation de l'abri ex-PSS en locaux pour groupements et sociétés locales (investissement selon préavis n° 10-2010).

Propriété de Plan-Sépey

Renouvellement de la moitié des matelas. (2^{ème} partie en 2012).

Remplacement d'une armoire frigorifique.

PISCINES, FORETS, VIGNES ET DIVERS

Piscine de la Fleur-de-Lys

Le total des recettes 2011 s'est élevé à CHF 276'209.-, représentant 72'556 entrées.

Importants travaux de réfection des carrelages dans les bassins, ainsi que des joints souples de ces derniers et des plages.

Rhabillage des bétons des plages et assainissement du béton des cuves à filtres.

Remplacement du moteur d'une pompe de circulation.

Piscine couverte de Fontadel

Rénovation complète des installations techniques de chauffage, ventilation et circulation d'eau (investissement selon préavis n° 3-2011).

Forêts

La surface de la forêt soumise au régime forestier est de 7 hectares. La possibilité annuelle de coupe est estimée à 50 m³t (m³ de bois tige), afin de garantir l'équilibre dans la répartition des surfaces par stade de développement.

En tant que propriétaire forestier public, la Ville de Prilly fait partie du Triage forestier intercommunal de la Venoge. A partir de 2012, il se nomme Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge avec un statut juridique d'une association de droit public.

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt, ainsi que la vente des bois, incombent au garde-forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec le Service des domaines. L'Inspecteur des forêts du 18^{ème} arrondissement veille au respect de l'application de la loi forestière et au plan de gestion forestier.

Les travaux forestiers sont exécutés par une entreprise répondant aux directives MSST (Mesures de Sécurité et de Santé au Travail).

Durant cet exercice, 200 plants sur une surface de 800 m² ont été plantés et 4'500 m² de fauchage effectués afin de permettre un développement normal des jeunes plans envahis par les ronces ou les herbes.

Pas de travaux de sylviculture entrepris durant cet exercice.

53 m³ de bois ont été exploités en 2011 dans les secteurs forestiers de Montolivet et Fleur-de-Lys, sous la forme de coupe de sécurité; rives du ruisseau de Broye dans l'enceinte des jardins familiaux, sous la forme de coupe de réalisation; rive gauche du ruisseau de Broye à l'Ouest de la piscine de la Fleur-de-Lys, sous la forme de coupe de sécurité.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le 14 septembre 2011. Résultat : cépage blanc, 592 kg de raisin, sondage 69° Oechslé; cépage rouge, 865 kg de raisin, sondage 87° Oechslé.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient en co-propriété entre la Ville de Lausanne (4/5^{ème}) et celle de Prilly (1/5^{ème}).

Domaines & Bâtiments

BATIMENTS SCOLAIRES

Collège Centre

Réfection de la peinture des murs de la descente d'escaliers et du couloir du sous-sol.

En Plantinel

Remplacement de volets.

Collège secondaire du Grand-Pré

Installation d'un régulateur de tension sur l'installation électrique.

Réparation du monte-charge.

Remplacement de stores défectueux.

Collège secondaire de l'Union

Remplacement d'un chauffe-eau.

Contrôle et serrage des fixations des plaques de verre en façade.

Nettoyage de toutes les façades en verre.

Mise en conformité de la gestion de l'éclairage.

Nombreuses interventions et réparations sur les installations de chauffage et de ventilation.

Remplacement de portes basculantes des locaux de rangement dans une salle de gym.

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Grand-Vigne 11

Pas de travaux exécutés, car projet de rénovation complète de ce bâtiment.

Combette 26-28

Entretien courant.

Confrérie 23

Entretien courant.

Confrérie 36A et 36B

Divers travaux de rénovation de peinture.

GESTION DES DÉCHETS

Déchets

Les habitants de Prilly ont produit, en moyenne, en 2011 :

- 241 kg de déchets incinérables (ordures ménagères + encombrants);
- 50 kg de déchets végétaux;
- 58 kg de papier/carton;
- 35 kg de verre usagé.

Le taux de recyclage a atteint 45 % en 2011, alors qu'il était de 46 % en 2010 et de 48 % en 2009 !

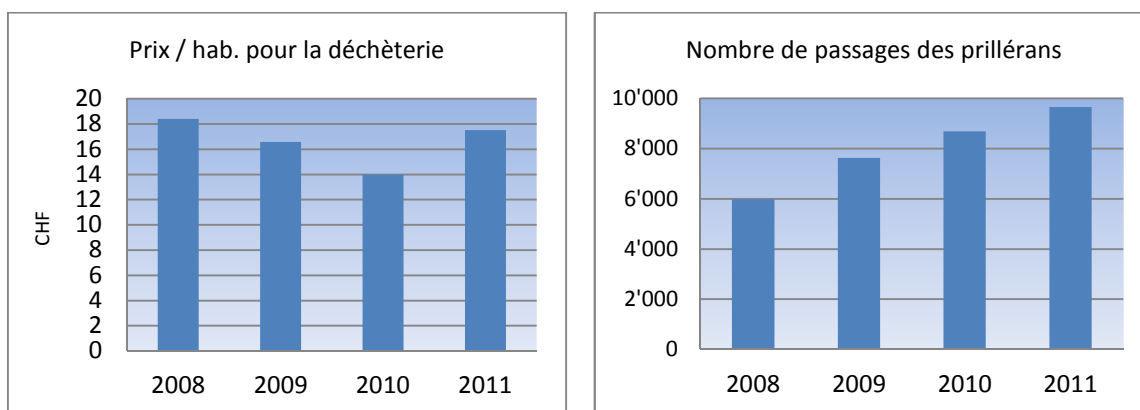
Domaines & Bâtiments

Comme en 2010, 75 % des déchets ont été ramassés en porte à porte contre 25 % à la déchèterie et par les services communaux. L'année a été marquée par une hausse de 1.2 % de la quantité totale de déchets récoltés, restant cependant proportionnelle à l'augmentation de la population.

La production d'ordures ménagères au porte à porte est restée stable en 2011; par contre, les déchets encombrants ont augmenté de près de 30 %. Le Service des travaux a été mis à contribution plus de 85 fois pour des ramassages chez l'habitant et une recrudescence de déchets incinérables sauvages sur le domaine public a été observée.

Déchèterie intercommunale :

Le bilan de la 4^{ème} année d'exploitation reste positif. Depuis l'inauguration de la déchèterie, le nombre annuel de passages n'a cessé d'augmenter. 9'662 personnes de Prilly se sont rendues à la déchèterie en 2011, soit une augmentation de 11 % par rapport à 2010. La fréquentation prillérane par rapport au nombre total de passages s'est stabilisée à 24 %.



Cependant, les charges par habitant ont pour la première fois augmenté depuis 4 ans. De CHF 14.- par habitant en 2010, elles sont passées à CHF 17.50 en 2011. Cette hausse s'explique par l'achat de nouveau matériel pour la déchèterie, notamment des bennes à déchets, et par une augmentation des charges énergétiques.

4'160 tonnes de déchets y ont été traitées contre 3'982 tonnes l'année passée.

Dernier fait marquant, la quantité de déchets par passage a diminué en 2011 de près de 15 kg, pour atteindre sa valeur la plus basse depuis l'ouverture de la déchèterie avec 101 kg par passage.

ROUTES

Réfection de l'avenue de la Vallombreuse – Préavis n° 14-2010

La réfection de l'avenue de la Vallombreuse a été menée à bien durant l'année 2011 sans rencontrer de problèmes particuliers.

Par rapport au préavis, l'occasion a été donnée de poser un revêtement phono-absorbant de la dernière génération appelé Camaphone4.

La Commune a en effet été sollicitée par la Confédération pour participer à un programme de recherches sur les revêtements phono-absorbants en milieu urbain. Bien que plus cher qu'un revêtement macro-rugueux classique, le surcoût de cette opération a été intégralement pris en charge par la Confédération.

Que l'on soit riverain, piéton ou automobiliste, le résultat est réellement spectaculaire.

Réaménagement de la route de Broye – Préavis n° 2-2011

Comme annoncé l'année précédente, le crédit d'ouvrage a été soumis au Conseil communal au début de l'année 2011 et a été accepté.

A partir de ce moment, une séance publique d'information aux riverains directement impactés par le projet a été faite. Le projet a certes suscité quelques remarques ou préoccupations, mais n'a soulevé aucune réaction négative.

Les bureaux d'études mandatés ont alors élaboré le projet d'exécution qui a mis en évidence que le réaménagement projeté empiétait tout de même sur quelques parcelles privées. Les propriétaires de ces biens-fonds ont été reçus individuellement par la Municipalité pour trouver un terrain d'entente.

Afin d'éviter tout blocage lors de la mise à l'enquête publique, des conventions étaient sur le point d'être passées avec lesdits propriétaires à fin 2011, de manière à ce que les travaux puissent commencer à partir de l'été 2012.

Eclairage public

Depuis le remplacement des lampes au mercure par les lampes au sodium, le nombre de candélabres en panne lors des tournées mensuelles de contrôle est nettement plus faible qu'auparavant.

Les chantiers des Services industriels ont également permis de moderniser à moindre coût l'éclairage public (réseau souterrain et candélabres) au chemin de la Lande et au chemin de la Suetta.

L'ensemble des candélabres dits «de par » sont très anciens à Prilly. Ils seront remplacés dans les 2 à 3 années à venir. En 2011, des essais in situ ont été menés afin de choisir le type de matériel le mieux adapté en termes d'efficacité et de coût.

Enfin, le test de stabilité des candélabres (qui doit être mené tous les ans) a été réalisé sur la moitié des candélabres environ. Aucun candélabre ne présentait de défaut majeur nécessitant une intervention urgente ou un remplacement immédiat. L'autre moitié du parc de candélabres sera testée en 2012.

ETUDES ET REALISATIONS DIVERSES

Aménagements au Cimetière communal – Préavis n° 10-2009

Durant l'année 2011, les deuxième et troisième étapes de remplacement des haies de thuyas par la plantation de buis dans les secteurs du Cimetière ont été menées à bien.

Le personnel communal a pris une part active dans la réalisation de ces travaux, que ce soit au niveau des plantations ou des travaux de génie civil liés aux aménagements prévus dans le préavis. Les derniers travaux devraient être réalisés en 2012.

Equipement pour les places de jeux – Préavis n° 18-2010

La réfection des places de jeux s'est correctement déroulée en 2011, même si le temps entre le démontage des anciens jeux et la pose des nouveaux a paru long à certains utilisateurs.

En outre, la place de jeux du Château a finalement été déplacée par rapport à ce qui avait été initialement prévu pour des raisons d'accessibilité et de convivialité. Dès son inauguration, elle a littéralement été prise d'assaut et les jours de forte affluence ce sont plus de 50 enfants/adolescents qui ont été dénombrés en même temps sur cette place. A noter, l'installation d'une balançoire spéciale pour petits enfants, permettant de les attacher dans un siège «baquet» et garantissant ainsi une sécurité supplémentaire. Quelques retouches «cosmétiques» seront encore apportées en 2012.

Chantier de la Migros à la route de Cossonay

Dans le cadre de ce chantier, l'arrêt de bus des Huttins ayant dû être déplacé de quelques dizaines de mètres, l'abribus qui tombait en ruine a été remplacé par un modèle moderne et élégant.

Simultanément, le revêtement du trottoir situé devant la Migros a été refait à neuf entre le chemin des Huttins et l'avenue du Léman.

LEB à la Fleur-de-Lys et à Prilly-Union

Le dossier d'assainissement du passage à niveau de la Fleur-de-Lys a connu une avancée significative dans le deuxième semestre 2011 avec l'obtention d'un accord de principe entre la Commune de Prilly, la Commune de Jouxens-Mézery, le LEB et le Canton pour le développement d'une nouvelle variante. De nouvelles études ont ainsi été relancées en toute fin d'année en vue de pouvoir déposer un dossier auprès de l'Office fédéral des transports dans la seconde moitié de 2012.

Quant à la halte Prilly-Union, sa réalisation n'a pas pu débuter en 2011 en raison d'oppositions au projet. Rappelons que le doublement de la voie à l'Union est une condition sine qua non pour le passage de la fréquence du LEB au quart d'heure. Ce dossier étant géré par le LEB, la Commune de Prilly n'a que peu de prise sur ce dernier et ne peut qu'espérer que ce projet puisse se réaliser dès que possible.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges – Schémas directeurs de l'Ouest et du Nord lausannois (SDOL et SDNL) - Etude axes forts

La participation du Service des travaux aux groupes d'études visant la réalisation d'axes forts de transports publics en traversée du territoire communal s'est poursuivie en 2011 en étroite collaboration avec le Service de l'urbanisme et des constructions.

Le Service a également continué à suivre les études du Schéma directeur du Nord.

Degrés-heures

Les degrés-heures sont relevés chaque lundi matin. L'information, diffusée par le pilier public et sur le site www.prilly.ch, permet de quantifier les besoins en chaleur et de contrôler individuellement son installation de chauffage.

La courbe des degrés-heures 2010-2011 est très similaire à celle de l'hiver 2009-2010 et très proche de la courbe de la moyenne des dix dernières années.

Il convient toutefois de relever qu'en raison de plusieurs coupures de courant et du déménagement de l'Administration communale, certaines valeurs ont dû être extrapolées en faisant des moyennes sur les différentes stations de mesure de la région.

ACTIVITES ET PRESTATIONS DIVERSES

Entretien des routes

Les employés du Service des travaux se sont occupés de l'entretien de base du réseau routier prilléran : balayage et lavage des routes, trottoirs et places, fauchage des talus et des abords, réfection de base des revêtements, entretien de bordures, réparation des sacs de routes, etc.

L'aménagement de deux cheminements piétonniers en copeaux de bois derrière les terrains de football de la Fleur-de-Lys ont également été intégralement réalisés en interne. Ils permettront aux nombreux promeneurs de garder les pieds à l'abri de la boue tout en s'intégrant admirablement bien au contexte forestier du lieu grâce à leur aspect naturel.

Un entretien conséquent a porté sur des tronçons particulièrement dégradés des routes du Chasseur et du Mont. Dans le premier cas et sur demande de Polouest, le débouché du chemin de l'Union sur la route du Chasseur a été corrigé de manière à diminuer la vitesse de circulation des véhicules s'engageant sur le chemin de l'Union au bénéfice d'une sécurité accrue pour les élèves. Les usagers attentifs auront sans doute remarqué que la réfection de ces deux axes n'a pas été optimale immédiatement. En effet, à cause d'une défaillance technique d'un rouleau compresseur, le revêtement présentait des ondulations inacceptables. Ainsi, le revêtement qui venait d'être posé a dû être re-fraisé et refait à neuf aux frais de l'entreprise.

Trois autres interventions de moindre ampleur ont également été faites sur la route de Cossonay, le haut de l'avenue de Floréal et le giratoire du chemin du Viaduc où les revêtements «partaient littéralement en morceaux».

En outre, l'entier du trottoir droite en montant le chemin du Vieux-Collège a été remis à neuf dans le cadre du chantier des Services industriels lausannois.

Enfin, suite aux travaux de la future halte Prilly-Malley, les trottoirs sous le pont CFF ont été rénovés et des places deux-roues ont été créées conjointement, avec l'installation d'une vingtaine d'arceaux à vélos afin d'en sécuriser le stationnement.

Entretien des espaces verts

En 2011, le fameux écusson communal situé dans le talus de la route de Neuchâtel (en dessus de la sortie du passage inférieur) a été entièrement réalisé avec des matériaux de récupération : anciens panneaux de coffrage, verre concassé et anciennes tuiles provenant du chantier de démolition des deux petites villas du chemin de la Pommeraie.

Les arbres d'avenue à la Vallombreuse ont également été remplacés en interne, de même que plusieurs arbres dans la cour du Collège du Centre.

Enfin, divers travaux d'aménagement des espaces verts ont été réalisés au Temple de St-Etienne et à la Cure du Bon Pasteur.

Places de jeux

Le contrôle et l'entretien des places de jeux a été comme d'habitude assuré par les employés du Service des travaux. Dans le cadre du budget 2011, ledit service a procédé au remplacement des sols de sécurité des places de jeux de la Suetta et de Jolimont.

Un travail conséquent a également été effectué par le personnel communal dans le cadre du préavis N° 18-2010 avec la réalisation de socles en tous genres pour l'installation du mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.). A la demande de plusieurs citoyens, des échelles ont été ajoutées aux tours «Bimbola» afin de faciliter l'accès des jeux aux enfants dès 2 ans. Dès lors, les parents sont responsables de la sécurité de leurs enfants en bas âge sur ce type d'installation.

Ramassage des déchets encombrants chez les particuliers

Pour l'année 2011, 85 particuliers ont fait appel au Service des travaux pour acheminer leurs déchets encombrants à la déchetterie intercommunale de Malley. Ce chiffre est en augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente.

Travaux & Voirie

L'année 2011 fut également chargée en matière de transport de matériel divers suite aux demandes des autres services communaux, avec notamment l'évacuation de l'abri du collège du Grand-Pré.

Au total (particuliers et services communaux ou assimilés), ce sont ainsi quelque 30 tonnes de déchets que le Service des travaux a collectés et transportés !

Transports divers

Outre le transport du matériel pour les deux plus importantes manifestations que représentent «Fêtons Prilly» et le «31 juillet», le Service des travaux a été sollicité près de quarante fois durant l'année 2011 pour le transport d'un ou plusieurs éléments de cantine, de tables-bancs, de chaises, etc.

MATERIEL

Pas de renouvellement de véhicules en 2011.

Remplacement de deux engins indispensables : un mono-axe servant au déneigement des trottoirs et un transporteur à chenilles utilisé dans le cadre du Cimetière, en particulier lors de la creuse des tombes. Pour ce dernier engin, grâce à la baisse de l'Euro, il a été possible d'acquérir un modèle de gamme supérieure (moteur deux fois plus puissant, charge utile élevée, hydraulique auxiliaire, etc.).

Remplacement des saleuses – Préavis n° 12-2010

Les nouvelles saleuses n'ont été livrées que dans la deuxième partie de l'hiver 2010-2011. Elles n'ont donc pratiquement pas été utilisées durant cet hiver-là, qui a été très clément à partir de la mi-janvier 2011.

En revanche ces nouveaux équipements ont été largement sollicités durant la période précédant Noël 2011. Ils donnent entière satisfaction et permettent une grande économie de sel, a priori encore supérieure aux 30 % estimés lors de leur acquisition.

EGOUTS, RUISSEAUX

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) – Préavis n° 4-2003

La finalisation du PGEE est toujours suspendue à la confirmation d'un exutoire pour les eaux claires de la Commune de Prilly.

Compte tenu de l'importance de l'ouvrage (coût de plusieurs dizaines de millions de francs) et de la participation possible de la Confédération au financement de ce projet, les procédures sont longues et complexes.

Le SESA (Service cantonal des eaux, sols et assainissement) a adressé une demande formelle au Conseil d'Etat vaudois en vue d'obtenir des subventions.

Dès que le principe de subventions cantonale et fédérale sera acquis, ce projet d'exutoire pourra aller de l'avant, par le dépôt du Plan général d'évacuation des eaux communal.

Réaménagement de la route de Broye – Préavis n° 2-2011

Dans le cadre du réaménagement projeté, le ruisseau de Broye sera remis à ciel ouvert sur la majeure partie de son tracé entre le giratoire Broye-Château et le bas de la route de Broye.

Les travaux devraient débuter à l'été 2012 en même temps que ceux de la route.

Urbanisme & constructions

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE ET D'UTILISER

(Evolution dans la construction de logements en 2011)

Autorisations de construire et de démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	28
Nombre d'ouverture d'enquêtes publiques	24
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	0
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	17
Nombre de permis refusés	1
Nombre de permis octroyés	21
- Avec logements :	
4 permis de construire pour l'édification de 5 bâtiments comportant 40 logements;	
4 permis de construire pour la transformation de villas avec augmentation du nombre de pièces;	
2 permis pour la démolition de 10 bâtiments avec diminution du nombre de logements (inclus dans les permis de construire ci-dessus).	
- Sans logements :	
Le solde, soit 13 permis de construire, concerne des ouvrages de toutes natures qui ne comprennent aucun logement, tels que transformation ou création de locaux artisanaux ou administratifs, réfection de bâtiments (notamment isolation périphérique), garages, poses de «velux» et autres.	

Nombre de procédures de recours ouvertes :

- Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal : 2;
- Tribunal fédéral : 0.

Nombre de procédures de recours clôturées :

- Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal : une procédure relative à une mise en conformité de bâtiments.

Autorisations d'habiter

Nombre de permis d'habiter ou d'utiliser délivrés : 19

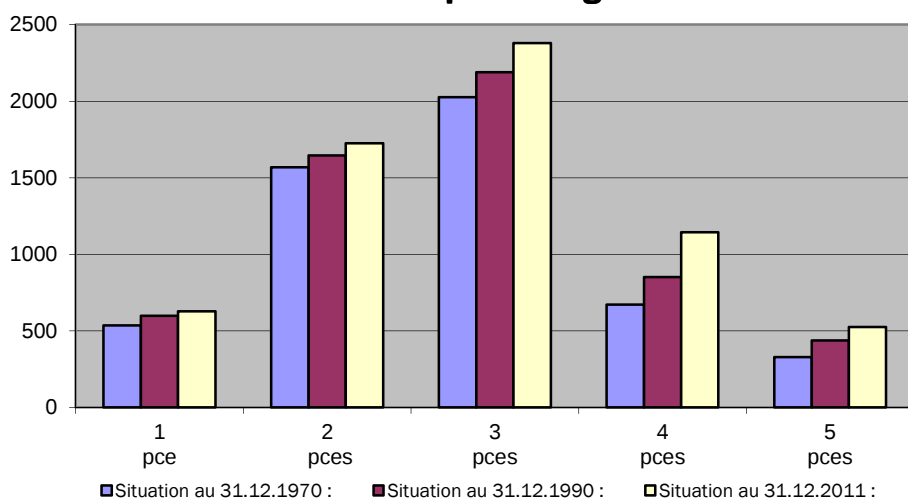
- Avec incidence sur le parc de logements :
 - 4 permis pour des bâtiments d'habitation totalisant 31 logements comprenant 115 pièces;
 - 4 permis concernant des transformations ou agrandissements de bâtiments existants comprenant au total 7 pièces supplémentaires.
- Sans incidence sur le parc de logements :
 - 11 permis d'utiliser ne comportant pas de logements ou n'ayant pas d'incidence sur l'évolution de ceux-ci.

Urbanisme & constructions

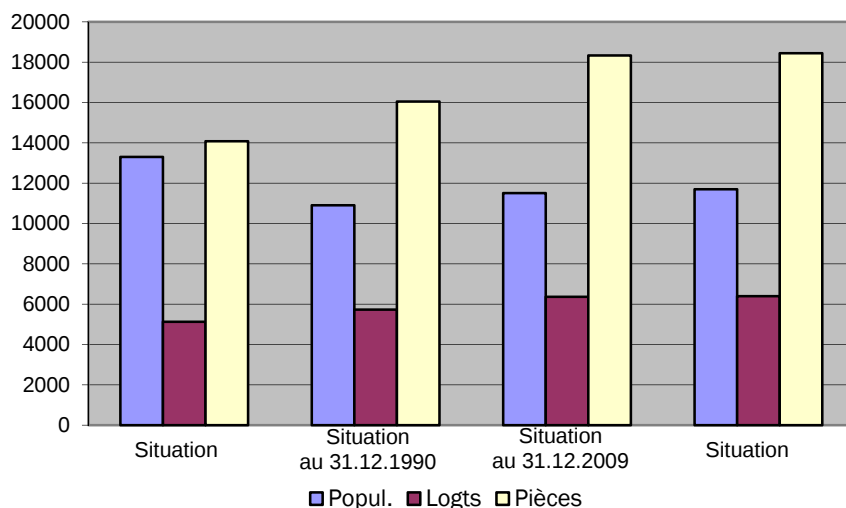
Evolution dans la construction de logements en 2011

Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
Permis de construire							
Villas	2	1			1	4	9
Locatifs	2	4	5	2	20	33	133
Total	4	5	5	2	21	37	142
Transformations (différence)	0	1	7	1	2	11	37
Démolitions	0	-1	-1	-2	-1	-5	-18
Total au 31 décembre 2011	4	5	11	1	22	43	161
Permis d'habiter							
Villas	1	0	0	0	0	1	1
Locatifs	0	3	6	19	3	31	115
Total	1	3	6	19	3	32	116
Transformations (différence)	1	1	0	1	0	3	7
Démolitions	0	0	-2	-1	0	-3	-10
Total au 31 décembre 2011	2	4	4	19	3	32	113

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



Urbanisme & constructions

AUTORISATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES

Dispenses d'enquête

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2011, dix-sept projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont pu être autorisés sans enquête publique; certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC) du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications.

En 2011, cinq objets ont été dispensés d'autorisation.

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

La Municipalité a été appelée à statuer sur seize demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du règlement communal en la matière. Une demande d'abattage non justifiée a été refusée. Vingt et un abattages d'arbres protégés ont été effectués au cours de l'année 2011, dont cinq assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire et une conseillée.

Procédés de réclame

Dans le cadre du règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixe ou temporaire, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (SGA).

Durant l'année 2011, vingt-neuf demandes ont été traitées, soit dix pour la pose de procédés de réclame fixes dont trois refusées selon la Directive sur le concept d'affichage de la Commune, une pour la pose d'un panneau d'affichage commercial, six pour la pose de procédés de réclame temporaires et douze pour la pose de banderoles temporaires ont été accordées.

Commission de salubrité

Durant l'année 2011, il a été fait appel à la Commission de salubrité à une reprise pour la visite d'un immeuble suite à des plaintes de voisinage et la demande du Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT).

Rappelons également que, conformément aux dispositions légales, elle intervient lors de chaque demande de permis de construire et octroie le permis d'habiter ou d'utiliser.

Par ailleurs, dans le cadre de l'attribution de plaques professionnelles, elle est appelée à procéder à un contrôle de conformité des installations.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

Le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, quarante-six chantiers ont fait l'objet de cent quatre visites.

Urbanisme & constructions

Bureau prévention accident (bpa)

Le suivi des aménagements sur les domaines publics et privés a été effectué par la déléguée de la Commune au bpa, habitation, sports et loisirs.

Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy (CISTEP)

Depuis plusieurs années, la Commission intercommunale de la station d'épuration de Vidy travaille sur un projet de règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux (RETE). Il s'agit de mettre en place, pour les treize communes raccordées à la station d'épuration de Vidy (STEP), un règlement type et un nouveau système de taxation en prévision de la couverture des importants investissements envisagés.

En 2011, la Commission s'est réunie une fois afin de présenter le travail effectué par la Ville de Lausanne. Une visite des infrastructures actuelles a également eu lieu.

La Commune de Prilly, en parallèle, a élaboré son plan général d'évacuation des eaux (PGEE) qui laisse apparaître un investissement conséquent pour la réfection du réseau des collecteurs durant les vingt-cinq prochaines années.

Contrôle des citernes

Suite à la modification, au 1^{er} décembre 2007, de la Loi fédérale sur la protection des eaux (Leaux) relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, une directive cantonale d'application a été édictée.

Désormais, le détenteur du réservoir est le seul responsable. La surveillance du Canton et des communes est réduite dans une forte proportion; la question de certains réservoirs particuliers est réservée.

Toutefois, un suivi du contrôle des citernes, ainsi que les rappels pour leur révision dans les délais impartis, ont été effectués durant l'année.

Allénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préavis sur chaque demande. En 2011, cinq dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

Cinquante-deux dossiers étaient à l'ordre du jour des deux séances fixées par l'Autorité cantonale durant l'année 2011.

L'estimation fiscale intervient à la suite d'achats, de travaux de construction ou transformation, de transferts ou de fusions de sociétés, etc. Certains propriétaires sollicitent spontanément la révision.

La Commission d'estimation fiscale a procédé à une visite locale et un recours a été traité pendant ces séances.

Statistiques

Les communes de plus de 5'000 habitants sont appelées à participer aux enquêtes trimestrielles de la construction de logements et à la statistique fédérale de la construction et des logements, régie par l'Office fédéral de la statistique (OFS), selon la Loi du 9 octobre 1942 sur la statistique fédérale et l'ordonnance du 30 juin 1993 qui s'y rapportent.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS. Les informations sont transmises par le biais du site de la CAMAC. Celles-ci sont tenues à jour et vérifiées trimestriellement, en collaboration avec l'OFS. Soixante-huit dossiers en cours ont été traités en 2011.

Urbanisme & constructions

Le Registre cantonal des bâtiments et des logements (RCBlg) est importé régulièrement afin de créer un lien avec le registre des bâtiments (cadastre administratif).

Harmonisation des registres

La réalisation de l'harmonisation des registres comprend une phase de mise en œuvre avant l'exploitation. Pour ce faire, le Registre cantonal des bâtiments et logements a été mis à jour et importé dans le cadastre administratif afin de transmettre un listing complet à La Poste, pour effectuer les tâches découlant des exigences de la Loi sur l'harmonisation des registres (LHR). La Poste a terminé son travail et remis les listings des bâtiments et logements au Canton fin novembre 2010. Des compléments et corrections doivent encore être apportés, le délai pour recenser tous les logements étant fixé à fin 2012.

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations sur CD-rom au Service informatique communal. Les données non nécessaires étant reprises automatiquement (doublons, orthographe différente des propriétaires, n° ECA divergents ou modifiés), un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être entrepris manuellement.

Cadastre – Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2011, un dossier a été traité (parcelles n° 251-252).

CONSTRUCTIONS COMMUNALES

Bâtiment administratif "Le Château"

La fin des travaux, prévue initialement pour octobre 2010, ayant été reportée à plusieurs reprises, la Commission de construction, dans sa dernière séance 2010, a décidé d'organiser le déménagement pour avril 2011.

Les travaux des deux bâtiments (administratif et Château) et des aménagements extérieurs ont été terminés pour le déménagement de l'ensemble des services de l'Administration communale les 7 et 8 avril 2011. Chacun a pu prendre ses marques avant l'inauguration officielle du 8 octobre 2011.

Des travaux de finition, de retouche et de complément ont été effectués durant l'année. Quelques finitions sont encore à traiter et le décompte final doit être établi.

Garderie des «Acacias»

Les quelques travaux de finition et d'amélioration à effectuer sont terminés.

CONSTRUCTIONS PRIVEES

En 2011, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions et/ou de recours :

Parcelles 1960-1961-1962 sises ch. de Bel-Orne 32 et 30 ABC - Immeubles d'activités et d'habitation

Dans son arrêt du 24 juin 2011, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal a déclaré le recours de la PPE BO 32 irrecevable, invitant le recourant à verser à la Municipalité des dépens à hauteur de CHF 3'000.-.

Cet arrêt précise que le recourant s'en prend à une décision entrée en force et qui a déployé ses effets. Aucun recours au Tribunal fédéral n'a été déposé.

Urbanisme & constructions

Parcelle 296 sise ch. des Charmilles 12

Une demande de permis de construire pour la mise en conformité de deux dépendances a été soumise à l'enquête publique du 27 mai au 26 juin 2009.

Cette procédure a suscité une opposition. Après plusieurs séances de conciliation, la Municipalité a écarté l'opposition et délivré le permis de construire le 17 octobre 2011. Cette décision fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Parcelle 4 sise ch. de la Possession 1

Une demande de permis de construire concernant la surélévation de l'immeuble pour la création d'un appartement, ainsi que quatre places de parc extérieures, a été soumise à l'enquête publique du 2 février au 3 mars 2011.

Cette procédure a suscité plusieurs oppositions. Après une séance de conciliation, la Municipalité a écarté les oppositions et délivré le permis de construire le 15 août 2011. Cette décision fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Parcelle 34 sise sentier de la Fleur-de-Lys 5

Une demande de permis de construire concernant l'extension de la villa et la création de deux places de parc, avec dérogations, a été soumise à l'enquête publique du 25 juin au 25 juillet 2011.

Cette procédure a suscité une opposition. La Municipalité n'a pas pu délivrer le permis de construire.

Parcelles 880-881-893 sises rte de Renens 24 / rte des Flumeaux 45

Une demande de démolir deux bâtiments et de construire un bâtiment administratif de six niveaux avec trois niveaux de parking, restaurant et commerce a été soumise à l'enquête publique du 1^{er} au 30 juin 2011.

Cette procédure a suscité plusieurs oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 12 décembre 2011.

Parcelle 502 sise rte de Cossonay 28 – Centre commercial Coop

Une demande de permis de construire concernant des modifications intérieures et des liaisons verticales a été soumise à l'enquête publique du 7 novembre au 7 décembre 2009.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité a délivré le permis de construire le 11 juillet 2011.

Parcelle 351 sise av. de Jolimont 8

Une demande de démolir trois bâtiments et construire un immeuble d'habitation de six appartements et huit places de parc extérieures a été soumise à l'enquête publique du 2 juillet au 1^{er} août 2011.

Cette procédure a suscité plusieurs oppositions qui ont été traitées. La Municipalité a délivré le permis de construire le 31 octobre 2011.

URBANISME

Commission d'urbanisme

En 2011, la Commission d'urbanisme a siégé une fois et a été informée et/ou s'est prononcée sur les projets suivants :

- Révision du plan général d'affectation (PGA) et son règlement;
- Plan de quartier (PQ) "Prilly-Chasseur";
- Transformation d'une villa sise ch. de Perréaz 60.

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

L'avant-projet du PGA et son règlement ont été présentés pour une première analyse à notre Commission d'urbanisme.

La révision du PGA entraîne un énorme travail de relecture de l'ensemble des nombreux plans spéciaux (plan partiel d'affectation (PPA), plan d'extension cantonal (PEC)) en vigueur sur le territoire communal.

Courant 2011, il a été procédé également à la levée des lisières forestières par le géomètre et l'inspecteur forestier.

Plan partiel d'affectation (PPA) "Viaduc"

Malgré son périmètre modeste d'une surface cadastrale de 27'114 m², délimité par la route de Renens, le faisceau des voies CFF, l'avenue du Chablais et la zone sportive de Malley, ce secteur de la localité, situé dans un site stratégique, offre un grand potentiel.

Par sa situation, le développement de ce projet est rendu très complexe en raison des nombreux projets connexes limitrophes. Plusieurs séances de coordination ont été mises en place en 2011.

Le préavis N° 22-2011 sollicitant un crédit d'études de CHF 390'000.-, dont CHF 90'000.- pour ce projet, donne toutes les informations utiles à ce sujet.

Plan partiel d'affectation (PPA) "Corminjoz-Nord"

Dans le prolongement de la mise en vigueur, en août 2009, du plan directeur localisé (PDL) de Corminjoz et de la modification du plan général d'affectation (MPGA) dans ce secteur, l'étude du PPA "Corminjoz-Nord" a été initiée.

En permettant la réalisation de volumes construits le long de la route de Cossonay, cette démarche constitue la première étape du développement du secteur de Corminjoz. Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- Garantir un développement résidentiel de qualité;
- Permettre la réalisation d'équipements publics;
- Assurer l'insertion du nouveau quartier dans son environnement construit, ainsi que dans le réseau des espaces et des équipements publics;
- Réserver l'espace nécessaire pour l'aménagement d'un axe fort de transports publics le long de la route de Cossonay;
- Créer, au sud-ouest, un espace vert végétalisé et ouvert au public qui pourrait être intégré dans l'aménagement du bien-fonds voisin propriété de la Commune de Prilly.

Une première version du PPA a été envoyée au Service du développement territorial (SDT), courant juillet 2011, pour examen préalable par les services de l'Etat. Relevant la non-conformité de l'étude aux planifications supérieures (PDL et MPGA), le SDT a immédiatement retourné le dossier sans entrer en matière. En conséquence, le PPA a été modifié sur certains points afin de répondre aux demandes du SDT et sera transmis en janvier 2012, pour examen préalable.

Modification du plan de quartier (PQ) en "En Broye"

Le projet consiste à modifier le statut du sol de la portion sud du périmètre du plan de quartier légalisé en 1994, qui prévoyait notamment la réalisation d'une station-service.

Ce secteur étant considéré comme site stratégique par le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), une densité minimale de 200 habitants ou emplois par hectare doit être appliquée.

Suite à la séance de travail avec les représentants du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) et du SDT, organisée en décembre 2010, les mandataires de la révision du plan de quartier ont élaboré une version provisoire qui tient compte notamment des éléments suivants :

Urbanisme & constructions

- Besoin de céder du terrain à l'axe fort de transports publics projeté sur la route de Cossonay;
- Demande du SDT d'appliquer la révision du plan de quartier à l'entier de son périmètre et non pas uniquement à sa partie sud;
- Nécessité de faire établir par des spécialistes des compléments d'études en matière de trafic, de bruit et d'environnement.

L'avant-projet sera soumis à la Cellule de pilotage technique (CPT) du SDOL et à la Commission d'urbanisme en mars 2012. L'envoi au SDT sera effectué durant l'été 2012, pour examen préalable.

Plan partiel d'affectation (PPA) "Fleur-de-Lys"

Le hameau de la Fleur-de Lys est une entité bâtie compacte affectée en zone de villas selon le règlement concernant le plan d'extension (RPE) de 1951. Cette affectation n'étant ni conforme à la destination, ni à l'architecture des bâtiments existants, il est prévu depuis 1994 de la modifier par des dispositions plus adaptées. La révision du plan des zones, en cours d'étude, propose de renoncer à l'affectation actuelle au profit d'une "zone à traiter par plan spécial".

Le propriétaire de la dernière grande parcelle partiellement non construite du hameau, a transmis à la Commune, fin 2010, une demande de morcellement accompagnée de l'avant-projet d'implantation de places de stationnement. Le risque élevé de voir se construire une villa réglementaire a motivé le Service de l'urbanisme et des constructions, avec l'aval de la Commission d'urbanisme, à proposer à la Municipalité de faire élaborer rapidement un plan partiel d'affectation dans le périmètre du hameau. L'étude débutée en février 2011, a notamment pour objectifs :

- D'autoriser une densité conforme à la réalité du terrain et aux objectifs régionaux;
- Dans la mesure du possible, mettre en conformité les constructions existantes et en finir ainsi avec le régime actuel de dérogations;
- De permettre la réalisation de nouvelles constructions répondant à l'identité du hameau.

La présentation de la démarche aux propriétaires concernés par le PPA, a été effectuée en juillet 2011.

Plan d'affectation cantonal (PAC) "Cery"

La réorganisation du site de Cery a fait l'objet d'un concours d'architecture dont le résultat a été publié en avril 2010. Dans le prolongement de cette procédure, la Direction des constructions, ingénierie et technique (CIT) du CHUV a fait part à la Commune de la volonté du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) de commencer le chantier d'ici début 2013.

Le plan des zones ne fixe aucune règle constructive pour la "zone des hôpitaux", ce qui n'est pas conforme aux dispositions légales en vigueur. Ainsi, préalablement à toute demande de permis de construire, il est nécessaire de faire établir un plan d'affectation particulier dans le périmètre de l'hôpital de Cery. Le choix s'est porté sur l'élaboration d'un plan d'affectation cantonal, procédure jugée par les représentants du CHUV et de la Commune comme étant la plus adéquate pour traiter d'un établissement public cantonal.

L'étude a débuté en mai 2011. Un avant-projet de PAC a été présenté à la Commission de coordination interdépartementale pour la protection de l'environnement (CIPE) en septembre 2011. Afin de recueillir leurs remarques préalables, les représentants des différents services concernés de l'Etat de Vaud ont été consultés individuellement en octobre et novembre 2011. La Service de l'urbanisme et des constructions a été associé à la démarche en étant invité régulièrement aux séances de travail avec les mandataires de l'étude et le CIT du CHUV.

Le projet de PAC devrait être soumis à l'examen préalable des services de l'Etat en avril 2012, après consultation de la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB), des transports publics de la région lausannoise (tl) et du Service des routes (SR).

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Les différents projets infrastructurels et non infrastructurels, inscrits dans le PALM 2007, ont été réévalués en prévision du PALM 2012.

A certains endroits, le catalogue des mesures a été complété en fonction de l'avancement des projets et des nouvelles connaissances qui en découlent.

Plusieurs de ces projets infrastructurels bénéficieront, sous certaines conditions, d'un financement de la Confédération.

Réseau-t & axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Rappelons que le Conseil communal, dans sa séance du 6 juin 2011, a octroyé à la Municipalité un crédit d'études de CHF 630'000.- pour la participation de la Commune au financement du projet d'ouvrage pour l'étude des réaménagements urbains nécessaires à la mise en œuvre de l'axe fort "Bus à haut niveau de service" (BHNS) sur la RC 251, route de Cossonay.

Tram t1 et Bus à haut niveau de service (BHNS)

Les axes forts de transports publics urbains du PALM visent une desserte efficace de secteurs en cours d'urbanisation, destinés à accueillir rapidement bon nombre de nouveaux habitants et emplois. Ce projet cherche à inciter le report modal des transports individuels motorisés sur les transports en commun, grâce à une alternative de qualité. La requalification de la voirie s'accompagne généralement de pistes cyclables et de trottoirs larges; la réflexion se porte également sur l'éclairage, le mobilier urbain et la signalétique.

Avant la prolongation envisagée jusqu'à Villars-Sainte-Croix, la première étape du tram Lausanne-Renens se partage en projets partiels : PP2 Renens-Galicien auquel se rattache Prilly et PP3 Galicien-Lausanne-Flon.

Parmi plus de vingt-cinq propositions, le choix du futur garage-atelier du tram (GAT) s'est arrêté sur le site de la société Heineken, à l'ouest du dépôt des transports publics de la région lausannoise (tl) et presque à mi-chemin de la ligne, facilitant ainsi l'insertion au réseau. Outre la pente et le bruit, une contrainte importante est la garantie de priorité face aux utilisateurs de la voirie, aux heures de pointe essentiellement. L'architecture de ligne (abris et équipements) a été confiée à un bureau d'urbanistes dans l'idée de créer une identité propre à la ligne. Suite à la mise à l'enquête, prévue en 2012, et sous réserve de l'obtention du crédit d'ouvrage, les travaux devraient débuter dès 2014.

Carrefour critique, le secteur du Galicien fait preuve d'une réflexion poussée, se devant de réduire l'emprise du talus bordant le mur de soutènement de la voie ferrée. L'idée est de prolonger le pont du Viaduc, soit transformer cette "barrière" en véritable pont à la structure innovante et aérienne, favorisant la transparence vers le secteur de Malley et valorisant l'interconnexion nord-sud.

Les BHNS se caractérisent par une voie en site propre et un droit de priorité aux carrefours. Plus spacieux et mieux adapté à la desserte de quartiers à moyenne-forte densité, ce système est conçu et s'exploite comme un tram. Les BHNS doivent remplacer l'actuelle ligne des tl n°9 qui traverse la Commune de Prilly, ainsi que la ligne n°18 sur l'avenue de Florissant (limite Prilly-Renens).



Urbanisme & constructions

Une coordination particulière doit s'établir entre les BHNS et les projets urbains, soit sur les sites stratégiques du PALM qui sont nombreux le long de la route cantonale RC 251. Une attention particulière s'articule ainsi sur le développement du plan de quartier "En Broye", sur le plan partiel d'affectation "Corminjoz-Nord" et sa contre-allée, ainsi que sur le plan partiel d'affectation "Pré-Bournoud", et la volonté de réaliser un véritable centre-ville. Le développement de ces secteurs est actuellement en cours d'étude.

Mobilité douce - Réseau piétonnier et cyclable & requalification réseau routier

L'inventaire des cheminements doux (réseaux piétonnier et cyclable) a débuté courant 2011, ciblant les manques et relevant les besoins, pour aboutir à un réseau dense et attractif. L'élimination d'obstacles via la création de passerelles et/ou de passages sous voies est en cours d'analyse. L'inventaire des passages-piétons révèle certains manques en termes de sécurité et signalétique, portant une attention réelle aux personnes à mobilité réduite (PMR). L'offre de stationnement est importante (localisation, accessibilité, taille, gratuité, équipements proposés, sécurité de l'infrastructure, etc.); la mise en place de B+R (bike + rail) aux principales interfaces modales est en réflexion et les pistes cyclables s'aménagent (Vallombreuse). Pilotée par le SDOL, l'étude sur l'implantation de stations de vélos en libre-service (VLS) cherche à intégrer des vélos électriques, une solution face à la dénivellation importante de la Commune, mais dont les coûts d'installation et d'exploitation sont importants.

L'ouverture de la halte RER Prilly-Malley est prévue le 29 juin 2012, en parallèle à la rentrée scolaire et à une adaptation en conséquence des horaires tl et transports publics de la région de Morges (TPRM). Une soixantaine de places de parc vélos est d'ores et déjà installée sous le pont CFF à Malley. Le caractère provisoire de cet aménagement (5 ans environ) découle du plan de phasage des travaux et de l'envergure du chantier qui s'amorce.

La circulation des bus est à revoir, les transformations nombreuses et successives impliquent le déplacement des arrêts ou la modification de certains tracés. Le réseau des TPRM s'étoffe petit à petit. Pour une meilleure cohérence, une politique intercommunale d'implantation de P+R (parking + rail) vient s'ajouter à l'étude sur l'offre de stationnement.

Un plan de mobilité pour la Commune a été lancé en octobre 2011. Le début de la mise en œuvre est prévu pour mars 2012, impliquant en outre le remaniement des déplacements communaux, une restructuration générale des macarons et autres laissez-passer communaux.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 14 février 2011, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 200'000.-, dont CHF 160'000.- destiné aux projets du SDOL. Le préavis N° 4-2011 donne toutes les explications utiles sur l'avancement et les projets en cours.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDOL d'un montant de CHF 73'400.- est prise en charge dans le budget.

Schéma directeur de Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 14 février 2011, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 200'000.-, dont CHF 40'000.- destiné aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL d'un montant de CHF 7'500.- est prise en charge dans le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances du groupe politique (GROPIL), du groupe décisionnel (GD) ou du groupe technique (GT), en particulier pour les chantiers d'études suivants :

Chantier 4a / Stratégie de préservation et d'évolution de la nature et du paysage

Cette étude est composée de deux volets distincts mais complémentaires :

- Le volet A propose une vision d'ensemble et est accompagné de trente et une fiches de mesures thématiques résumant les enjeux majeurs relatifs à la nature et au paysage, et présentant une série de recommandations directrices qui visent des objectifs vers lesquels il faut tendre;
- Le volet B traite spécifiquement du parc d'agglomération de la Blécherette. Il a pour objectif de préciser les enjeux et d'établir des recommandations pour l'aménagement de ce secteur. Ce volet intéresse tout particulièrement la Commune dont le nord du territoire est partiellement pris dans le parc d'agglomération. Plusieurs projets en cours (PAC "Cery", PPA "Fleurs-de-Lys") ou à venir doivent/devront intégrer les principes du Chantier 4a dans leurs réflexions.

La version définitive du Chantier 4a devrait être mise en consultation publique courant 2012.

Chantier 2 / Schéma directeur d'accessibilité multimodale du Nord lausannois

Le Nord lausannois étant appelé à se densifier fortement, le SDNL a décidé d'élaborer une étude spécifique traitant de l'accessibilité dans son périmètre. Cette étude a pour objectifs de :

- Définir une vision globale des déplacements et accès sur tout le périmètre du SDNL à l'horizon 2030;
- Mettre en évidence les zones à enjeux majeurs;
- Proposer des concepts évolutifs de mobilité en matière de transports collectifs (TC), de transports individuels motorisés (TIM) et de modes doux;
- Le cas échéant, proposer des restrictions ponctuelles au développement prévu pour que les réseaux TC et TIM puissent à terme satisfaire les besoins générés.

Les conclusions du Chantier 2 devraient être mises en consultation publique courant 2012.

Plan d'affectation cantonal (PAC) "Solitaire"

Liée au SDNL, la Commune de Prilly est représentée au sein du comité de pilotage du solitaire (COPIL).

A terme, ce secteur, qui s'étend jusqu'à l'entrée nord du territoire communal, fera l'objet de nombreux changements :

- Sortie autoroutière;
- Parking temporaire;
- Décharge de matériaux d'excavation;
- Centrale de biométhanisation;
- Cuisine du CHUV.

Tous ces projets s'inscrivent dans le périmètre du parc d'agglomération.

Petite enfance

ACCUEIL FAMILIAL

En 2011, le Service d'accueil de la petite enfance (SAPE) a reçu 197 demandes de placement concernant 225 enfants, soit des chiffres en diminution par rapport à 2010 et 2009. L'explication peut être trouvée par la création du nouveau centre de vie enfantine Le Tilleul ainsi que la transformation de la garderie La Fourmi Bleue en unité d'accueil pour écoliers.

Sur ces 225 enfants, 138 ont pu être placés dans une des 44 familles d'accueil agréées, ce qui correspond à un taux de placement de 61.33 %. Dans ces chiffres sont comptabilisés les nouveaux placements ainsi que les dépannages et les changements d'accueillantes en milieu familial (AMF) en raison de déménagement ou de cessation d'activité.

Les parents des 87 enfants qui n'ont pas pu bénéficier d'une place au sein de la structure de coordination et qui ont tenu le Service au courant de leurs démarches ont en général trouvé d'autres modes de garde : 10 familles ont obtenu une place en garderie, 3 ont eu recours à une solution familiale; 30 familles sont toujours en liste d'attente, dont la majorité pour des bébés, et 44 personnes n'ont plus donné de nouvelles suite faute de solution trouvée ou autres raisons.

Sur les 20 familles en attente à fin 2010, 15 ont trouvé une place chez une accueillante, 2 en garderie et 3 demandes n'ont pas été renouvelées.

Le nombre d'accueillantes en milieu familial est resté stable au cours de l'année : 44 étaient en fonction au 1^{er} janvier 2011 et 44 au 31 décembre. 5 personnes ont démissionné et 6 ont été agréées. 22 nouvelles candidates se sont présentées en cours d'année; 9 personnes ont renoncé d'elles-mêmes alors que 7 ont été découragées par les coordinatrices pour divers motifs : désir d'un gain assuré, appartement inadéquat, motivations floues.

Les AMF ont totalisé 156'620 heures de garde pendant l'année 2011.

Formation

En 2011, 10 personnes pratiquant leur activité depuis moins de 18 mois ont suivi le cours obligatoire de préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial réparti sur 10 soirées de 3 heures et ont obtenu leur attestation.

Toutes les AMF ont participé à la RSO (rencontre annuelle de soutien obligatoire) organisée par la CIAFJ (Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour).

Elles ont en outre suivi, réparties en deux groupes en raison de leur nombre, deux Relais-contact organisés par le Service.

Activités du SAPE

Les coordinatrices ont effectué 50 visites au domicile des AMF (y compris les enquêtes sociales pour donner les nouvelles autorisations).

Ces visites leur permettent de prendre plus de temps avec ces personnes que lors de leurs fréquents passages au bureau, de faire le point avec elles, d'évaluer un suivi de leur pratique, de leurs motivations et des difficultés rencontrées. Cela assure également un meilleur suivi des enfants placés.

Les parents placeurs viennent aussi régulièrement dans les locaux du SAPE pour obtenir des renseignements sur les différentes structures d'accueil de la Commune.

Petite enfance

FONDATION DES ACACIAS

Direction de la Fondation des Acacias

Création de la fonction d'administratrice et sa contribution

La fonction d'administratrice a été mise sur pied en raison de la taille et de la complexité croissante de la Fondation des Acacias avec ses quatre structures intégrées et ses 40 collaborateurs. Le but de ce poste est d'assurer une gestion professionnelle et cohérente de l'ensemble en interaction avec les nombreux partenaires externes, dont ceux de la Commune de Prilly, sous la direction du Conseil de Fondation.

Le poste en question couvre les responsabilités administratives (Finances et RH notamment) et tout ce qui a trait à l'opérationnel courant hormis la dimension éducative, qui demeure du ressort des responsables des structures. L'administratrice collabore cependant étroitement avec ces dernières, y compris dans le développement de nombreux outils de gestion, et leur apporte le soutien nécessaire dans les multiples situations du quotidien.

Il sied de relever à cet égard la mise sur pied d'une directive de suivi des débiteurs qui a débouché sur une gestion améliorée et une nette diminution des débiteurs douteux. Dans le même registre, il faut mentionner que la facturation posait de nombreux problèmes jusqu'au milieu de l'année 2011. Un cours facturation a été organisé sur la base de besoins précis, dont la prise en compte d'un nouveau programme informatique; un pourcentage de secrétariat a en outre été dévolu à cette tâche de facturation. Beaucoup d'énergie a été dépensée mais globalement les mesures prises ont été couronnées de succès et le système de facturation est actuellement opérationnel.

2011, a vu également la rédaction des règlements des structures remis aux parents, ainsi que la formalisation de modèles de contrats et de lettres en tenant compte de situations spécifiques.

Arrivées et départs

Mme Patricia Rollier est entrée en fonction en février 2011 au poste d'Administratrice précité, avec un taux d'activité de 60 %. Elle n'est pas membre du Conseil de fondation.

Mme Anne Bourquin Büchi a été confirmée comme Présidente de la Fondation dès le 1^{er} janvier 2012, en remplacement de M. Daniel Schöni Bartoli, démissionnaire avec effet au 31 décembre 2011.

Centre de Vie Infantile Les Acacias

Fréquentation

En 2011, 54 enfants, représentant 50 familles, ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Les Acacias.

Durant l'année sous revue, 16 enfants ont quitté la structure dont 15 pour entrer en école infantile et un pour déménagement. Ces enfants ont été remplacés par d'autres, eux-mêmes en provenance du Centre de Vie Infantile Le Tilleul principalement.

Le taux d'accueil des enfants enregistré en 2011 était maximal à 96.18 % en moyenne sur l'année (100.65 % le matin et 91.70 % l'après-midi).

La capacité d'accueil du Centre de Vie Infantile Les Acacias n'a pas permis de répondre à toutes les demandes de prise en charge émanant des parents remplissant les conditions nécessaires. En effet, sauf évènement exceptionnel, il n'a pas été possible d'accueillir les enfants en liste d'attente compte tenu de la priorité donnée aux enfants en provenance du Centre de Vie Infantile Le Tilleul.

Petite enfance

Bâtiment

Suite à la rénovation de 2010 du bâtiment abritant l'activité du Centre de Vie Infantile Les Acacias, des finitions et des aménagements externes ont été décidés et/ou entrepris en 2011 avec un bouclage définitif prévu dans le courant 2012.

Formation et Pédagogie

Participation de toute l'équipe à une information sur la maltraitance au CHUV - Organisation de séances d'analyse de pratique en lien avec les problèmes éducatifs rencontrés sur le terrain, les séances étant animées par un coach - Mise en place d'ateliers pour les enfants - Elaboration d'une procédure en cas de disparition d'un enfant.

Animation d'une réunion de parents le 15 novembre ayant trait au travail éducatif réalisé et la déclinaison des objectifs pédagogiques.

Fêtes

Le souper canadien auquel les parents sont invités a eu lieu le 23 juin.

La fête de Noël, qui s'est déroulée le 15 décembre à Corminjoz, a pris la forme d'un spectacle de marionnettes pour les enfants réalisé par la compagnie «Le Serpent à Sornettes».

Garderie - Unité d'Accueil Pour Ecoliers La Fourmi Bleue

Changement d'identité

Le 15 août 2011, la garderie La Fourmi Bleue, qui accueillait jusqu'alors des enfants de 2 à 4 ans, a été transformée en Unité d'Accueil Pour Ecoliers avec une clientèle plus âgée, celle des écoliers de CIN1 et CIN2. Par ailleurs, compte tenu des capacités matérielles d'organisation, dont celles de la Direction de l'Etablissement primaire et des règles en vigueur pour l'accompagnement des enfants (normes SPJ en particulier), les places n'ont pu être proposées qu'aux enfants enclassés dans deux des établissements scolaires de Prilly, à savoir pavillon de Bel-Orne et collège du Centre. De ce fait, de nombreuses demandes pour ce type de prise en charge n'ont pas pu être honorées, en particulier celles du quartier de Jolimont, d'où une certaine insatisfaction manifestée par les parents concernés habitant à cet endroit.

Fréquentation

Du mois de janvier à juillet 2011, 28 enfants ont fréquentés la garderie La Fourmi Bleue. Lors de la fermeture de la garderie, 3 enfants ont été transférés à la garderie Les P'tits Bonshommes sise à Romanel, 3 enfants ont été transférés au Centre de Vie Infantile Les Acacias, 3 enfants ont eu une prise en charge accrue chez leur AMF, un enfant a été scolarisé dans une autre commune et 5 enfants ont pu rester à La Fourmi Bleue puisqu'ils commençaient l'école infantile dans un des deux collèges précités en août 2011. Pour les autres enfants, d'autres solutions ont dû être trouvées par les familles concernées.

Du mois d'août 2011 à décembre 2011, 24 enfants ont fréquentés l'UAPE, dont 8 provenant du Centre de Vie Infantile Les Acacias, 5 de la garderie La Fourmi Bleue (cas précédemment évoqués) et 11 enfants sont venus de l'extérieur. Par ailleurs, un enfant a quitté La Fourmi Bleue suite à un changement professionnel d'un parent.

Déménagement

Compte tenu des travaux d'envergure prévus dans le complexe de la COOP à Prilly-Centre, La Fourmi Bleue a quitté les locaux qu'elle y occupait au sous-sol pour être transférée, le 23 avril 2011, dans les anciens locaux occupés jusqu'alors par l'Administration communale à Corminjoz. L'occupation de ces nouveaux locaux est transitoire jusqu'à ce qu'un nouveau lieu adapté soit trouvé, le retour à l'emplacement d'origine étant exclu car non adapté. Il sied de relever que les locaux de l'adresse actuelle à Corminjoz 24 sont très appréciés tant par les enfants que le personnel et les parents. Ils sont lumineux et spacieux. A cela s'ajoutent les généreuses surfaces externes dans un écrin de verdure qui permettent à ces jeunes écoliers de se défouler dans un cadre agréable.

Petite enfance

Pédagogie

Le déménagement puis le changement d'identité de La Fourmi Bleue ont demandé un grand travail d'organisation et de multiples adaptations pour tenir compte tant des locaux que de l'âge des enfants. L'équipe de l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers La Fourmi Bleue a bénéficié d'une supervision d'équipe pour la soutenir dans cette démarche d'envergure. En octobre, une réunion avec les parents a été organisée pour des explications à donner quant au déroulement d'une journée à La Fourmi Bleue.

Fêtes et activités culturelles

Différentes sorties culturelles ont été organisées pour les enfants dans le courant 2011.

L'équipe éducative a mis sur pied un spectacle de chant avec les enfants de La Fourmi Bleue, spectacle qui a été présenté lors de la «Fête des Luminions» en novembre 2011. Cette fête, qui s'est déroulée à l'extérieur devant le bâtiment de Corminjoz 24, était une belle réussite avec de nombreux invités, les parents bien sûr, mais aussi des intervenants de la Commune de Prilly et de la Fondation des Acacias collaborant avec La Fourmi Bleue.

Centre de Vie Infantile Le Tilleul

Fréquentation

En 2011, 65 enfants ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Le Tilleul. En août, 23 enfants en âge de changer de groupe ont quitté Le Tilleul : 13 ont été accueillis par le Centre de Vie Infantile Les Acacias, 5 ont fait l'objet d'un transfert à une structure d'accueil d'une autre commune intégrée au réseau AJENOL et 5 sont sortis définitivement du réseau pour cause de déménagement.

Le taux de remplissage du Centre de Vie Infantile Le Tilleul était au maximum en 2011. Une importante liste d'attente est tenue à jour sur le réseau AJENOL et de nombreuses demandes n'ont pas pu être honorées. À préciser que ces dernières concernent essentiellement les bébés.

Pédagogie

Le travail d'élaboration et d'écriture du projet pédagogique s'est poursuivi tout au long de l'année lors des colloques pédagogiques hebdomadaires et mensuels. Différents thèmes ont été abordés tels l'alimentation, les soins, les rituels, la relation aux parents. Une grande place a été donnée à la réflexion concernant la sécurité physique et affective de l'enfant : deux journées entières de travail y ont été consacrées, en collaboration avec la Croix-Rouge, auxquelles se sont ajoutés des apports théoriques en lien avec ce thème.

Réunions de parents

Deux réunions de parents ont été organisées, une pour le groupe «nursérie» (bébés) et l'autre pour le groupe «trotteurs». Dans le 1^{er} groupe (bébés de 3 à 18 mois), le projet pédagogique a été expliqué aux parents avec l'apport de photos. En ce qui concerne le 2^{ème} groupe (enfants de 18 mois à 36 mois), un film a été réalisé par l'assistant socio-éducatif pour illustrer les différents moments de collectivité que l'enfant vit dans une journée de garderie. Ces réunions ont rencontré un grand succès et la majorité des parents étaient présents.

Fêtes

Un repas canadien auquel les parents sont invités a été organisé à la fin de l'été pour fêter la première année de vie du Centre de Vie Infantile Le Tilleul. Cette fête, égayée par un groupe musical, a été très appréciée par l'ensemble des participants, petits et grands.

Pour Noël, une animation «contes et marionnettes» a été proposée aux enfants; ensuite une bonne soupe a été servie aux parents, moment de rencontre conviviale à l'extérieur, autour du sapin.

Petite enfance

Réfectoire scolaire La Fringale

Fréquentation

L'année 2011 a débuté avec un effectif de 40 enfants le lundi, 40 enfants le mardi, 41 enfants le jeudi et 38 enfants le vendredi.

A la rentrée d'août 2011, le nombre d'enfants accueillis à La Fringale s'élevait à 40 enfants le lundi, 42 enfants le mardi, 42 enfants le jeudi et 39 enfants le vendredi.

Le nombre total d'enfants fréquentant le réfectoire au début de l'année 2011 était de 73. Le nombre total d'enfants fréquentant le réfectoire à la rentrée 2011-2012 était de 65.

Compte tenu des 40 places à disposition, le taux d'occupation de la structure était au maximum en 2011. Il en résulte qu'une douzaine de familles demandeuses d'une place pour leur(s) enfant(s) ont dû être déboutés à la rentrée scolaire d'août 2011.

Fêtes

Le souper canadien du mois de juin, où les parents sont invités, a rencontré un grand succès avec 90 personnes présentes.

Egalement en juin, un dîner spécial «hamburgers» a été organisé avec la participation du directeur de l'EMS Primeroyche, l'administratrice et les directrices des structures de la Fondation.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITE

Une fois de plus l'année 2011 a été riche en événements et intense dans les nombreuses rencontres et relations avec la jeunesse locale. La constitution d'une petite équipe de Travailleurs sociaux de proximité (TSP) permet non seulement une nouvelle forme d'approche sociale, mais également une démultiplication des compétences à l'égard des jeunes. Les entretiens, rencontres et autres suivis avec les jeunes prillérans et leur entourage en sortent fortement améliorés. A l'approche éducative, collective, participative et communautaire s'est ajoutée la notion «genre» qui faisait malheureusement encore défaut jusque-là. Fort de ces améliorations et de ces différentes approches, le travail social de proximité (TSP) de la Ville de Prilly est un peu mieux outillé pour faire face aux nombreuses demandes et aux attentes grandissantes de ces interlocuteurs.

Les représentations dans les différents groupes locaux ou régionaux font toujours partie intégrante des missions et des collaborations indispensables aux TSP. Sans oublier que de nouveaux projets ont également vu le jour.

Activités diverses reconduites

Le «**Footsal**» reste l'activité phare de la période hivernale. Les jeunes réclament cette ouverture dès la fin de l'été, mais elle prend ses quartiers uniquement pendant la période allant des vacances automnales aux relâches de Pâques. Cinq à six mois de sport à raison d'une fois par semaine (deux fois pendant les périodes de vacances). En 2011, 26 ouvertures ont réuni près de 800 jeunes pour une moyenne de 30 adolescents par séance. La coorganisation du tournoi amical de l'Ouest lausannois, a permis de participer à cet événement avec pas moins de 7 équipes de Prilly (39 jeunes).

Pour la 2^{ème} année consécutive, les jeunes prillérans ont eu l'opportunité de pratiquer chaque semaine, la **Capoeira**, un art martial afro-brésilien. La grande nouveauté, c'est qu'une partie de l'équipe a pu participer à une démonstration publique le 4 juin lors de la journée prillérane de la semaine de la citoyenneté de l'Ouest lausannois. Une dizaine de jeunes ont osé s'aventurer dans la roda ! Malgré l'appréhension du début, quelques jeunes ont pris confiance en eux et ont tenté des figures face à des «capoeiristes» initiés. Le groupe est mixte: les filles, dont le nombre a augmenté cette année, semblent trouver leurs marques et du plaisir dans cet art martial, qui permet un jeu garçons-filles à posture égale dans la «roda». Certains soirs de cours, près de 20 jeunes étaient présents dans une ambiance survoltée. L'activité est animée par deux moniteurs expérimentés sous la supervision du TSP et de la participation de personnes adultes, d'origine brésilienne, qui ont donné une touche interculturelle aux cours.

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'espace **«Du côté des filles de Prilly»** a connu un début d'année avec une bonne participation puisqu'une vingtaine de filles en moyenne ont fréquenté la salle de sport lors des 6 premières ouvertures. En tout, 27 ouvertures avec une fréquentation totale de 191 filles. Les activités furent variées : danse, football, basket-ball, badminton, anneaux, trampoline. Pendant l'été, les filles ont proposé de sortir et ont participé à «l'été au parc» en plein air ou à des sorties piscine. En automne, un déploiement plus culturel c'est développé. L'exposition photographique «Portraits de femmes contemporaines» a vu le jour avec la participation de onze jeunes filles prillérans âgées entre 14 et 18 ans. Les portraits spontanés de Géraud Siegenthaler (un photographe émérite mandaté par la revue contemporaine *George*) ont été exposés à l'espace des télégraphes à Lausanne, en mars 2011, et dans les locaux de l'Administration communale, fin 2011-début 2012. Les filles ont également donné leur voix en répondant aux questions suivantes : «Penses-tu être différente des autres ? Et le seras-tu toujours à 30 ans ?». Un travail délicat et subtil à l'heure où la personnalité de ces jeunes personnes s'épanouit. Cette première expérience a permis de constater que les filles ont pris du plaisir à s'exprimer tant par la parole que par l'image. Ce projet a également permis de mettre en lumière une envie des jeunes femmes d'explorer de nouvelles formes d'expression à travers des ateliers «*Street art*» prévus pour 2012.

Jeunesse

Le déploiement nouveau de cet espace contribue à renforcer la relation de confiance entre les adolescentes et la Travailleuse sociale de proximité, tout en garantissant un suivi régulier et plus approfondi des problématiques spécifiques aux adolescentes rencontrées.



Le Pass-Ados connaît sa 2^{ème} saison. Malgré l'apport de cinq nouveaux partenaires, une stabilité règne au niveau des membres. Les prestations proposées intéressent les jeunes à des niveaux différents, mais le panel des 15 partenaires, par leur diversité, permet de toucher bon nombre de jeunes. Cette gestion est encore, pour cette année, en collaboration avec le Kiwanis Club de Prilly.

Après un an d'existence, le profil **Facebook** «Prilly jeunesse» compte 300 «amis» et permet de transmettre des informations pertinentes en lien avec le travail social de proximité de la Commune. Force est de constater que c'est un mode de communication privilégié, non pas pour entrer en contact avec les jeunes mais bel et bien pour informer, contacter et montrer ce qu'il se passe. Ces nouvelles technologies sont des outils intéressants pour nourrir la relation avec eux. La réflexion autour du groupe Facebook a été effectuée en cherchant à respecter au maximum la confidentialité des jeunes. Ce paramétrage inclut le respect de la sphère privée, un partage des informations limité aux «amis» du profil et de manière unilatérale en ce qui concerne leur transmission.

Concernant les actions **Coups d'pouce**, l'année 2011 a été très riche. Les collaborations avec les associations locales, les institutions publiques, l'administration communale, l'association de quartier Prilly-Nord, Prilly-Animation, sans oublier la population prillérane directement, ont permis d'effectuer une grande quantité de petits travaux variés et forts appréciés de tous. L'ensemble des services rendus à la population et aux institutions locales totalisent pas moins de 265 heures.

Les nouveautés

Près de 250 jeunes prillérans ont participé aux diverses activités proposées dans le cadre de **«l'été au parc du Grand-Pré»**. Les TSP, grâce au soutien de Lausanne Région, ont pu occuper le parc du Grand-Pré sur 12 mercredis après-midi, du 20 juillet au 5 octobre 2011. Suite à un été radieux, les activités suivantes ont pu être proposées aux jeunes, dont la majorité étaient âgés de 9 à 16 ans : speedminton, badminton, tennis de table, football, volley-ball, basket-ball, pétanque, jonglage, kubb, slackline, sans oublier la collaboration de la Bibliothèque communale, qui leur a permis de découvrir de nombreux livres et autres BD. En termes de mixité, les garçons étaient légèrement plus nombreux que les filles. L'encadrement était coassuré par trois moniteurs âgés de 15 ans, qui ont pu apprendre, avec les TSP, à cogérer un groupe de jeunes. Ils ont eux-mêmes joué un rôle clé en encourageant leur copains/copines à venir au Grand-Pré et à participer.

Jeunesse

Toutes ces activités ont permis de créer des liens positifs avec les jeunes du Grand-Pré principalement, mais également avec ceux d'autres quartiers. Une dynamique intéressante s'est également développée avec les mamans, les accueillantes en milieu familial ou simplement avec les habitants du lieu. Le fait d'être présents régulièrement a permis un ancrage communautaire riche, des échanges intéressants ont vu le jour, dont des discussions autour de la perception des jeunes par les habitants du quartier, une sensibilisation et une communication notamment sur l'approche du travail de rue.

La 1^{ère} **semaine de la citoyenneté** organisée par le groupe de coordination jeunesse de l'Ouest lausannois a eu lieu du 30 mai au 5 juin 2011. Les TSP de la commune de Prilly se sont occupés de la coordination et de la communication de la manifestation, ainsi que de mise sur pied de trois ateliers (Défi à vélo, Festival Street motion, initiation au «Parkour»). En bref, cette première édition a connu un bon succès auprès des jeunes, dont plus d'une quarantaine étaient directement impliqués dans l'organisation de cette première édition. Le Défi vélo a été organisé avec le soutien de la délégation jeunesse de Renens et animé par PRO VELO Lausanne, dont les 6 moniteurs ont proposé une initiation à vélo, le 3 juin, à laquelle pas moins de 17 jeunes ont participé. Au programme, des postes ludiques avec des mises en situation dans les rues de Renens, mécanique, vélo-polo et des rencontres avec des passionnés de la «petite-reine». Une équipe de l'Ouest s'est qualifiée pour la finale romande du 25 juin 2011. Bilan très positif pour les moniteurs et pour les jeunes, qui ont intégré les règles de la circulation routière de manière ludique et motivante. Le Festival Street Motion a réuni quelques 200 jeunes le samedi après-midi 4 juin (dont 50 artistes). Les jeunes ont activé leur réseau social pour l'événement, ont répondu présents pour voir leurs copains chanter ou jouer pour la première fois sur une grande scène. Au programme, des démonstrations de capoeira avec plus de 20 spécialistes du genre, ainsi que de «Parkour», un art urbain de déplacement entre équilibre et pratique sportive avec la jeune association «X-treme-move». Des rappeurs de Prilly ont pu côtoyer et partager la scène avec des rappeurs plus expérimentés et vivre des sensations nouvelles. La partie musicale a permis de découvrir des styles variés entre rap, musique latino et chanson à texte. A noter que les jeunes se sont impliqués dans cette organisation, que ce soit dans le choix et la mise en place de l'activité, mais aussi par leur aide bénévole pour le montage et le démontage des infrastructures. Un bel exemple de citoyenneté !



L'inauguration du bâtiment communal a également permis de mettre en évidence une collaboration entre le CDL Carrefour Sud, l'école de danse D.Master et les TSP. A cet effet les jeunes issus des 3 entités ont coorganisé et coanimé la partie récréative extérieure de la manifestation.

Un programme annuel qui fut donc en 2011 riche, varié et multiculturel, montrant une autre facette de la jeunesse locale, qui au demeurant se porte bien, mais a besoin d'être soutenue et reconnue. Des activités qui permettent aussi aux TSP de sortir des situations complexes, nouvelles et parfois conflictuelles auxquelles ils sont confrontés.

CENTRE DE LOISIRS - CARREFOUR-SUD

L'année 2011 a été marquée par le départ à la retraite de M. Bernard Schmutz, responsable du Centre depuis près de 40 ans. A cette occasion, les jeunes et anciens ont organisé, avec l'équipe des animateurs et des moniteurs, une soirée repas et spectacle à la Grande Salle de Prilly, qui a réuni plus de 200 personnes et mobilisé de nombreux groupes de danse et de musique fréquentant ou ayant fréquenté régulièrement le Centre.



Les événements ponctuels

Plusieurs événements ont mobilisé l'équipe de Carrefour-Sud au cours de l'année avec des démonstrations des différents groupes de jeunes danseurs. La participation à "Fêtons Prilly" en juin, où un stand a été tenu pour la fabrication de cerfs-volants avec les enfants. Une disco a également été organisée en partenariat avec D.Master un dimanche en fin d'après-midi.

Pendant les vacances d'été, le Centre a accueilli une vingtaine de jeunes pour le tournoi de ping-pong organisé dans le cadre du Passeport Vacances. En fin d'année, le Centre a accueilli les enfants de la gym de Prilly pour leur fête de Noël.

En collaboration avec les travailleurs sociaux de proximité de la Commune, des jeunes danseurs et des rappeurs se sont produits lors de l'inauguration du Château le 8 octobre. L'équipe a aussi été présente au Marché de Noël des écoles pour tenir un stand commun avec les travailleurs sociaux de proximité et présenter les activités du Centre aux jeunes de Prilly au moyen d'un nouveau flyer édité pour l'occasion. En décembre, les traditionnels caramels à la crème ont été confectionnés avec les jeunes et vendus sur un stand au marché de Prilly.

Carrefour-Sud participe régulièrement aux séances du groupe de coordination jeunesse de l'Ouest lausannois (J-Ouest). Dans le cadre de la semaine de la citoyenneté, un atelier «hip-story» proposait aux jeunes de s'initier aux différentes disciplines en rapport avec la culture Hip-hop et de s'exprimer sur l'occupation de l'espace public. Mené conjointement avec les centres socioculturels de Malley-Montelly et Prélaz, l'atelier s'est tenu, en raison des mauvaises conditions météo, dans les locaux du Centre de Malley.

En outre, les animateurs représentent régulièrement le Centre aux séances de l'Intercentre vaudois et dans des journées-colloques sur des thèmes en lien avec la jeunesse, telles que les journées PREOS traitant le sujet de l'identité sexuelle des jeunes et la journée du GREA (groupement romande d'études des addictions) sur l'intervention précoce pour limiter les risques de dépendances chez les jeunes.

En partenariat avec l'ASCS (association de soutien à Carrefour-Sud), l'équipe soutient l'organisation de trois manifestations de danse organisées par JDS événement : le festival «Au-delà des préjugés» en janvier, la «Contest night» en mai et le festival «100% Hip-hop» en août. Les animateurs et les moniteurs supervisent la gestion des bars et la préparation des repas «staff», de même qu'ils forment et encadrent les jeunes bénévoles.

Jeunesse

La vie du Centre

Les permanences d'accueil restent ouvertes du lundi au vendredi de 19h00 à 22h30. De plus, le Centre est ouvert le samedi matin et avant 19h00 quatre fois par semaine pour une dizaine de cours de danse proposés aux enfants et aux jeunes. Une dizaine de cours de danse sont dispensés chaque semaine. Un cours de salsa a accueilli, en mars et avril, une vingtaine de participants. Un nouvel atelier d'initiation au rap a aussi été proposé par un jeune pour réaliser l'écriture de textes. Une quinzaine de groupes de danse et de musique utilisent les salles du centre pour s'entraîner et répéter chaque semaine. Parmi les nouveautés, deux jeunes danseuses de claquettes viennent régulièrement au Centre exercer leur art.

Dans l'objectif d'élargir ses activités, le Centre a acheté une Playstation 3 afin de permettre aux jeunes de jouer en groupe. Par ailleurs, des poubelles de tri sélectif ont été installées pour sensibiliser les usagers du Centre au recyclage. Au niveau des locaux : pose d'un nouvel éclairage au bar et réfection de la ventilation; ils sont entretenus par une équipe de nettoyage efficace, grâce à laquelle les lieux sont toujours impeccables et offrent un cadre chaleureux.



Les locaux sont prêtés au groupe ARoda tous les samedis après-midi et un dimanche par mois pour leurs activités folkloriques. L'amicale des maquettistes de Prilly est présente le mercredi soir et un samedi par mois. La mise à disposition du Centre, ainsi que d'un animateur ou d'un moniteur, les mercredis après-midi et les samedis soirs pour des «boums» d'anniversaire est très prisée par les parents et les enfants.

Le site Internet est régulièrement mis à jour avec des vidéos des activités de l'année. Des clips sont aussi réalisés avec des jeunes pour faire connaître leurs talents. Un groupe Facebook a été mis en place pour faciliter la communication avec les jeunes et la diffusion des informations. Il est administré par les animateurs et un groupe de jeunes plus âgés qui fréquentent les accueils.

La rentrée d'août a été marquée par le décès d'un jeune adulte danseur qui fréquentait Carrefour-Sud depuis ses 13 ans. Cela a beaucoup affecté les jeunes et toute l'équipe. En sa mémoire, une bougie a été allumée devant la porte du Centre chaque soir. Les animateurs et les moniteurs ont soutenus les jeunes et anciens lors de la cérémonie mortuaire.

2011 a connu plusieurs mutations avec la reprise de la fonction de responsable par M. Bernard Estoppey et l'entrée en activité d'un nouvel animateur, M. Stéphane Köhntopp (jusqu'ici moniteur).

L'année s'est conclue avec un souper de Noël, une raclette qui a réuni les jeunes et l'équipe, soit plus de 40 personnes.

Jeunesse

DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE

Elèves

Répartition des élèves au 1er octobre 2011

Degré	Nb de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
Cycle initial	11	101	111	212	19.2
CYP1 (1P)	6	61	53	114	19.0
CYP1 (2P)	6	63	55	118	19.6
CYP2 (3P)	4	35	50	85	21.2
CYP2 (4P)	5	77	42	119	23.8
COES *	3	14	8	22	7.3
Développement	1	4	4	8	8.0
Totaux	36	355	323	678	20.2**

* COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé

** Les quatre classes "spéciales" ne sont pas comprises dans cette moyenne.

Evolution des effectifs et du nombre de classes

Effectifs à la rentrée

2002 :	645	38
2003 :	653	38
2004 :	638	37
2005 :	638	36
2006 :	662	37
2007 :	650	37
2008 :	668	38
2009 :	689	38
2010 :	680	38
2011 :	678	36

Evolution de la moyenne des effectifs

	Cycle Initial	Cycles primaires	Total
Moyenne à la rentrée			
2002 :	19.18	18.61	18.80
2003 :	19.25	18.95	19.07
2004 :	19.45	19.10	19.16
2005 :	17.81	20.10	19.29
2006 :	19.27	19.00	19.13
2007 :	18.63	18.77	18.70
2008 :	18.63	18.86	18.79
2009 :	20.36	18.20	19.28
2010 :	18.58	19.50	19.04
2011 :	19.27	20.76	20.25

Répartition des élèves suisses et étrangers

Sur les 678 élèves de l'établissement primaire, 341 sont étrangers, soit 50.30 %. Les étrangers représentent 50 nationalités.

Jeunesse

Evolution de la proportion d'élèves étrangers

Moyenne à la rentrée :

2002 :	51.16 %
2003 :	50.38 %
2004 :	52.35 %
2005 :	52.20 %
2006 :	52.11 %
2007 :	50.15 %
2008 :	49.41 %
2009 :	50.80 %
2010 :	51.47 %
2011 :	50.30 %

Elèves forains

Classes du cycle initial : 1 élève de Chavannes-près-Renens, 2 élèves de Lausanne, 1 élève de Renens, 1 élève de Romanel-sur-Lausanne.

Classes du premier cycle primaire : 1 élève de Lausanne, 1 élève de Jouxten-Mézery, 1 élève de Renens.

Classes du second cycle primaire : 1 élève de Lausanne, 1 élève de Renens.

Classes d'enseignement spécialisé : 3 élèves de Chavannes-près-Renens, 2 élèves de Crissier, 4 élèves d'Ecublens, 2 élèves d'Epalinges, 2 élèves de Renens.

Elèves de Prilly scolarisés dans d'autres communes

Classes du cycle initial : 3 élèves à Lausanne, 1 élève à Renens

Classes des cycles primaires : 4 élèves à Lausanne

Elèves en écoles privées : 7 élèves

Elèves en institutions : 9 élèves

Corps enseignant

Personnel enseignant au 22 août 2011

	A plein temps	A temps partiel	En congé	Total
Cycle initial	5	11		16
CYP1 (1P)	2	8		10
CYP1 (2P)	3	6		9
CYP2 (3P)	1	6		7
CYP2 (4P)		10		10
COES	1	4		5
Développement		3		3
Education physique		2		2
Rythmique		3		3
ACM – ACT		2		2
Appui + CIF		6		6
Totaux	12	61		73

Jeunesse

Nominations – Démissions

La Lpers (Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud), entrée en vigueur en 2003, a supprimé la nomination des enseignants. Ceux-ci sont engagés par contrat de durée indéterminée. En 2011, les départs suivants ont été enregistrés :

Mme Rose-Marie Ansermot a pris sa retraite après 11 ans à Prilly.

Mme Evelyne Aubert a pris sa retraite après 22 ans à Prilly.

Mme Line-Claude Chapuis a quitté Prilly après une année.

Mme Audrey Colliard a quitté Prilly après 2 ans.

M. Mikaël Ducret a quitté Prilly après une année.

Mme Sarah Henry a quitté Prilly après 3 ans.

Mme Chantal Jackson a quitté Prilly après 1 an.

Mme Dominique Peter a pris sa retraite après 10 ans à Prilly.

Personnel employé pour les devoirs surveillés

Au début de l'année scolaire, 24 personnes sont responsables des devoirs surveillés. Parmi elles, trois sont enseignantes au sein de l'établissement primaire. Pour les autres, aucune qualification particulière n'est demandée.

193 élèves, de 2P à 4P + classes spéciales, sont inscrits les lundis, mardis et jeudis. Ils sont répartis en 23 groupes.

Activités culturelles - Spectacles

Les élèves ont pu bénéficier des spectacles suivants, organisés par Mme Milena Fischer, doyenne :

- En février, les classes CYP1 et CYP2: « Le Pocket Circus» par la Compagnie Makadam, à la Grande salle de Prilly.
- En février, les classes CIN: « Boubam et le Tam-Tam» par la Compagnie Les 3 chardons, à la Grande salle de Prilly.

Activités sportives

Plan-Sépey (école à la montagne)

Avril à juin : 9 classes

Août-octobre : 10 classes

Des échanges avec la Commune de Morges ont permis à 6 classes de se rendre aux Grandes Roches, au Brassus.

Après-midi de sport (AMS)

Les AMS ont été donnés par Mme Catherine Bourgeois Banderet aux élèves des classes CYP2, développement et intégration.

En fonction de la saison et de la météo, ces après-midi se sont déroulés :

- à la patinoire
- en forêt et sur les terrains de la Fleur-de-Lys
- à la piscine de la Fleur-de-Lys
- en salle de gymnastique.

Programmes

Patinoire : initiation au patinage, exercices d'agilité et d'équilibre, jeux collectifs

En forêt : endurance, jeux par groupes, respect de la nature

A la piscine : nage et plongeon, jeux collectifs

Jeunesse

Buts et avantages :

- Exploiter des milieux extrascolaires de la Commune pour faire de l'éducation physique.
- Découvrir de nouvelles activités.

Prendre goût à l'effort

Collaborer et jouer avec des élèves d'une autre classe.

Possibilité pour les maîtresses d'observer leurs élèves sous d'autres aspects qu'en classe.

Joutes sportives

Comme le veut la coutume, les joutes sportives pour les classes primaires et de développement se sont déroulées sur les terrains de la Fleur-de-Lys. Cette activité est très appréciée des participants. Les joutes ont eu lieu les 26 mai et 7 juin.

Animation gymnastique

C'est Mme Catherine Bourgeois Banderet qui s'est chargée de cet enseignement, offert à titre facultatif, au corps enseignant. Toutes les classes y participent, mais le nombre de celles-ci étant important, chaque classe ne bénéficie de cet appui que trois fois dans l'année.

Prix "Evelyne Goin"

En mémoire de Mme Evelyn Goin, maîtresse d'éducation physique, décédée le 31 décembre 1994, il a été constitué un fonds permettant de récompenser, chaque année, des élèves ayant fait preuve de fair-play.

Pour l'année scolaire 2010-2011, c'est Altin Selimaj (classe CYP2/1J07) qui a reçu ce prix.

Courses d'école

Toutes les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école, journée toujours très appréciée.

Les subsides communaux sont les suivants :

Cycle initial :	CHF 16.-
CYP1, COES I :	CHF 17.-
CYP2, développement :	CHF 19.-
COES II :	CHF 22.-
Enseignants et accompagnants :	CHF 22.-

Services parascolaires

Service dentaire

Le Docteur Willy Burri a effectué les contrôles de bouches des élèves durant les mois de février et mars. Le corps enseignant a apprécié que les contrôles aient lieu dans les bâtiments scolaires (gain de temps).

Le Docteur Willy Burri et ses collaboratrices ont établi d'excellents contacts, tant avec les enseignants qu'avec leurs élèves.

Prophylaxie dentaire

Mme Myriam Rui, prophylaxiste dentaire, a effectué un passage dans chacune des classes.

Service médical

Le directeur de l'établissement primaire se plaît à relever l'excellente collaboration du Dr Hervé Vienny et de Mme Annie Martin, infirmière scolaire. Ces deux personnes sont des partenaires indispensables à la bonne marche de l'établissement.

Education sexuelle

Comme chaque deux ans, les classes CIN ont bénéficié de deux périodes d'éducation sexuelle en mai et juin.

Comme chaque année, Profa a donné, en octobre, 2 périodes de cours d'éducation sexuelle aux élèves de 4P, à ceux de la classe de développement et des COES.

Divers

Prévention de la violence

Grâce au budget accepté par la Municipalité et le Conseil communal, le corps enseignant du collège du Centre a pu mener à bien son projet de prévention de la violence. Plusieurs informations ont été insérées dans le Prill'hérault.

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs MacIntosh, avec graveur CD et imprimante couleur à jet d'encre.

Les trois salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante laser et d'un scanner.

En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer d'un appareil photo numérique, d'une caméra numérique et d'un beamer.

Prévention routière

Pour des raisons budgétaires et pour la deuxième année consécutive, la Brigade de Prévention routière de la Gendarmerie vaudoise n'a pas donné la traditionnelle leçon aux élèves des classes CYP2.

Pour les classes CIN et CYP1, c'est la Police de l'Ouest lausannois qui est intervenue en septembre.

Info-Energie et Info-déchets

Les classes CYP2, DEP et COES ont reçu une animation-information sur la consommation d'énergie.

Toutes les classes ont bénéficié d'une animation sur le tri des déchets.

Ces deux animations gratuites ont pour but de sensibiliser les enfants à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la gestion des déchets.

Fête des écoles

La fête des écoles a eu lieu le 24 juin. Les travaux initialement prévus au centre de Prilly ont généré un nouveau parcours pour le cortège qui s'est terminé à Corminjoz.

COLONIES DE VACANCES

La Commission de la Colonie de vacances s'est réunie trois fois en 2011 ; 2 fois dans son ancienne composition et une fois depuis le début de la nouvelle législature. Au niveau des représentants de la Municipalité, M. Pierre-Alain Luy a été remplacé par Mme A. Bourquin Büchi et M. Olivier Simon. Par ailleurs, les colonies de vacances dépendent désormais du dicastère «Petite enfance, Jeunesse et Affaires sociales».

Lors du dépouillement du questionnaire d'évaluation des camps, la Commission avait pu relever de nombreuses critiques quant à la trop longue durée des séjours. Pour cette raison, dès 2011, l'organisation des colonies a changé : au lieu de deux séjours de deux semaines en été et un en automne, il a été proposé 5 séjours d'une semaine, soit 4 en été et un en automne. Cette solution a donné entière satisfaction car elle a également permis aux moniteurs d'avoir congé les week-ends, et d'être donc au complet en présence des enfants.

Le tarif des séjours a été un peu augmenté afin de compenser le plus grand nombre de trajets en car (8 au lieu de 4 en été).

La colonie de juillet a été particulièrement bien fréquentée, 25 filles et 20 garçons pour la série 1 (série complète) et 23 filles et 19 garçons pour la série 2. Celle d'août nettement moins, avec 5 filles et 5 garçons pour la série 3 et 6 filles et 16 garçons pour la série 4.

Certains enfants se sont inscrits pour deux semaines, ce qui a posé quelques problèmes mineurs d'organisation et de renouvellement des activités proposées à l'équipe des moniteurs.

Le camp d'automne a été peu fréquenté, 3 filles et 1 garçon en 2011.

A noter que le personnel a été engagé proportionnellement à la fréquentation.

Lors de sa séance de décembre, la Commission s'est penchée sur le problème de la fréquentation en août et octobre, et envisage diverses solutions pour rendre ces périodes plus attractives.

Les modalités d'inscriptions ont également changé : les parents peuvent venir lors de deux demi-journées inscrire leurs enfants à la Commune et payent désormais directement le séjour, ce qui a permis d'éviter tout un travail administratif de facturation et rappels !

Les réponses des parents au questionnaire ont été globalement positives et montrent que tous ces changements ont bien été acceptés.

Service de défense contre l'incendie et secours

Effectif

	Sapeurs-pompiers		Samaritains	JSP
	Prilly	Jouxten-Mézery		
Effectif au 1 ^{er} janvier 2011	53	4	0	13
Recrutement 2011	18	1	0	1
Démissions en 2011	13	2	0	1
Exclusions en 2011	0	0	0	0
Effectif au 1 ^{er} janvier 2012	61		0	13

Selon les directives de l'Etablissement Cantonal d'Assurances (ECA), le nombre maximum de sapeurs-pompiers pris en compte doit être de 68. Cet effectif ne tient pas compte du groupe alarme des samaritains et des Jeunes sapeurs-pompiers (JSP).

Promotions

Avec effet au 5 novembre 2011 : au grade d'Appointé, le sapeur Tronnolone Maria; au grade de Caporal, les Appointés Angelini Riccardo, Leakos Christian et Schwab Sébastien; au grade de Lieutenant, le Caporal Relva André; au grade de Premier Lieutenant, les Lieutenants Navas Luis et Gandini Didier; le Lieutenant Charrey Thierry est promu au grade de Capitaine avec la fonction de remplaçant du Commandant; au grade de Major, le Capitaine Brot Patrick.

Interventions

Le SDIS de Prilly est intervenu à 99 reprises en 2011 (contre 119 en 2010).

Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Feux et fumées	30	40
Feux de voitures	1	2
Défense contre hydrocarbures	1	2
Alarmes automatiques	33	31
Tempête, sécurisation de sites	1	2
Inondations	16	18
Inondations éléments naturels	3	0
Ascenseurs bloqués	5	11
Sauvetage de personnes ou d'animaux	3	3
Divers	6	10

A 17 reprises les services du SDIS furent demandés dans le rayon de la plate-forme : 11 fois sur la Commune de Renens, 4 fois sur le territoire de Jouxten-Mézery, 1 fois sur la Commune de Lausanne et 1 fois en dehors du secteur.

Les sapeurs-pompiers ont assuré 1'338 heures de service au Centre intercommunal de glace de Malley, afin d'assurer la sécurité et le parcage des voitures lors d'Art on Ice, Joe Dassin, Laurent Gerra, le concert 50 Cent, Helvetic invasion, Oui-Oui, Gymnaestrada et pour l'aide fournie à la police lors des matchs du LHC. Viennent s'ajouter à cela 236 heures pour assurer le bon déroulement des manifestations qui se sont tenues sur le territoire des Communes de Prilly et de Jouxten-Mézery.

Service de défense contre l'incendie et secours

Si l'année 2011 n'a pas été riche en interventions, ce résultat est certainement dû à l'introduction de la nouvelle procédure de mobilisation mise en place par l'Etablissement Cantonal. Ce système, oblige les communes à intervenir seules dans leur secteur. Dès lors, l'appui réciproque que les SDIS avaient développé est en forte diminution.

L'Etat-major est intervenu auprès de l'ECA, afin de lui transmettre ces inquiétudes et avoir un éclairage sur ce sujet. Il a été rappelé à ce sujet que les moyens les plus proches du sinistre sont prioritairement engagés. Selon la composition des groupes d'alarme, les ressources permettent de garantir, en particulier la nuit, les premiers départs pour tous types de feux sans avoir l'appui des collègues de Renens. Par contre, pour la journée, la composition des groupes a été modifiée, afin de garantir le renfort du SDIS voisin à partir de feux de moyenne importance. Il a également été précisé que cette nouvelle structure est identique dans tous les DPS (Détachement de premier secours) du Canton et que les consignes semblent être respectées. En outre, le système mis en place permet de faire sortir plus d'intervenants de la même commune qu'auparavant.

Service de piquet

Un système de piquet imposé a vu le jour en début d'année, qui a été introduit pour remplir les exigences fixées au SDIS et garantir l'effectif minimum demandé lors du départ du premier véhicule.

Test de performances

Un test à l'effort a été développé, afin de s'assurer de la bonne condition physique et prévenir ainsi les accidents cardiovasculaires des porteurs d'appareils respiratoires. Ce test doit être réalisé une fois par année par chaque porteur. Il s'agit pour les candidats de pédaler sur un vélo à une cadence précise. Selon l'âge, le sexe, le poids et le rythme cardiaque, la machine offre une certaine résistance et oblige ainsi le candidat à fournir un effort. Si les valeurs minimales n'ont pas été atteintes, le candidat devra se représenter au test dans un délai de trois à six mois. Si, au deuxième passage, le minimum requis n'est toujours pas atteint, le porteur ne pourra malheureusement plus porter d'appareils respiratoires tant que le médecin-conseil ne l'aura pas déclaré apte à continuer dans cette spécialité.

Instruction

Un effort tout particulier a été porté à la section Premiers Secours sur le thème annuel fixé par l'ECA et la Commission cantonale de formation, à savoir le nouveau règlement de conduite d'intervention. Les exercices du Détachement de Premiers Secours ont essentiellement été axés sur la communication radio entre le véhicule transmission "Losa 0" et le Chef d'intervention, l'emplacement judicieux de ce véhicule sur un lieu d'intervention, et l'organisation d'une place pour les appareils respiratoires isolants.

La formation du Détachement a été complétée par une instruction sur les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie). La location du module d'entraînement "Fire Dragon" a permis aux porteurs d'appareils respiratoires d'exercer et d'améliorer leur technique de progression et d'extinction lors de feux intérieurs. Ils ont également pu expérimenter différents phénomènes du feu auxquels ils seraient susceptibles d'être confrontés. Pour la section Renfort, un excellent travail de consolidation sur les missions du sapeur-pompier a été réalisé, afin que cette section puisse appuyer efficacement les membres du Premier Secours. Pour les Jeunes sapeurs-pompiers, suite du long apprentissage du soldat du feu.

Service de défense contre l'incendie et secours

Manifestations

Les 24 et 25 juin, lors de Fêtons Prilly, le SDIS a tenu un stand en faveur des Jeunes sapeurs-pompiers. Le bénéfice réalisé a été reversé dans les avoirs de cette section, assurant ainsi une gestion saine de la comptabilité. Il est important de rappeler que le mode de financement des Jeunes sapeurs-pompiers est entièrement séparé du budget de fonctionnement du Service du feu.

Les deux demi-journées organisées au profit du Passeport Vacances ont suscité un vif intérêt auprès des jeunes.

SDIS Evolution

2011 marque l'entrée en vigueur de la nouvelle LSDIS (Loi Sur la Défense Incendie et Secours) et de son règlement d'application. La loi prévoit que les corps, dans les secteurs définis, devront fusionner pour ne former qu'une entité. Le délai admis pour réaliser cette nouvelle convention est de 3 ans. Cela veut dire que, pour le 1^{er} janvier 2014, les nouveaux Détachements de Premiers Secours devront être formés et opérationnels.

En principe, les deux points de départ (Prilly et Renens) ne subiront aucun changement.

Dans la nouvelle organisation opérationnelle, un certain nombre d'adaptations sera apporté, tels que la création d'un état-major unique pour l'ensemble du DPS, la centralisation de la gestion et de l'administration des corps, l'uniformisation de l'instruction, la centralisation de la formation des nouvelles recrues, des sous-officiers et des officiers, et l'intensification de la collaboration entre partenaires.

Anniversaire

Petit clin d'œil aux Dames : il y a exactement 15 ans que les premières femmes intégraient les rangs des sapeurs-pompiers de Prilly en tant que recrues.

Départs

Ont démissionné au 31 décembre 2011 après 21 ans de service : le Premier Lieutenant Duperrut Gilles, remplaçant du Commandant et chef de l'instruction, et le Premier Lieutenant Navas Luis, adjoint du chef de la section Premiers Secours et formateur des chauffeurs.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le préavis municipal N° 10-2012,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'adopter le présent rapport tel que présenté et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2011.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 mars 2012.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Conclusions

Relations intercommunales

PREAVIS N° 10 - 2012

2^{EME} PARTIE

INFORMATIONS

DE LA MUNICIPALITE DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNALES EN 2011

Relations intercommunales

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNOIS (AJENOL)

L'AJENOL a tenu deux assemblées générales, le 14 juin et le 17 novembre 2011. Durant l'année, une nouvelle structure a vu le jour dans le réseau. En effet, Cheseaux-sur-Lausanne a créé, à la rentrée scolaire 2011, une Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE), qui propose 12 places pour les écoliers du CIN 1. De son côté, pour diverses raisons, la Commune de Prilly et la Fondation des Acacias ont modifié l'affectation de la garderie La Fourmi Bleue pour la transformer en UAPE. Cette nouvelle structure propose un total de 24 places pour les élèves du CIN 1 & 2.

Une convention a également été signée avec l'Association familiale de Prilly et Jouxten-Mézery pour son jardin d'enfants «Le Petit Navire», qui officie comme structure d'accueil d'urgence pour les enfants domiciliés dans le réseau.

L'année 2011 a également coïncidé avec le changement de législature, ce qui a conduit au renouvellement du Comité directeur (cinq nouveaux Conseillers municipaux sur les sept membres) et de l'Assemblée générale composée de délégués issus des différents Conseils communaux ou généraux des sept communes membres.

En ce qui concerne la politique tarifaire, dont le réseau a la compétence selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006, il a été procédé à une augmentation pour les structures d'accueil collectif préscolaire et celles d'accueil familial de jour, en relation avec les coûts effectifs tels qu'ils ressortent des comptes 2010. Ces augmentations prendront effet au 1^{er} février 2012.

Par ailleurs, le salaire-horaire des accueillantes en milieu familial a été porté à CHF 5.50, au lieu de CHF 5.-, à partir du 1^{er} janvier 2012.

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants), le réseau AJENOL a été régulièrement présent aux «Rencontres des réseaux» et a participé à l'enquête cantonale relative à l'auto-évaluation sur la taille optimale des réseaux.

Le réseau a d'ores et déjà développé plus de places d'accueil que le nombre qu'il s'était engagé à créer dans son plan de développement lors de la création de l'AJENOL en 2009. De nombreux projets sont encore à l'étude.

ARASPE (SECURITE SOCIALE)

En 2011, le Comité de direction s'est réuni 10 fois; sept fois dans la composition mise en place pour la législature 2006 – 2011, sous la présidence de M. Etienne Lasserre, Prilly, et trois fois depuis le début de la nouvelle législature, sous la présidence de M. Werner Blum, Echallens.

L'essentiel de son travail durant l'année écoulée a consisté en l'intégration des 10 communes de la rive gauche de la Venoge et des 15 communes du plateau du Jorat. Il a notamment fallu renforcer l'Agence d'assurances sociales et l'antenne du Centre social régional à Echallens. En effet, ses locaux s'avéraient trop exigus pour pouvoir répondre à l'augmentation du volume de travail. Le projet d'aménagement de surfaces dans un ancien dépôt de l'ECA a été retenu. En décembre 2011, l'AAS et le CSR ont pu déménager dans de nouveaux bureaux fonctionnels et confortables. Le travail peut désormais se faire en respectant la confidentialité des utilisateurs.

D'autre part, cette réorganisation territoriale a nécessité une adaptation des statuts. Le processus de rédaction et de ratification – adoption par le Conseil intercommunal, approbation par les organes délibérants de toutes les communes concernées et en dernier lieu par le Conseil d'Etat – se sont déroulées durant l'année 2011. Afin de faciliter la tâche des communes, un préavis municipal type fut élaboré. Les conclusions de ce dernier portaient sur l'acceptation des nouveaux statuts, ainsi que sur les modifications budgétaires y relatives. A ce stade, la décision du gouvernement vaudois est attendue.

Relations intercommunales

Le rapport de gestion de l'Association Régionale pour l'Action Sociale Prilly-Echallens (ARASPE), comprenant le Centre Social Régional (CSR) et l'Agence d'Assurances Sociales (AAS) pour Prilly, peut être obtenu auprès de la direction de l'ARASPE, rue des Métiers 1 à Prilly, tél. 021 622 72 64, csr@prilly.ch ou moh@prilly.ch.

ASSOCIATION "SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de Prilly constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" au profit des huit communes du district. Le rapport de gestion complet de l'Association est disponible sur son site Internet à l'adresse www.polouest.ch.

Comité de Direction et Conseil Intercommunal

Depuis le 1er juillet 2011, le Conseiller municipal en charge de représenter la commune de Prilly est M. Bertrand Henzelin. En 2011, le représentant de la commune a participé à 15 séances du Comité de Direction au cours desquelles 66 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 4 reprises, trois fois durant la législature 2006 - 2011 et une depuis le début de la nouvelle législature.

Les représentants de Prilly au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Fabien Deillon, Pascal Delessert, Eric Henchoz, Ihsan Kurt et David Stauffer.

Répondants technique et politique

Après analyse, le Commandement de la Police de l'Ouest réorganisé la fonction de répondant communal et a choisi de diviser cette fonction en deux, soit un répondant technique et un répondant politique.

Le répondant technique constitue la "porte d'entrée" au sein de l'Association pour toutes les demandes émanant de Chefs de service communaux ou du Municipal de police. Il décide de la suite à donner et, en fonction de l'importance, traite le dossier de façon autonome.

Le répondant politique intervient dans tous les dossiers où l'Association doit prendre position à l'égard des autorités politiques des communes partenaires.

Pour Prilly, les répondants politique et technique sont respectivement le Maj Séchaud et le Cap Jaunin. Le répondant politique entretient des contacts fréquents avec la Municipalité, afin de prendre connaissance des axes politiques communaux et faire part du point de vue de la Police de l'Ouest.

De nombreuses problématiques ont été abordées et traitées durant l'année. Il a été question notamment de dommages à la propriété, de nuisances sonores, d'abandon de déchets sur la voie publique, de visibilité de la police au travers de patrouilles pédestres et à vélo, de la mise aux normes et de la validation des zones à 30 km/h, du remplacement de deux armoires de commande de feux de signalisation, de la pose de Leds en lieu et place d'ampoules à incandescence, de la mise aux normes de signaux dans la zone P3, de la campagne de marquages routiers, de transit et de stationnement de véhicules, de créations et modifications de places de parc, de la gestion des macarons de stationnement et des inhumations.

Prévention et partenariats

A l'instar de ce qui s'est fait l'année précédente, les collaborateurs de la subdivision Prévention & Partenariats ont mis en œuvre une multitude d'actions, de campagnes et proposé des solutions à des problématiques d'incivilités et de dommages à la propriété. Le dialogue avec les différents partenaires a été constructif et enrichissant.

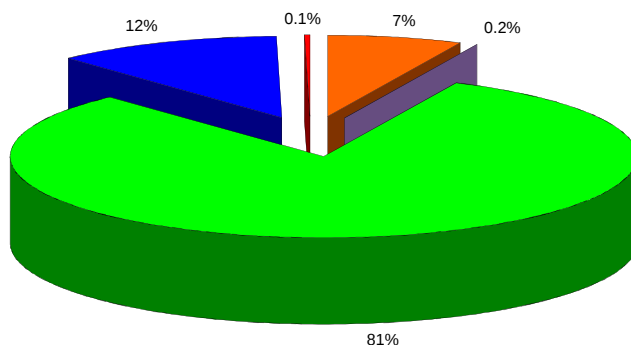
Relations intercommunales

Dans les faits, la subdivision a travaillé en approche de résolution de problèmes pour des dommages à la propriété au collège du Grand-Pré et celui de Mt-Goulin. Lors de chaque manifestation importante au Centre intercommunal de glace de Malley, elle a analysé les mesures de sécurité et la nécessité de la mise en place d'un service particulier. Elle s'est occupée des cours de prévention routière dans les classes de CIN et CYP1, de cours de prévention de la délinquance pour les élèves de 6^{ème}, de nouer et renforcer les contacts avec les jeunes dans les endroits où ils se réunissent (Centre commercial Prilly-Centre, collèges du Grand-Pré, Collège du Centre et de Mont-Goulin, parc de la Suetaz, Corminjoz, esplanade Benjamin-Constant), d'effectuer des présences préventives aux entrées et sorties des classes.

Des actions ont été menées sur le thème de la sécurité routière : dégivrage des pare-brise, respect des uns et des autres lorsqu'un piéton traverse la route, équipement des cycles, vitesse. Prévention & Partenariats a également œuvré dans le domaine de la protection des mineurs au travers de contrôles et d'informations sur la vente et la consommation d'alcool, d'actions lors de fêtes des promotions.

En ce qui concerne les vols et les arnaques, la subdivision a rencontré et sensibilisé un groupe d'aînés sur ces problématiques; de même, elle a tenu plusieurs stands dans les centres commerciaux de Malley-Lumières, Prilly-Centre, aux abords de la piscine de la Fleur-de-Lys et sur la place du Marché avec le nouveau fourgon. Suite à des comportements inhabituels près d'une école, toute une série d'interventions de police ont été menées. Dans le domaine des incivilités, une nouvelle campagne traitant de l'abandon de déchets sur la voie publique (Littering) a occupé les services de police durant l'été. Lors du Slow Up, organisé dans le cadre de la semaine de la mobilité, un stand de prévention lié au port de la ceinture de sécurité, de l'alcool au volant et sur le casque pour cycliste, a été monté sur la route de Cossonay.

Répartition des activités de la subdivision Prévention et Partenariats en 2011 à Prilly



ARP : 7 % - EM : 0.2 % - Préventif : 81 % - Relationnel : 12 % - Répressif : 0.1 %

Poste de ville / Police mobile

Le personnel civil est chargé de l'accueil au poste durant les heures d'ouverture, alors que les policiers vaquent à de nombreuses missions de proximité. Dans le cas où la collaboratrice civile est absente, l'assistant de police et les policiers la remplacent, afin de conserver le poste ouvert. Un agent itinérant se déplace pour travailler dans les postes de ville lorsque l'effectif n'est pas au complet, ceci afin d'éviter la fermeture du bureau.

Relations intercommunales

Sur l'ensemble de l'année, les policiers ont effectué 4'287 heures de travail sur le territoire communal. Dans le détail, la part de travail à caractère administratif et en relation avec la tenue du poste de ville, ou la délivrance de mandats divers, a représenté 54 % du total (50 % en 2010), alors que le travail à caractère préventif se monte à 30 % (idem en 2010) et la partie répressive à 16 % (21 % en 2010) de l'ensemble.

S'agissant du travail de la police mobile au profit de la Ville de Prilly, au-delà des actions qui sont répertoriées dans le rapport de gestion de la Police de l'Ouest et qui ne sont pas comprises dans la statistique, il y a lieu d'ajouter 628 actions à caractère préventif ou en relation avec des objectifs spécifiques sur le territoire communal.

Dans le sens contraire, les agents du poste de ville n'ont prêté leur concours aux brigades d'intervention qu'à 22 reprises au cours de l'année, soit 9 fois pour des manifestations sur le territoire d'autres communes ou au Centre de glace de Malley, 12 fois durant l'après-midi et 1 fois en soirée. Cela correspond à un peu moins de 5 % du temps de travail de ces policiers.

Activités et objectifs

En 2011, l'activité des policiers du poste de ville a principalement consisté à :

- marquer une présence sur le territoire de Prilly;
- assister les partenaires lors de la prise de mesures d'urgence à l'encontre d'un habitant;
- patrouiller aux abords des établissements scolaires en raison de dommages à la propriété;
- surveiller le cimetière situé à l'avenue du Château suite aux dommages causés sur les massifs floraux;
- marquer une présence dans les centres commerciaux et à leurs abords directs;
- contrôler les zones où des cambriolages, incivilités ou autres ont été signalés par la population.

Service de la signalisation

Le Service de la signalisation, basé à Prilly, est composé de trois policiers et d'un collaborateur civil qui gèrent les travaux liés à la signalisation routière sur l'ensemble des 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Leur activité comprend entre autres l'entretien de toute la signalisation, la réalisation de concepts permettant d'assurer la sécurité des chantiers ainsi que l'établissement de plans de circulation et la mise en place de signalisation lors de manifestations.

En 2011, à Prilly, le service est intervenu à 21 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 246 interventions ont été réalisées sur des chantiers. Les policiers sont également intervenus lors de 40 manifestations, notamment au cours du Slow Up, de la Fête des Ecoles-Fêtons Prilly et de la course pédestre "A travers Prilly". Enfin, 284 interventions ont été réalisées pour des conseils et études de dossiers.

BUREAU INTERMUNICIPAL

Cette conférence des Syndics des 8 communes du district de l'Ouest lausannois s'est réunie à 6 reprises en 2011. Divers sujets ont été portés à l'ordre du jour dont plus particulièrement :

- Prix Wakker : organisation de la journée du 18 juin 2011 pour la remise du Prix Wakker aux neuf communes du SDOL et attribution du montant du Prix (constitution d'un fonds);
- Plan canicule 2011;
- Organisation de la Journée en mobilité douce du district de l'Ouest Lausannois du 23 septembre 2012;
- Arrivée du Tour de Romandie 2013 dans le District : point de situation;

Relations intercommunales

- SDOL : Budget 2012 - Assujettissement à la TVA pour la période 2007-2010 - Etude sur le logement coordonné à l'échelle de l'Ouest Lausannois - Marché du SDOL - Organisation SDOL-PALM;
- Motion Haldi liée au règlement sur la participation par les privés aux équipements communautaires;
- Association Lire et Ecrire – Demande de soutien pour 2012;
- LHC (Lausanne Hockey Club) – Facturation pour la prochaine saison.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE (ASIGOS) - RAPPORT DE M. S. CORDAY, DIRECTEUR

Rentrée scolaire 2011

La hausse des effectifs relevée l'an dernier se confirme : l'établissement compte 892 élèves répartis dans 46 classes. Une classe supplémentaire de 5^e a dû être ouverte pour faire face à cette augmentation. Les effectifs des classes existantes sont globalement élevés.

Le collège du Grand-Pré permet à 312 élèves, répartis en 17 classes, de suivre le cycle de transition dans d'excellentes conditions. Il a permis, cet été, tout comme le collège de l'Union, d'accueillir quelques délégations sportives à l'occasion de la Gymnaestrada.

Le collège de l'Union, 29 classes de 7^e-8^e-9^e, une classe d'accueil, est suffisamment spacieux pour permettre à deux classes d'OPTI de passer l'année scolaire à Prilly. Ces 2 classes sont formées d'élèves allophones de 16 à 19 ans. Ils préparent leur intégration dans la formation vaudoise pendant cette année préparatoire. Leurs trois maîtres sont régulièrement en contact avec la direction et le corps enseignant de Prilly.

Corps enseignant

Mme Anne-Catherine Meuwly, directrice, quitte l'établissement après 36 ans passés à Prilly, dont 7 comme directrice. Son immense travail effectué et son engagement total pour l'école vaudoise ont largement contribué à la bonne renommée de l'Etablissement secondaire de Prilly et rayonnent encore dans les couloirs de «son» école.

Quelques maîtres ont également fait valoir leur droit à la retraite :

- Mme Antoinette Humbert
- M. Pierre-Alain Reichenbach
- Mme Marie-Claude Chapuis
- Mme Mireille Jotterand
- M. Gilbert Schwaar
- Mme Danièle Pellet-Gani
- M. Pierre Fornerod

L'établissement est très reconnaissant de leur engagement, de ce qu'ils ont apporté à l'école et leur souhaite une transition harmonieuse vers leurs nouvelles occupations.

Dans le sens contraire, quelques maîtres ont rejoint l'établissement. Outre l'auteur de ces lignes, ce sont 16 nouveaux enseignants titulaires, remplaçants ou stagiaires qui ont renforcé l'équipe en place. Les anciens et les chefs de file sont chargés de faciliter leur intégration et de transmettre l'excellent niveau de professionnalisme actuel.

Pédagogie

En septembre dernier, le peuple vaudois a accepté la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Son règlement d'application sera établi en 2012 et son entrée en vigueur réalisée en 2013 ou 2014. La réflexion autour de la réunification des voies VSO et VSG peut débuter. Avant cette échéance importante, les maîtres doivent s'approprier le PER (plan d'études romand) qui définit les objectifs à atteindre dans chaque cycle. Nous devons également préparer les futures dispositions prévues par Harmos.

Relations intercommunales

Concertations

A l'occasion de l'introduction du Plan d'étude romand (PER), les chefs de file ont planifié, organisé et préparé de nombreuses concertations avec les enseignants. Il s'agit de mettre en place une cohérence des pratiques de l'établissement avec ce nouveau plan d'études.

Parallèlement à ces rencontres, se poursuivent les conseils de classe et les concertations de branches. Le but est d'assurer une bonne coordination de l'enseignement, mais aussi de créer une dynamique de collaboration chez les maîtres.

Appui au cycle de transition

3 périodes d'appuis hebdomadaires par classe continuent de permettre aux élèves de progresser et de tenir le rythme imposé par les objectifs à atteindre. Les horaires permettent d'organiser un appui en mathématiques, français et allemand. Aux heures d'études surveillées, près d'un quart des élèves restent à l'école pour leurs devoirs. Cette prestation, à la charge des communes, est actuellement analysée. La demande est importante. Elle sera conservée en 2012, mais réadaptée dès 2013.

Structure temporaire d'accueil (SAT)

Les élèves et les maîtres sont familiarisés avec cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation est stable, voire en léger recul (86 élèves en 2011). Elle garde donc son sens et cette observation montre que les maîtres l'utilisent judicieusement sans en abuser.

Trajectoire

Trajectoire, la structure MATAS ouverte à Renens pour les 10 établissements de la Couronne ouest-lausannoise (CRENOL), a accueilli 3 élèves de Prilly, pour une période de trois mois, à raison de 4 demi-journées par semaine. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités scolaires, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire, et dans certaines situations pour définir un projet pour leur futur professionnel. Ces premières situations ont montré que la mesure MATAS était profitable aux élèves, en particulier aux plus jeunes, à un moment où ils ne sont pas encore ancrés dans leur rôle et leurs «mauvaises» habitudes. Un projet d'ouverture d'un deuxième MATAS secondaire est toujours en réflexion, pour lequel des locaux sont recherchés, situés entre les communes de Cugy et Le Mont.

Formation continue

Encouragée par la direction générale, elle permet à tous les maîtres de se perfectionner et de dynamiser leur engagement professionnel. Les thèmes choisis sont en lien avec leurs disciplines d'enseignement. La plupart se déroulent à la Haute Ecole Pédagogique (HEP) ou à l'UNIL, et sont financés par le canton. L'atelier de supervision, animé par Mme Nicole Dovat, se poursuit cette année et permet à une douzaine de maîtres d'échanger leurs pratiques et d'implanter une approche collaborative de la profession.

Prévention

Le projet d'établissement a abouti. Il a permis de mettre en valeur le travail du réseau pluridisciplinaire constitué de l'infirmière scolaire, la conseillère école-famille, la psychologue scolaire, le médecin scolaire, les médiateurs scolaires et la direction. Un dispositif de prévention a été mis en place. Il est complété par une brochure à l'usage des enseignants créée dans le cadre de ce projet. En lien avec cette thématique, s'est déroulée, le 6 avril 2011, une journée pédagogique consacrée aux dépendances.

Relations intercommunales

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

Bien que centrée sur la transmission de savoir, il est important que l'école sache s'ouvrir vers l'extérieur. Dans cet esprit, le Marché de Noël, les réunions de parents ou les locations de salles aux organismes externes (OPTI, Verdeil, associations diverses) permettent des échanges et une intégration facilitée. Afin que tout cela soit possible, il est nécessaire que chacun respecte les lieux et les autres.

Pause de midi

A midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer.

Les élèves du cycle de transition sont sous la surveillance de Mme Sarah Kronenberg, qui propose un atelier bricolage et un cours de théâtre. Un four à micro-ondes a été installé pour les élèves. Les nombreux cours d'appuis organisés à midi augmentent le nombre d'élèves restant à l'école.

Un espace pique-nique est à disposition dans le hall du collège de l'Union. Les élèves y bénéficient également de la bibliothèque et de l'accueil en salle d'informatique ou en salle d'études.

* * * * *

L'engagement de chacun a permis de terminer l'année 2011 sereinement et dans un esprit positif. L'excellente collaboration régnant au sein des enseignants, du personnel de l'administration, de la conciergerie et des services parascolaires a permis d'offrir un service de qualité à nos élèves.

Les divers services de la Ville de Prilly, les directeurs MM. Michel Haslebach et André Niklès, nous ont apporté leur précieux soutien.

Les infrastructures, l'engagement financier et les relations avec les communes de l'ASIGOS nous permettent de travailler dans d'excellentes conditions et d'offrir aux enfants de la région une formation à la hauteur de ce qu'ils attendent.

FONDATION PRIMEROCHÉ

Le Conseil de fondation s'est réuni 4 fois en 2011, séances au cours desquelles il a pris, entre autres, les orientations suivantes :

- Il a confié à l'organe consultatif de contrôle la tâche d'analyser l'activité du centre alternatif. Suite à un appel d'offre, la fiduciaire FIDACEB a été choisie pour fonctionner comme organe de révision de la fondation.
- Dans le cadre de l'approbation des comptes, un montant important a pu être attribué au fonds de rénovation immobilière. L'effectif du personnel compte 140 employés, représentant 100 EPT.
- Dans sa nouvelle composition pour la législature 2011-2016, il a réélu à la présidence M. E. Lasserre, de Prilly, et à la vice-présidence M. F. Blanc, de Cheseaux. Ils sont nommés aux mêmes fonctions pour la Commission de construction de l'EMS Cheseaux (le Conseil d'Etat ayant donné sa garantie pour les emprunts prévus, les travaux devraient démarrer début 2012).
- Les jetons de présence ont été fixés à CHF 100.- par séance; le Président touchera en plus une indemnité de CHF 300.- par mois. Le Conseil de Fondation a accepté qu'à titre d'essai, pour une durée d'une année, la gestion de la rémunération des cadres de la fondation pour des mandats externes soit effectuée par une société indépendante, W-Lab.

Relations intercommunales

LAUSANNE RÉGION - SECTEUR OUEST

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a tenu 2 séances en 2011, au cours desquelles il a traité les principaux objets suivants :

- Projet pilote destiné aux jeunes de 15 à 18 ans (DUO 15-18);
- Piscine couverte olympique dans le cadre du projet Métamorphose (suivi du dossier);
- financement de lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) dans le cadre du projet d'agglomération PALM;
- Commission des "déchets" : point de situation sur la taxe au sac;
- Projet App-App proposant des appuis scolaires aux apprentis.

PROTECTION CIVILE LAUSANNE-NORD

Instruction

Aucune instruction n'a été donnée cette année, 2011 ayant été une étape de transition entre les régions de Lausanne-Ville, Ouest-Lausanne et Gros-de-Vaud.

Essais d'alarme

Les essais d'alarmes n'ont pas démontré de problèmes particuliers.

Plan canicule

Le plan canicule n'a pas été activé en 2011 malgré des températures limites. Placé sous la direction du préfet de l'Ouest Lausannois, il a été maintenu par le groupe technique dont Lausanne-Nord fait partie.

Contrôle d'abris

Des contrôles ont été effectués sur les communes de Romanel, Prilly et Cheseaux. Il s'agissait principalement de renseignements techniques sur des transformations futures.

Engagements

Fête de la musique à Prilly : quelques astreints volontaires ont été mis à disposition des organisateurs; pas de problèmes particuliers.

Gymnaestrada : les mêmes volontaires ont travaillé à cette manifestation.

Départ

Le commandant a fait valoir son droit à la retraite après avoir œuvré durant 15 ans à la tête de la région Lausanne- Nord.

Conclusions

L'ORPC Lausanne-Nord a cessé toute activité au 31 décembre 2011. Dès lors :

- les Communes de Cugy et Morrens sont rattachées à l'ORPC Gros-de-Vaud;
- celles de Cheseaux-sur-Lausanne, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne se sont regroupées avec l'ORPC Lausanne;
- Prilly, pour sa part, a rejoint l'ORPC Ouest-lausannois, à l'effectif de laquelle les astreints prillérans ont été intégrés avec effet au 1^{er} janvier 2012.

Une convention sera établie prochainement entre Prilly et l'ORPC Ouest-lausannois. Dans tous les cas, les 3 Districts alentours sont à même d'intervenir en cas de nécessité sur les communes de l'ancienne ORPC Lausanne-Nord.

Relations intercommunales

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITE ET LOGOPEDIE EN MILIEU SCOLAIRE – PPLS CRENOL

Dans le travail de consultations et de prises en charge thérapeutiques avec les enfants, le Service PPLS poursuit sa tâche d'aider au mieux le plus grand nombre d'enfants en difficulté malgré l'accroissement des situations, que ce soit pour de la logopédie, pour de la psychomotricité ou pour de la psychologie. En effet, chaque année, une augmentation du nombre de demandes de consultation est constatée.

Afin de mettre en place pour chacun un contexte favorable à une reprise évolutive, le Service PPLS travaille en étroite collaboration avec les enseignants et les directions d'école dans un climat d'échanges fructueux.

Cette année, une journée d'information et de réflexion sur la dyslexie a été organisée conjointement avec l'établissement de la Chamberonne. Celle-ci a rencontré un vif succès et a permis de trouver de bonnes solutions dans l'encadrement des élèves souffrant de cette problématique. Cette expérience pourra certainement être renouvelée dans un avenir proche.

Au sein du personnel, 2011 a aussi vu deux départs à la retraite : M. Daniel Cuénoud, psychologue des classes de l'enseignement spécialisé pendant 13 ans, a été remplacé par M. François Rossel; Mme Barbara Mottier a succédé à Mme Jaqueline Kuenzi, entrée en activité en 1997 comme secrétaire du service, puis de la plateforme administrative.